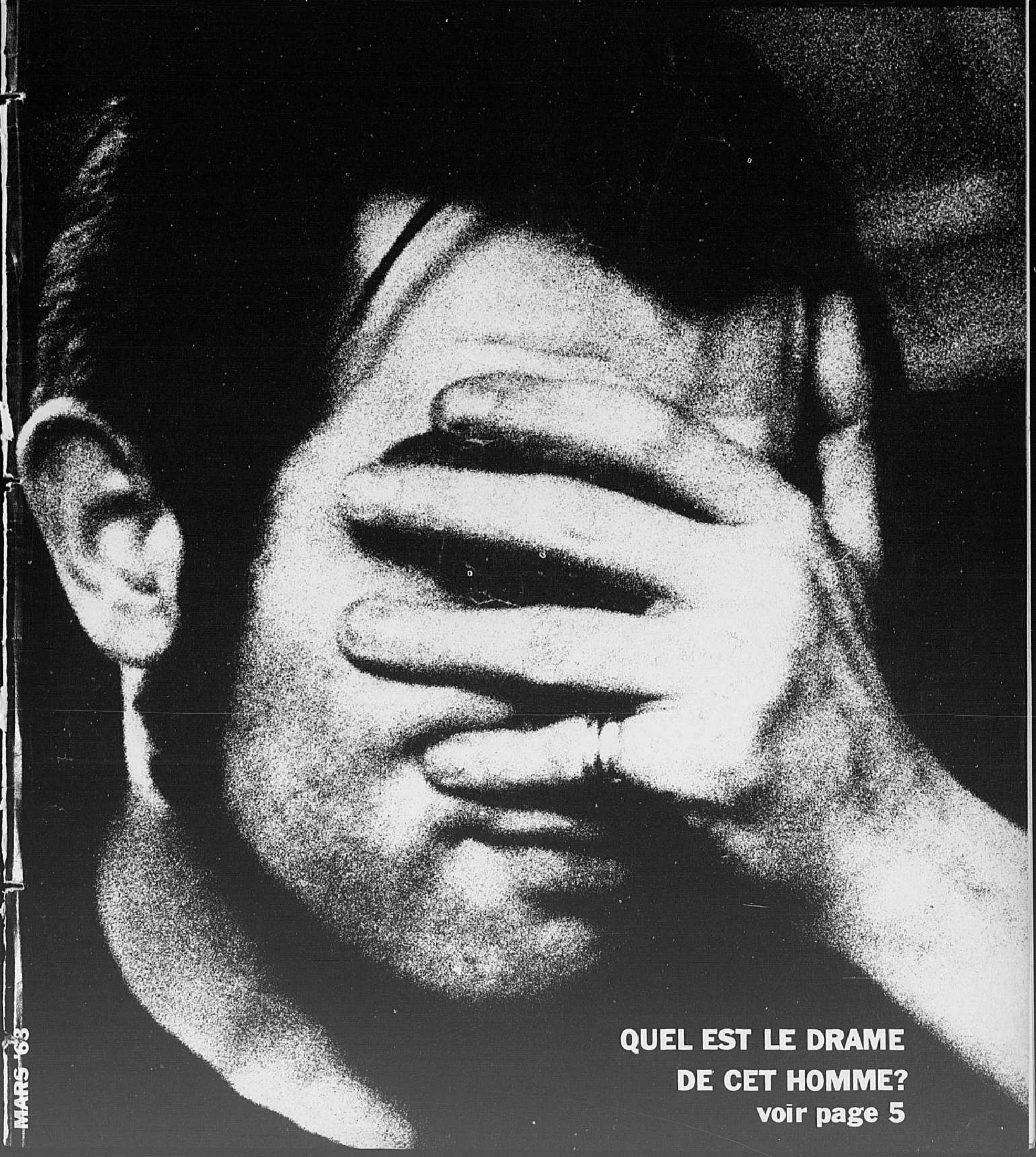


SAMEDI

U.S.A. 25¢

LE MAGAZINE NATIONAL DES CANADIENS/DEPUIS 1889/MENSUEL 20 CENTS



**QUEL EST LE DRAME
DE CET HOMME?
voir page 5**

MARS '68



COUPÉ SPORT PARISIENNE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Elle vous transporte dans un monde nouveau

Voici la Pontiac 63. C'est la nouvelle voiture que vous serez toujours impatient de conduire. Un essai vous en convaincra. Ses reprises sont si brillantes que vous ne vous lasserez jamais de les mettre à l'épreuve. Son rendement est bien digne de Pontiac: sûr, constant et de toute confiance. Comme on peut s'y attendre, la Pontiac est parfaite en tout point. Elle se conduit aussi aisément qu'un pur-sang bien dressé. La suspension assure

une douceur et un silence de marche constants. Et l'aspect de la Pontiac est si remarquable que cette voiture est unanimement reconnue comme la championne de l'élégance pour 1963. Tout dans la Pontiac vous fait sortir de l'ordinaire. Le simple fait d'en être propriétaire vous fait accéder à une classe particulière. Et vous voilà dès lors transporté dans un monde nouveau et supérieur, tellement différent de la vie de tous les jours.

Pneus à flanc blanc moyennant supplément

STRATO-CHIEF • LAURENTIAN • PARISIENNE
CATALINA • STAR CHIEF

LA PONTIAC 63

BONNEVILLE • GRAND PRIX • TEMPEST
LE MANS

SAINT-VINCENT

par JEAN-LOUIS GAGNON

Les Romains représentaient la Justice sous la forme d'une déesse aux yeux bandés — obstinément aveugle devant les pressions, inaccessible aux influences indues. Le même symbole, aujourd'hui, prêterait à une interprétation différente. Aussi lui a-t-on prudemment substitué cette balance à plateaux où le bien et le mal s'équilibrent — tant bien que mal !

Parce que la police est le bras séculier du tribunal, c'est sur elle qu'on rejette tout l'odieux du système alors que chacun sait en vérité que, si nos prisons ne sont pas équipées pour réformer les prisonniers, la société elle-même n'a pris, pour toutes fins pratiques, aucun des moyens qui pourraient, de façon efficace, assurer leur réhabilitation. Dans ces conditions, faut-il s'étonner que 60 pc des « libérés » de Saint-Vincent-de-Paul y retournent et que les honnêtes gens s'insurgent contre la pratique de réduire les sentences de 50 pc sans qu'on ait au préalable la garantie qu'on ne va pas récidiver ?

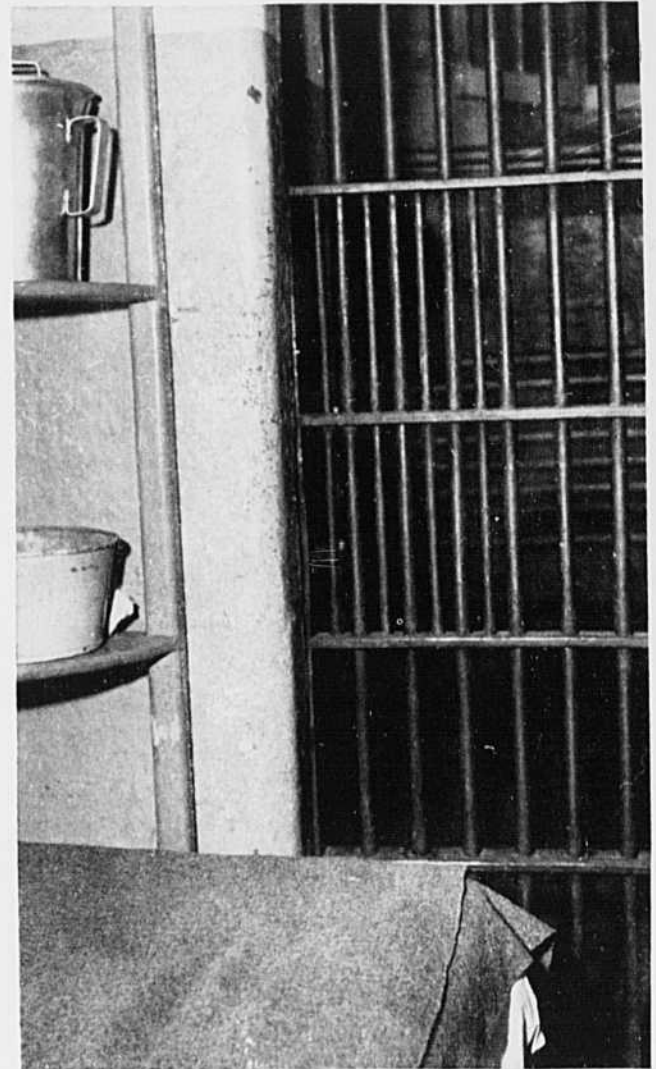
Nos prisons sont archaïques. Il y a des rats à Saint-Vincent et, pour 400 des prisonniers, il n'existe qu'une seule hygiène : se soulager dans un sceau installé sous la cuvette. La nourriture ? Certes le volume y est et la qualité de la viande n'est pas discutée. Mais on manque de cuistots comme de psychiatres. Et ce qui est encore plus grave : des centaines de prisonniers ne travaillent pas parce qu'on n'a pas d'ateliers où les occuper.

Il en va des prisons comme des hôpitaux psychiatriques : les gouvernements, faute d'argent, se résignent à leur pourrissement. Ce qui s'explique si l'on songe aux besoins de l'éducation, du réaménagement économique amorcé et des mille choses dont les vivants, les vrais, ont besoin. Les autorités pénitenciaires demandent, mais n'obtiennent pas. Il ne leur reste qu'à limiter les dégâts et c'est déjà beaucoup quand on connaît les maigres moyens mis à leur disposition !

Certaines réformes pourraient être faites immédiatement. Par exemple, puisque, il y a pénurie de gardiens bien préparés à leur tâche, pourquoi ne pas confier Bordeaux à la Police provinciale et Saint-Vincent à la Gendarmerie royale ? Autrement dit : pourquoi les gardiens ne sont-ils pas des policiers ?

L'ordre ne régnera dans les prisons que le jour où celles-ci seront de véritables écoles de réforme et que la société saura intégrer les libérés.

Quant aux irrécupérables, qu'on les laisse là où ils sont : au pénitencier.



Rédaction : JEAN-LOUIS GAGNON

Présentation : GILLES MORIN

Titres	Auteurs	Photographes	Pages
Boire !	François Piazza	Denis Vincent	4
L'homme pourra-t-il un jour faire « Peau Neuve »	Louise Pouliot	Denis Vincent	12
Ile de la demoiselle . . . (Roman)	Réjane Desrameaux		16
Caricature d'hier		Robert Lapalme	24
Mots croisés	Hector Riopel		24
Parce que le pénitencier . . .	Jean Côté	Jean Côté	25
Le boeuf (cuisine)	Noel Gauvin		33
Les grands du jour	Bernard Valiquette		34

Membres de l'ABC et de l'Association des éditeurs de Magazines du Canada, le Samedi et la Revue Populaire sont publiés par les Publications Poirier, Bessette & Cie, Itée, 975 - 985, rue de Bullion, Montréal 18, province de Québec, Canada. Tél.: UN 1-5757. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente édition du Samedi : Mars 1963.



74e année, No 10. Distribution métropolitaine et provinciale : Eclair Ltée, Tél. : 276-3731*
CHANGEMENT D'ADRESSE : Faites parvenir votre nouvelle adresse au moins six semaines avant la date du numéro où le changement devra s'appliquer à : Le Directeur, Service des abonnements, 975, rue De Bullion, Montréal 18, Canada. Joignez votre ancienne adresse à la nouvelle en y attachant si possible la bande portant votre adresse actuelle.



source de joie...
fonction sociale...
moyen d'évasion...

BOIRE !

Ça fait du bien d'se délasser
Faire un bon step, pis prendre un p'tit coup
Faut en vouloir à personne pour ça
Ça s'passe de même au Canada...

(Chanson de Tex Lecor)

Et même ailleurs...

Que ce soit en France, au bistro, avec un verre
de vin ; en Angleterre, au pub, avec une chope
de stout ; en Allemagne, dans une brasserie,
au milieu de l'odeur des saucisses, avec un bock
de bière ou, en U.R.S.S., dans une taverne
rococo, entre deux zakousky et un discours,
avec un godet de vodka, partout on boit...

Partout, donc ici aussi...

Ah ! la "maudite" boisson...



L'ALCOOL FUT NOTRE ALLIÉ CONTRE LES INDIGÈNES...

Parler de l'alcool, je ne l'ignore pas, c'est aborder un sujet « tabou ». L'alcool a, au Québec, un fumet de péché. A preuve : la ressemblance frappante qu'il y a entre un confessionnal et une succursale de la Régie des alcools. On fait la queue, on arrive devant une petite grille, on penche la tête et on chuchote quelque chose. Seulement, dans l'un, on vient confesser ses péchés, dans l'autre on vient les satisfaire si on ose dire.

Il faut donc s'attendre, quoi que l'on dise, à s'attirer des reproches. Soyez pour : aussitôt cent voix vertueuses crient que vous encouragez la débauche et rêvez d'orgies. Soyez contre : de courageux, vous voilà hypocrite, puritain, bigot, essayant de restreindre la liberté d'autrui.

J'ai pris le parti de faire un constat. Tant pis si je me mets tout le monde à dos... Allons-y joyeusement.

Historiquement, on peut dire qu'il y a un rapport étroit entre le Québec et les boissons alcooliques. Certes, l'alcool existait avant l'arrivée des premiers colons, mais ce ne fut qu'à la venue de ceux-ci qu'il commença à jouer un rôle. En effet, les Indiens possédaient une boisson fermentée, à base de maïs. De faible teneur alcoolique, et assez « râpeuse » au goût, elle était utilisée presque uniquement à des fins religieuses. Les pionniers amenèrent avec eux la fameuse « eau de feu » qui était du marc, puis du tafia, c'est-à-dire du rhum non raffiné, en provenance des Antilles. Le vin, que l'on devait importer de France, était déjà un produit de luxe.

Saluons un héros méconnu : l'alcool a bien

mérité de la Nouvelle-France. Sans bruits, car c'est un modeste, il a « nettoyé » plus d'Indiens et de tribus que n'auraient pu le faire vingt batailles rangées et dix armées en campagne ! Avides de connaître la sensation qu'il procurait, inaccoutumés à son usage, les Indiens, par l'intermédiaire des postes de traites, se précipitèrent dessus et en moururent, comme des mouches. Baptisés, ce qui est tout de même consolant.

C'est un peu grâce à lui que nous sommes ici...

L'Eglise consciente des dangers que l'alcool représentait et pour les colons et pour les Indiens, essaya de réagir. D'inspiration janséniste, elle fut au départ farouchement abstinenceuse. Une position radicale entraînant une autre, les premières distilleries

clandestines se mirent à fonctionner. Il y eut une longue suite de mesures, souvent contradictoires, prises par les gouverneurs successifs. Finalement, on fit la part des choses et, de fil en aiguille, on arriva à légaliser et à réglementer la fabrication et la consommation de l'alcool (en l'occurrence du cidre, de la bière et du vin) en Nouvelle-France.

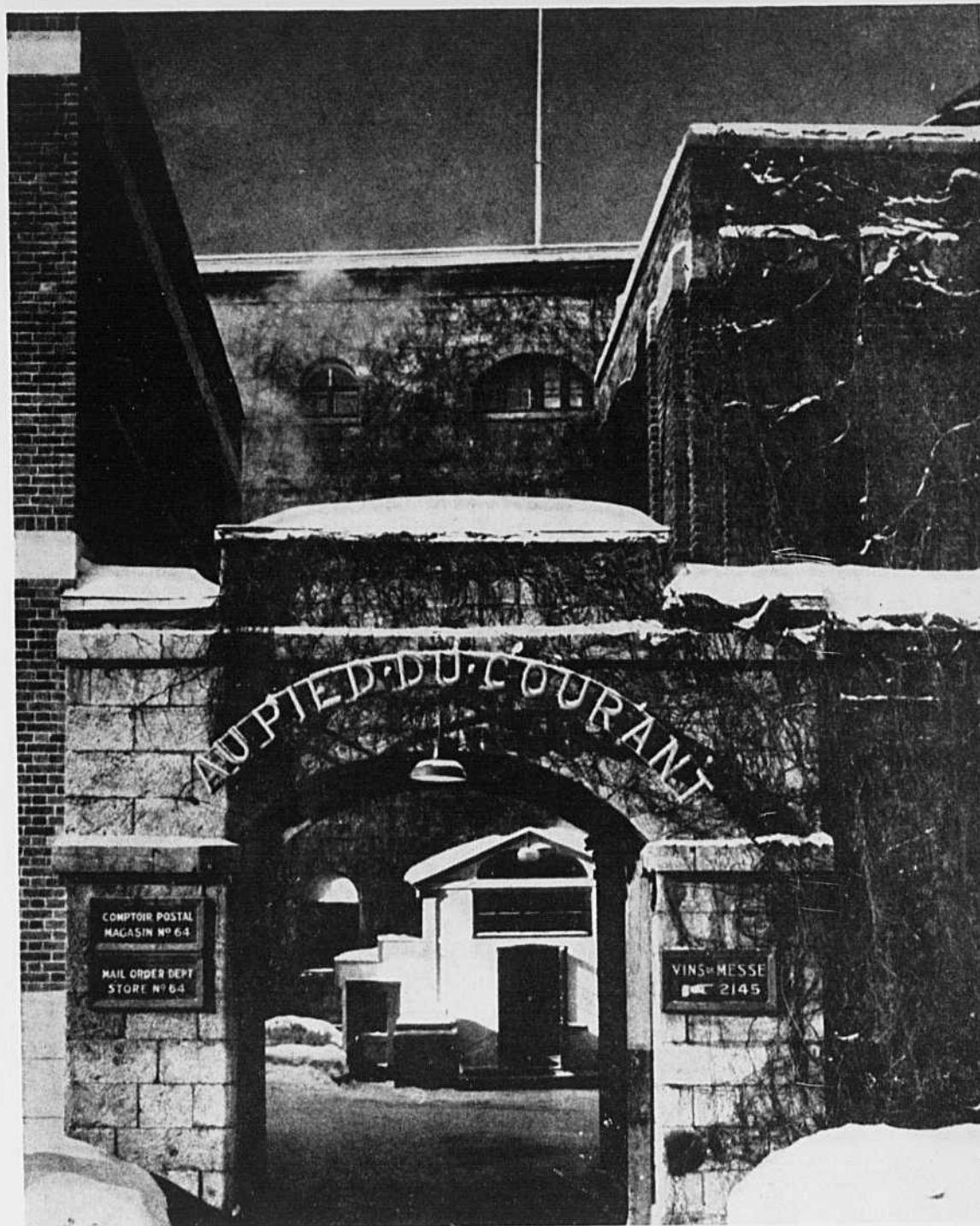
Du vin... Mais oui. Il y a eu des vignes au Québec, plus exactement sur l'Île d'Orléans. Mais les rigueurs du climat réduisirent cette tentative au néant. De plus, si on en croit les contemporains, le vin, que l'on obtenait, était une affreuse « piquette » !

Avec le régime anglais, le vin se mit à disparaître pour laisser la place au gin et au whisky, apportés par l'envahisseur. La bière nationale résista vaillamment. Cependant, cette tentative d'anglicisation « ethylique » ne fut pas sans succès : le « p'tit whisky blanc » tout *canayen* qu'il se prétend, n'en est pas moins d'inspiration britannique...

Avec le train et la Confédération, l'alcool se rendit d'un océan à l'autre. La bière, le gin et le whisky eurent partout, plus ou moins légalement, droit de cité. Il se créa même une boisson canadienne : le *canadian whisky*.

On se console comme on peut. Si le Canada n'a pas de drapeau, il a, tout de même, une boisson distinctive qui le personnalise dans le monde entier : le *rye*.

Avec le temps, le Québec s'est ouvert au cosmopolitisme. Petit à petit, les boissons étrangères ont fait leur apparition dans la consommation courante. Sans doute, en même temps que les émigrés. La vodka, une des dernières venues, a abreuvé, de 14,000 gallons, les gosiers québécois, durant sa première année de vente (exercice financier de 1960-61). Sans doute des gosiers gauchistes. Monsieur Duplessis n'avait-il pas déclaré qu'il était contre la vodka, parce que c'était un produit communiste ?



L'état-major de la Régie des alcools occupe aujourd'hui les lieux où s'élevait cette ancienne prison qui devint la Bastille de Montréal en 1837.

ON NE FAIT PAS LES RÉVOLUTIONS AVEC DES PRIÈRES !

Alcool et politique ont toujours été liés au Québec. Les auberges et les tavernes, ayant été pendant longtemps les seuls lieux où l'on pouvait se réunir, il est normal qu'elles furent le centre de nombreux mouvements politiques. Le célèbre « Chien d'Or » de Québec, pour ne citer que lui, fut pendant longtemps le foyer du patriotisme. Papineau et le docteur Chénier prêchèrent la révolution dans les tavernes et les hôtels.

Ironie du sort : l'ancienne prison de Montréal, le « Pied du Courant » où furent pendus les patriotes, est aujourd'hui le siège et l'un des entrepôts de la Régie des Alcools.

Les Anglais, en même temps que leur système parlementaire, introduisirent l'usage de l'al-

cool à des fins électorales. Pendant longtemps, une élection se fêta avant, pendant et après. Le plus honnêtement du monde, les candidats faisaient entrer dans leurs dépenses électorales des quantités respectables de boisson, destinées à convaincre l'électeur, et des frais de transport, pour amener ceux qui étaient trop « convaincus » jusqu'à l'urne. Peut-être, est-ce là l'origine d'une expression populaire : « pacter une élection » ? Je renvoie le lecteur pris de doutes ou curieux de la petite histoire, à l'excellent livre de J. et M. Hamelin : *Les mœurs électorales dans le Québec* où il trouvera de savoureux détails... Il fallut même une loi, abolissant la vente ou la distribution de l'alcool, le jour de l'élection, pour en abolir l'usage... Et encore !

En des temps moins lointains, l'alcool, sous forme de permis de vente, fut une prébende réservée aux amis du parti ministériel ou de la caisse électorale dudit. Ce fut même un des plus beaux fleurons du patronage. De méchantes langues prétendent qu'il est encore... Qu'est-ce que la calomnie ne va pas inventer !





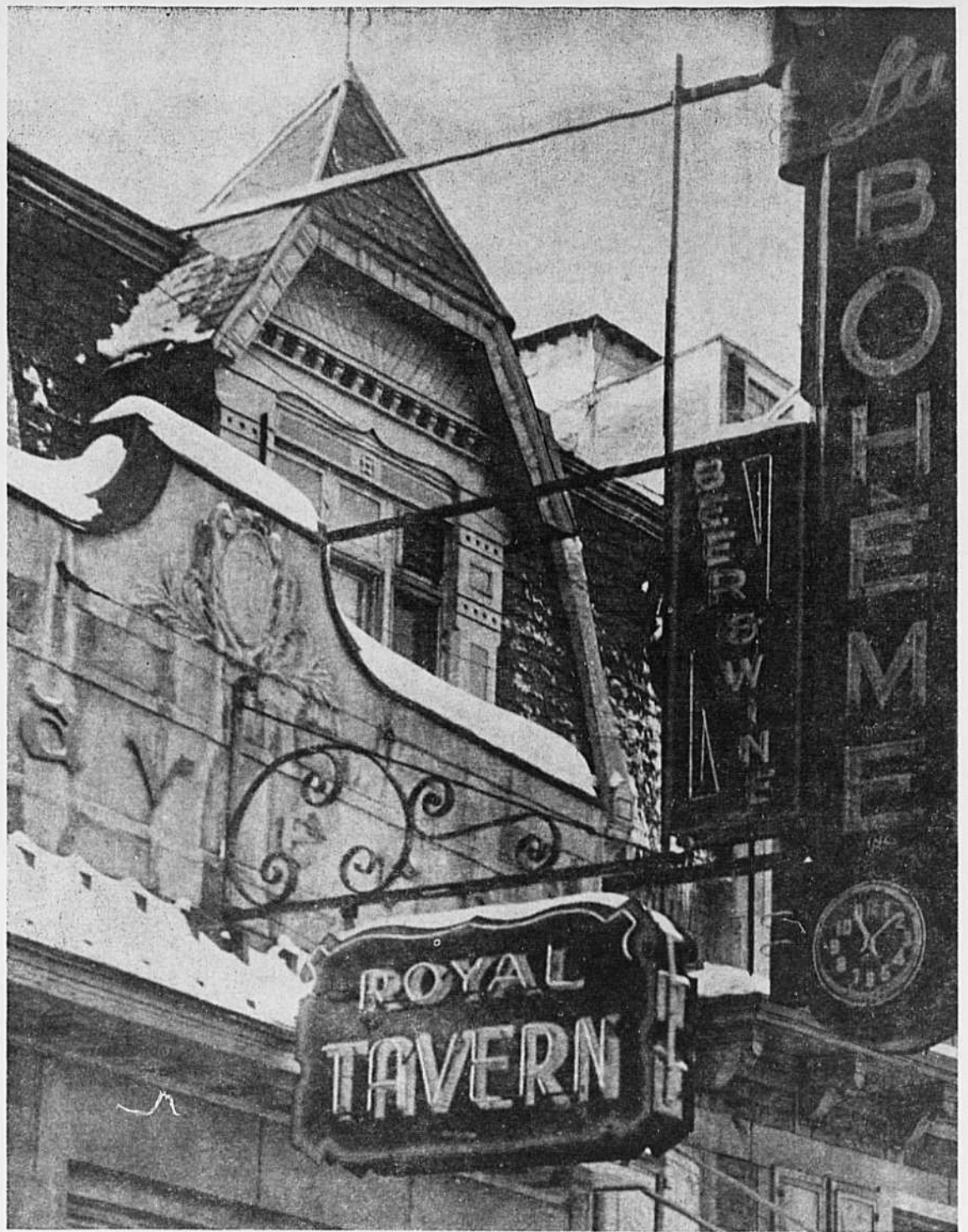
La plus ancienne des tavernes de Québec dont le nom même devint le symbole de la résistance française:

Je suis un chien qui ronge l'os.

En attendant, je prends mon repos.

Un jour viendra qui n'est pas venu

Où je mordrai qui m'aura mordu !



Une taverne parmi tant d'autres ? Disons qu'elle est le lieu de rendez-vous des jeunes turcs de notre littérature.



A Montréal, le square Cherbuliez sur lequel, en été, flotte une douce odeur de bière...

MAINTENANT L'IVROGNERIE EST UN VICE COLLECTIF

Puissance politique, l'alcool est d'abord un phénomène social.

Au risque de faire bondir bien des gens, il est un élément de civilisation et un pont entre les individus. Même l'ivrognerie est un vice collectif. Elle se pratique, en effet, rarement, seule. De plus il est peu de réunions ou de fêtes, où l'usage ne soit pas de prendre un verre. En cela, le Québec est une province comme les autres. Cependant l'alcool, en tant qu'agent social, possède, dans le contexte québécois, ses caractéristiques propres.

Bien que l'image de la taverne bruyante et enfumée ou du club de nuit aux lumières tamisées, s'impose tout de suite à l'esprit lorsque l'on parle de l'alcool, et serve d'exemple de « débauche et de vice », lorsqu'on les dénonce avec entrain, ce n'est point là que l'on en boit le plus...

80% DE LA BOISSON ALCOOLIQUE SE BOIVENT A LA MAISON... a déclaré M. Georges Lapalme, procureur général de la province, devant le Parlement provincial. Je n'ai malheureusement pas pu me procurer les chiffres en ce qui concerne la vente de l'alcool aux particuliers, mais une rapide enquête, auprès d'une vingtaine de familles m'a permis d'établir la moyenne suivante :

Une famille idéale de quatre personnes consomme une caisse de 12 petites bières par semaine, soit 624 dans un an. Pendant la même époque, elle boit 18 « quarante onces » et 16 bouteilles de vin, à l'occasion des fêtes... Je ne prétends pas que ces chiffres soient justes. Comme toute statistique, ils sont faux dans chaque cas particulier puisque la consommation varie parfois du simple au triple selon les familles. Mais ils peuvent donner un aperçu de la consommation domestique.

Economiquement, un certain échelonnage du choix des boissons s'opère en fonction des revenus. Ainsi les familles ayant un revenu modeste consomment principalement de la bière, du « gros gin » et des vins bon marchés, type « Saint-Georges » ou « Queberac ». L'augmentation du revenu est marquée par une tendance pour le « fort », whisky ou brandy, avec une légère augmentation de la consommation du vin. Avec l'aisance, la préférence est pour « l'exotisme » : cognac, apéritif, etc.

Comme il faut bien, dans tout phénomène social, que le snobisme ait sa part, il est de bon ton, dans les milieux idoines, de boire des alcools bien déterminés : ainsi le Pernod, le cognac « Rémy Martin » (publicité non payée...) et la vodka vous donnent un petit air intellectuel... Que cela ne vous empêche



pas d'en boire ! Pour ma part, je veux bien me laisser traiter de snob, si l'on m'en offre. Il est évident que le phénomène social provient du fait individuel. A notre époque, on boit plus qu'autrefois et on commence plus jeune. La plupart des adolescents consomment, en petite quantité, de l'alcool, à même la boisson familiale.

Ajoutons que la femme ne se cache plus pour en consommer. Elle est devenue une cliente de la Régie des alcools. De plus, le préjugé « femme de mauvaise vie » qui interdisait aux dames de prendre un verre dans un lieu public, est bel et bien mort à l'usage. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, elle est devenue l'égale de l'homme.

Cette augmentation se traduit, dans la pratique, par quelques chiffres qui valent mieux que de longs discours. En 1925, on vendait 716,015 gallons de vin et 718,053 gallons de spiritueux. En 1961, 2,251,227 et 3,220,174... Soit pour une période de 36 ans, une augmentation en pourcentage, pour ces postes, de l'ordre de 214.3% et 348.4%.

Quant à la bière... Il s'en est bu 70,799,585 gallons, rien que pendant l'année commer-

ciale 60-61. En enlevant les enfants, les vieillards, les fous et les moribonds, bien que nous ayons été aidés par les touristes, il appert que nous sommes de bons buveurs.

Nous ne serions pas au Québec si, en étudiant un phénomène social, nous n'y trouvions pas le point de vue religieux. Et l'alcool ne fait pas exception. Je dis bien religieux. Car si l'Eglise catholique fut, au début, opposée à l'alcool, elle se montra par la suite plus tolérante, laissant les choses se stabiliser d'elles-mêmes. Ce n'est pas de sa faute, si on l'invoque à tout propos.

Mais on trouve toujours plus curé que soi... La religion, servant de prétexte à bien des choses, épisodiquement on voit surgir, çà ou là, quelque brave homme ou quelque religieux trop zélé, brûlant d'ardeur, partir en campagne avec la ferveur d'un croisé, brandissant le drapeau de l'antialcoolisme, agitant le spectre du péché, bardé d'anathèmes et d'excommunications. Au pur, tout est pur, disait Nietzsche. Il ne saurait y avoir de

demi-mesure. C'est l'abstinence et l'abolition du liquide diabolique que l'on réclame à cor et à cris, que l'on veut obtenir à tout prix... Sans succès, il faut bien l'avouer. Il arrive même que, pour être plus religieux que le pape, ces mouvements entraînent quelques fois, religieusement parlant, leurs fidèles en fâcheuses postures. Le plus célèbre fut celui que déclencha Chiniqui et ses croisades d'abstinence. On sait quels en furent les résultats.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, la passion déployée par certains de ces croisés atteint parfois une euphorie comparable à celle des ivrognes les plus impénitents. Je ne résisterai pas au plaisir de citer cette anecdote (authentique) dans laquelle un brave curé, abstentionniste à tout crin, se faisant rappeler que Jésus avait changé l'eau en vin, lors des noces de Cana, répondit avec fougue : « Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux... »

C'est dire...

L'Eglise catholique, dans sa grande sagesse, a toujours demandé à ses fidèles d'éviter les abus et d'observer, dans la consommation, la plus grande prudence.

UNE FENÊTRE QUI DONNE SUR LES PARADIS ARTIFICIELS

Mais enfin, pourquoi boit-on ?

Il y a toute une littérature spécialisée là-dessus et une bibliothèque n'y suffirait pas. Je ne crois pas qu'au Québec, il y ait des raisons plus spéciales qu'ailleurs, si ce n'est, comme dans tous les pays froids, que l'alcool apporte une sensation de chaleur et soit, en hiver, un stimulant.

Sans être clerc, on peut dire que la force de l'alcool est principalement dans ce sentiment euphorisant qu'il provoque, cette sensation de libération, d'être ailleurs, d'être un autre.

Face aux contraintes sociales, de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes, l'homme d'aujourd'hui peut voir dans l'alcool, le produit-miracle qui le délivre, pendant un certain temps, des contraintes et des structures rigides dans lesquelles il se sent enfermé. C'est en quelque sorte une soupape de sûreté, une compensation.

L'homme étant ce qu'il est, la tentation est forte, pour les faibles, d'échapper définitivement au réel, de le nier, en vivant dans l'alcoolisme. C'est d'autant plus facile, qu'un verre en appelle un autre ; l'alcool n'étanchant pas la soif, l'excitant au contraire. Comme me disait un alcoolique : « Chaque fois que je bois, je me sens un autre homme. Malheureusement, cet autre homme a soif. »

C'est là, du moins je le crois, en termes un peu simplistes, tout le drame de l'alcool.

L'alcool étant une drogue, puisqu'il permet de s'échapper de la réalité, l'alcoolisme est donc beaucoup plus une conséquence qu'une

cause. Le chômage, la misère, la contrainte morale, le sentiment d'insécurité, l'ennui de la routine et les ennuis en général sont, en fait, les bases, beaucoup plus que les prétextes, de l'alcoolisme. Socialement parlant, on aboutira à des résultats plus concrets en cherchant à éliminer ces causes, qu'en partant en guerre contre celui-ci avec des bonnes paroles.

Trop souvent, hélas ! ce genre de campagne au Québec, aboutit à des tartuferies inqualifiables. La loi des dimanches, par exemple, qui oblige à un gaspillage criminel de nourriture et qui augmente le chiffre d'affaires des succursales de la Régie, le samedi. Elle empêche les gens normaux de se détendre le dimanche. Quant aux alcooliques, ayant pris leurs précautions le samedi, ils se saouleront chez eux. Ainsi, on ne les verra pas. Il n'y aura pas de scandale, et la morale sera sauvée.

C'est le triomphe des vicieux de la vertu !

Quant au prêche sur l'abolition et l'abstinence, c'est préconiser un excès pour en combattre un autre. D'ailleurs, pour ce qu'elles sont observées... Comme écrivait un de nos jeunes auteurs : « Si tous les lacordaires cessaient brusquement de boire, les commissions des liqueurs fermenteraient boutique. » Sous cette boutade, il y a quand même une part de vérité. Le bon sens populaire entraîne les gens beaucoup plus vers la tempérance que vers l'abstinence et l'abolitionnisme, sentant confusément que ceux-ci conduisent à des effets contraires.

En dehors des causes sociales, il y a, et il y aura toujours, des causes personnelles qui entraîneront vers l'alcoolisme. En ces cas-là,

c'est à l'individu, et à lui seul, qu'il incombe de lutter contre un abus qui deviendra bientôt un vice dont il sera la première victime. Pour cela, il faut qu'il ait le moyen de le faire.

Puisque l'alcool est une drogue sociale dont personne ne nie l'existence ; puisque sa consommation fait partie de la vie de tous les jours, j'ose espérer que le jour n'est pas loin où, dans le cadre d'une hygiène à la fois physique et mentale, on comprendra la nécessité d'éduquer les gens sur l'usage, les avantages et les inconvénients de l'alcool.

Donner le moyen de contrôler l'alcool et d'en rester maître sans en être esclave, sera la meilleure méthode de combattre l'alcoolisme. Ce sera plus profitable, en tout cas, que les belles paroles creuses et le plaisir intime de pourfendre le péché chez les autres... en les faisant bien noirs pour paraître moins gris...

Car après tout, ne faut-il pas « en toutes choses, raison garder », comme disait Montaigne ?

FRANÇOIS PIAZZA





UN POISON QUI FAIT VIVRE BEAUCOUP DE MONDE

L'alcool est, paraît-il, un poison qui tue lentement. En attendant il fait vivre beaucoup de monde.

Le premier bénéficiaire de ce commerce, c'est l'Etat.

Ce n'est pas un reproche. C'est une constatation. Si l'on est abstinent, on ne peut que se réjouir à la vue des taxes formidables que payent les gens qui veulent satisfaire ce vice honteux : si l'on est « pour », on saura pourquoi on le paye si cher ! En tant que citoyen, nous ne pouvons que nous réjouir de savoir que nous contribuons d'une manière si importante à la bonne marche des Etats fédéral et provincial.

Pour l'année 1960-61, la dernière pour laquelle nous ayons des chiffres définitifs, nous en extrayons les chiffres suivants :

Le montant des ventes, tant aux particuliers qu'aux détenteurs de permis, dans la Province de Québec, monte à \$103,468,733, ce qui en fait une des meilleures affaires commerciales de la province.

Les frais d'exploitation pour le même exercice, ont absorbés 37% de cette somme, soit \$38,318,247. Le gouvernement fédéral a reçu sous forme de taxes diverses (accise, ventes et douanes) 31.4% de cette somme, soit \$32,405,468. Ce qui donne un bénéfice com-

mercial net de \$32,685,018, soit 31.6%. Mais à cette somme, il faut ajouter le montant des recettes obtenus par les saisies, les permis et les droits encaissés par la Régie, c'est-à-dire \$12,454,973 additionnels.

Déductions faites de certains frais, la Régie des Alcools a finalement versée dans les caisses de l'Etat provincial, la coquette somme de \$44,349,839.

Une paille !

Il est vrai que la Régie a eu, à son service, pour la même période, 1259 employés, répartis dans 162 magasins. Dans ces chiffres, il faut comprendre les 6 nouveaux magasins qu'elle a ouverts, et par la même occasion, les 74 nouveaux emplois qu'ils ont entraînés, pour faire face à la demande du public.

Puisque nous parlons du marché du travail, signalons que l'industrie privée emploie à son service un bon nombre de travailleurs. Les brasseries, dans la province de Québec, ont 2,427 personnes auxquelles elles versent \$13,482,918 de salaires (pour 5 compagnies), les distilleries (pour 7 établissements) 1,797 personnes auxquelles elles versent \$8,367,280 de salaires.

Ajoutez à cela le nombre d'employés que la vente de l'alcool entraîne dans les tavernes, les hôtels, les clubs et les brasseries, et vous

verrez que pas mal de monde vit directement ou indirectement de l'alcool.

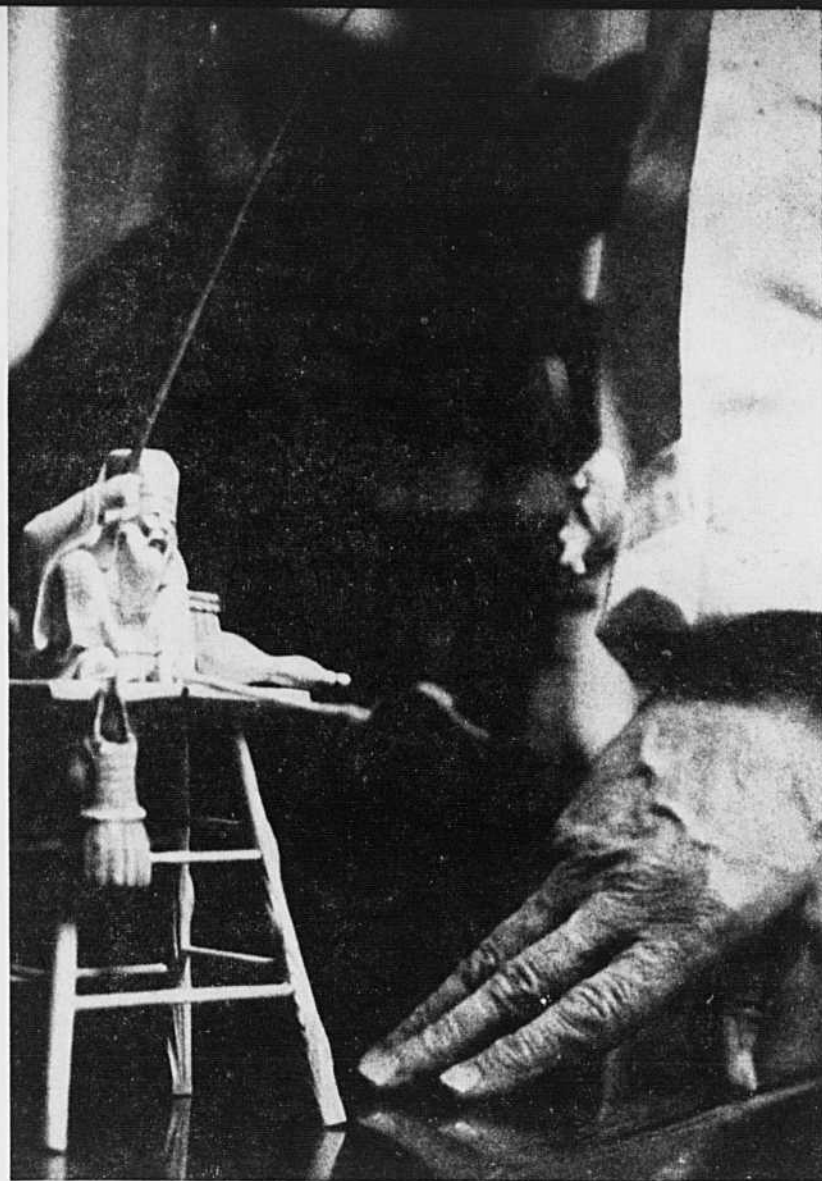
Mais où le boit-on cet alcool ? En dehors de la maison, dans 7,026 endroits.

Si cela vous intéresse sachez qu'il existe, alcooliquement parlant, dans la province de Québec, 709 auberges, 707 hôtels, 175 cafés, 178 restaurants, 6 bateaux (?), 45 wagon-restaurant, 334 clubs, 4282 épiceries, 592 tavernes. En somme on peut boire à pied, à cheval et en voiture... mais pas en avion... Le fond de l'air est « sec » dans la province de Québec... Par contre, ce qui est logique, il y a 6 bateaux « mouillés » !

Comme on le voit, l'alcool fait vivre beaucoup de monde. N'ayant pas le sens de l'humour macabre, je ne veux pas tenir compte du travail marginal qu'il fournit, aux docteurs, infirmiers, pompes funèbres, psychiatres, garagistes, policiers, avocats, juges (et j'en passe...) grâce aux abus de celui-ci qui se manifestent sous formes d'accidents ou de délirium trémens, par exemple. Cela ferait beaucoup trop de monde.

Et les chiffres étant arides, vous m'excuserez de terminer d'une manière aussi brutale. Me dois-je pas maintenant, par l'entremise de la taverne du coin, contribuer à la prospérité nationale.

FRANÇOIS PIAZZA



La main
d'Hans Selyé
ou la création

Ce rat de laboratoire qui se libère de sa peau calcifiée annonce-t-il aux hommes un secret qui, un jour, leur permettra de retrouver leur jeunesse?

Faire peau neuve...

L'expression est courante, mais jusqu'ici, exception faite des couleuvres et des homards, elle n'était jamais employée qu'au figuré.

Dans ses laboratoires de l'Université de Montréal le Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale, a conduit à bon terme une expérience dont on ne pouvait soupçonner la possibilité.

C'est la calcification des organes et des tissus qui engendre la vieillesse. Ce rat, vieilli prématurément en laboratoire, a été soumis à une expérience grâce à laquelle tous les dépôts de calcium accumulés dans l'organisme ont été canalisés vers la peau qui, rapidement, s'est calcifiée. Mais de cette véritable coquille, le rat s'échappera après avoir fait peau neuve, en laissant sa vieillesse derrière lui!



L'HOMME POURRA-T-IL UN JOUR FAIRE "PEAU NEUVE" ET LAISSER SA VIEILLESSE DERRIÈRE LUI?

Le stress est très puissant pour provoquer l'effacement de la différenciation et l'apparition d'un rajeunissement cellulaire.

**HANS SELYE,
Le Stress de la vie.**

Comment ne pas vieillir, être Faust soi-même, sans avoir à vendre son âme au diable?

Personne n'est encore mort de vieillesse

Cette phrase chargée de promesses, signée Hans Selyé, est le diagnostic le plus extraordinaire qu'un scientifique — au chevet de l'humanité — est encore osé faire. Mais elle est le fruit doré de nombreuses expériences qui, aujourd'hui, lui permettent d'affirmer que le vieillissement physiologique n'est pas déterminé par l'âge, mais par l'accumulation

de la fatigue à laquelle le corps a été soumis.

C'est le phénomène du « stress » dont il est le théoricien.

L'homme ne vieillit pas d'un seul bloc et le processus de vieillissement n'est pas le même pour tous. Comment, dans cette perspective, rajeunir les tissus et les organes qui ont dégénéré?

Le Dr Selyé croit que la calciphylaxie pourrait être la réponse à cette question qui est elle-même à l'origine d'une nouvelle science : la gérontologie.

FAIRE PEAU NEUVE...

Dans un article publié dans le *Mercure de France*, le Dr Selyé raconte brièvement comment il en est venu à s'intéresser plus particulièrement à la calciphylaxie. C'est au moment où il découvrit que le stress provoquait certaines altérations observables, évaluable, dans la structure et la composition

chimique du corps qu'il s'intéressa de plus près au tissu conjonctif, dit-il. Celui-ci est constitué de cellules lâches, sans structures bien définies, qui se retrouvent un peu partout dans l'organisme. Ce tissu conjonctif (ou de liaison) joue un rôle très important dans les réactions inflammatoires du stress. On nota qu'à la suite d'un traitement expérimental calciphylactique, une modification du tissu avait lieu, accompagnée d'un dépôt de calcium — celui-ci suivi de nécrose et de sclérose. De cette constatation naquit le nouveau concept de « calciphylaxie ». Ce dernier permet de comprendre différents phénomènes du vieillissement dont l'un des principaux est la calcification de certains organes.

En laboratoire, le Dr Selyé a pu provoquer sur des rats, les caractéristiques les plus typiques du processus de vieillissement pour, ensuite, vaincre la calcification amorcée. Ces recherches ont aussi permis de constater que le stress pouvait être utilisé pour vaincre cette calcification.

Essentiellement, l'expérience se fait en deux temps :

PREMIERE PHASE : le vieillissement est provoqué par un dérivé de la vitamine D. donné par injection ou par voie buccale. Après cinquante jours, le rat est amené à un état de sénescence comparable à celui d'un homme de 90 ans.

DEUXIEME PHASE : Une injection intraveineuse de blanc d'oeuf déclenche la calcification. Les dépôts de calcium seront canalisés vers la peau qui deviendra une sorte de coquille dont le rat sortira rajeuni.

CONNAIS-TOI TOI-MEME

Cette découverte, quand on la pousse à ses conclusions, ouvre un avenir insoupçonné tant au point de vue médical clinique qu'au point de vue humain.

S'agit-il d'une nouvelle *fontaine de jouvence*?

A cette question, le Dr Selyé répond modes-

tement : *Il s'agit moins d'ajouter des années à la vie que de la vie aux années...*

De toutes façons, ce qu'on appelle « un miracle » ne mènerait pas loin en ce domaine. Mais la compréhension d'un organisme et de son mécanisme (en l'occurrence l'organisme humain) peut être pour l'homme un miracle qu'aucune fontaine de jouvence ne saurait accomplir : se connaître lui-même, non seulement physiologiquement, mais à la fois mentalement, physiquement et organiquement.

Déjà en 1928, le Dr Selyé lui-même observa chez un patient la calcification d'organes

multiples accompagnée de néphrite (inflammation du rein) et de colite (inflammation du colon) et d'œdème des parathyroïdes. Le dépôt de calcium semblait alors découler d'une sécrétion d'hormones parathyroïdiennes.

Les recherches se poursuivirent en vue de découvrir d'autres agents locaux de sensibilisation ou de prédisposition à la calcification. On savait que les lésions locales causent une calcification localisée accompagnée de sclérose chez les rats préalablement sensibilisés au D.H.T. Par la suite, on découvrit qu'il n'y avait aucune proportion entre la lésion locale

elle-même et l'aptitude de cette lésion à se calcifier. Une épilation ou une simple compression pouvait être suffisante.

De là on découvrit qu'outre une lésion proprement dite, un grand nombre d'agents provocateurs chimiques pouvaient favoriser une telle réaction. On constata que les sels métalliques étaient beaucoup plus effectifs que les quelques agents organiques dont le nombre est limité. La question se posa, à savoir si ces derniers agissaient directement ou s'ils n'étaient efficaces que grâce à leur propriété de faire appel aux agents endogènes de l'organisme, soit les sels minéraux qui existent déjà dans le corps. L'hypothétique relation entre cette propriété et la prédisposition à la calcification peut être très significative et de grand intérêt au cours des recherches futures, estime le Dr Selyé.

Certains composés organiques, bien qu'ils peuvent agir directement, peuvent également jouer le rôle d'adjuvant en accroissant le rôle des agents provocateurs. Chez un rat sensibilisé au DHT (dihydratachysterol), une injection de dextran ne causera pas normalement de réponse calciphylaxique ; mais si l'animal reçoit ailleurs du $FeCl_3$, les deux endroits se calcifieront. Puisque les adjuvants ne font pas que différer l'absorption de l'agent provocateur, ceci amena le Dr Selyé à s'attarder au rôle des facteurs qui agissent sur tout le système, spécialement ceux qui influencent cette forme de calcification. Le plus importants de ceux-ci paraît être le stress généralisé. Provoqué en temps opportun, il peut complètement protéger le rat, même sensibilisé et réceptif, contre la calcification. Ce serait là le seul rapport précis, reconnu de façon scientifique, entre le phénomène de la calciphylaxie et le stress.

AU SECOURS DE L'HOMME

Là où les travaux du Dr Selyé et de ses collaborateurs soulèvent encore un plus grand intérêt, c'est que l'intoxication par le DHT offre de multiples similitudes avec le vieillissement prématuré tant chez les enfants que chez les adultes. Si, à vrai dire, ces similitudes ne prouvent aucune relation dans la genèse de troubles, précise le Dr Selyé, il est quand même intéressant de noter que la production expérimentale de ces manifestations en laboratoire peut être prévenue par une technique calciphylactique.

Il suffit d'ailleurs de s'arrêter aux résultats obtenus sur des rats pour s'interroger sur l'utilisation, encore hypothétique il est vrai, que les spécialistes de la gérontologie pourront en faire en l'an 2000 — peut-être...

Un premier rat montre ses dents qui sont celles d'une petite bête qui n'a pas encore connu la vieillesse. Mais, dans la même cage, voici un autre rat qui, en laboratoire, est devenu presque centenaire...

Une autre cage : la science a provoqué le vieillissement simultané de ces deux rats. Mais un seul a été rajeuni. C'est le phénomène de la calciphylaxie. L'œil du rat rajeuni est alerte et vif... Une taie recouvre les yeux

*Le docteur
Hans Selyé*

du rat prématurément vieilli ; il connaît déjà tous les maux de la vieillesse dont la cataracte.

On retire de la première cage, le rat qui n'a pas encore connu la vieillesse ; de la seconde, celui qui, après avoir connu la vieillesse provoquée en laboratoire, a été rajeuni. Ils sont du même âge. Seule la coloration de la peau nous permet de les distinguer l'un de l'autre. Plus sombre chez le second, la peau est cependant d'une qualité égale à celle du rat qui n'a jamais connu, chronologiquement ou en laboratoire, le poids des ans. Les dents de l'animal qui n'a jamais eu que son âge sont saines et jeunes. Mais celles du rat rajeuni le sont aussi.

L'expérience est concluante.

Ces rats de laboratoire annoncent-ils une nouvelle race d'hommes ?

Mais répétons le : pour le Dr Selyé, « il s'agit moins d'ajouter des années à la vie que de la vie aux années... »

DU REVE A LA REALITE

Parallèlement à ses travaux de recherches, le Dr Selyé prépare actuellement deux volumes. Dans le premier, il se propose de faire l'inventaire de ses notes personnelles à seule fin d'aider ses successeurs ; le second sera une étude sur les mastocytes — soit une étude de certaines cellules importantes dans plusieurs phénomènes biologiques dont la calci-phylaxie.

Hans Selyé est un être dont la sensibilité vibre tant au bout des doigts que dans le regard. Sa présence est intense. Ceux qui doutent que le scientifique, a priori, ne soit un artiste, n'ont qu'à lire *le Stress de la vie*.

Les réalistes qui poursuivent des « buts pratiques » sont rarement aussi pratiques et réalistes que les rêveurs qui ne font que poursuivre leurs rêves, y dit-il entre autres choses.

Et ailleurs encore, citant le plus illustre des scientifiques de notre ère, il écrit : *Rien ne peut nous exhiler autant que le mystère, dit Einstein ; c'est l'émotion essentielle et indispensable, à l'origine de tout art véritable et de toute vraie science. Celui qui l'ignore et qui est incapable de s'émerveiller, de ressentir de l'admiration, est semblable à un mort, à une chandelle morte ».*

Et subitement, l'oeuvre du Dr Hans Selyé nous apparaît comme une philosophie physique. L'Histoire nous apprend, en effet, que *l'ami de la sagesse* était tout d'abord *l'ami de la nature*. Et la plupart des philosophes grecs n'étaient-ils pas eux-mêmes des physiciens ?

Le Dr Selyé, lui-même, parle à juste titre de *l'inséparabilité de l'oeuvre et de l'ouvrier*. Trop souvent, dans notre étroite logique à tiroirs, nous tentons de dissocier l'une de l'autre, l'oeuvre de l'homme.

Mais il suffit de voir Hans Selyé dans son laboratoire, de se retrouver en compagnie de ses livres, pour comprendre aussitôt la nature même de cette inséparabilité.

LOUISE POULIOT



La source
certaine d'argent

LIQUIDEZ VOS COMPTES AVEC UN PRÊT NIAGARA

Chez Niagara, vous pouvez obtenir jusqu'à \$3,000 et même davantage, pour toute raison valable. Le conseiller Niagara est accueillant et son unique préoccupation est de vous être utile. Vous avez le choix de plusieurs sortes de prêts. Le service est rapide et courtois. Veuillez consulter l'annuaire du téléphone pour connaître l'adresse de la succursale Niagara de votre localité.

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie de prêt entièrement canadienne



ILE DE LA DAMOISELLE, ILE D'AMOUR



Jacques-Cartier, le découvreur du Canada.

UN ROMAN D'AMOUR DE L'HISTOIRE DU CANADA

NOUS sommes au mois d'avril 1542. La journée est belle, mais venteuse. Sur le quai de Honfleur, les marins et les hommes de labour s'affairent aux derniers préparatifs d'appareillage des trois navires, le **LECHE-FRAYE**, le **VALENTINE** et le **ANNE**, qui prendront la mer sous le haut-commandement de Sieur de **ROBERVAL**, lieutenant du Roi et Vice-roi du Canada.

Balançée par les flots qu'un

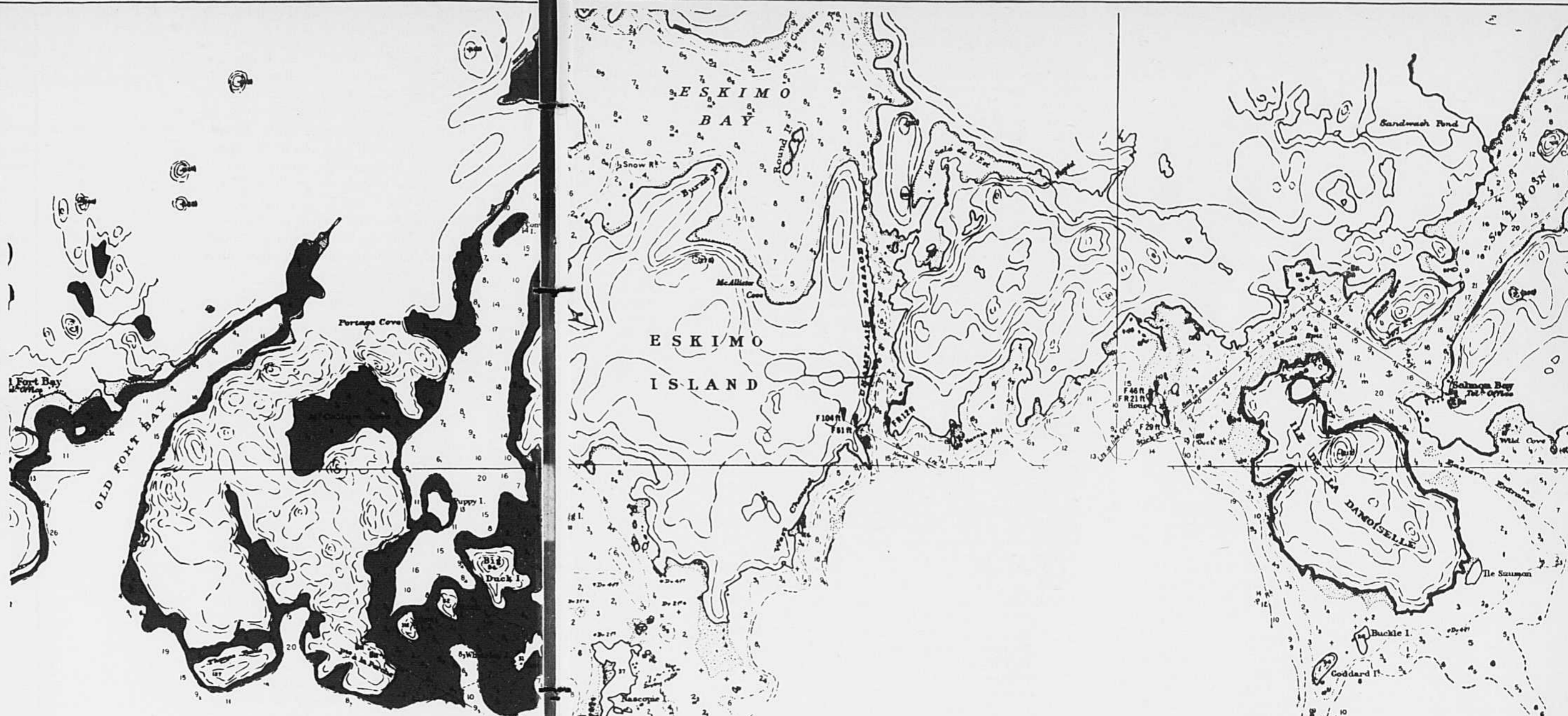
soleil blanc rendent argentés, la flottille est le point de mire de très nombreux Honfleurais désireux de voir lever l'ancre. Les rires, les interpellations gouailleuses, les adieux plus discrets de même que les chants, les prières, les cris de commandement et le tintement des cloches créent un air de liesse et de confiance.

Le départ de Jean-François de la Rocque, Sieur de Roberval, de Noël Saint-Rémy et d'Acy, est, à coup sûr, le plus considérable jamais consenti par le roi de France dont les légitimes ambi-

tions se sont soudainement soulevées d'indignation devant les prétentions, des Espagnols et des Portugais, de partage des terres d'Amérique.

— Je voudrais bien voir la clause du testament qui m'exclut du partage du monde s'était écrié le roi qui, du même souffle, avait chargé le navigateur Jacques-Cartier, d'une troisième expédition en Nouveau-Monde afin d'en prendre possession, définitivement, au nom du Roi Très Chrétien. Plusieurs mois plus tard, de Saint-Malo, le Malouin

UN ROMAN INÉDIT DE CAP ET D'ÉPÉE PAR Rejane DESRAMEAUX



avait levé l'ancre avec cinq navires chargés d'abondantes provisions et de 400 hommes environ. Il devançait ainsi, le départ du sieur de Roberval qui promettait de suivre, peu de temps après, avec trois autres navires.

Mais une fois nanti de fonctions quasi-royales par un souverain qui était son ami, François Ier, le vice-roi ne s'était pas empressé de mettre ses projets à exécution. Donc, le Commandant de l'expédition l'attendait encore sur les rives incultes du lointain Canada, exposé au massacre des tribus iroquoises ou à la mutinerie de ses hommes, révoltés par les privations de toutes sortes.

On était sans nouvelles de Jacques-Cartier depuis plusieurs mois et de grandes inquiétudes à son sujet, étaient partagées par ses amis, ses parents et sa femme, surtout, la tendre et fidèle Catherine des Granges.

La chère femme était venue, expressément de Saint-Malo avec l'espoir d'approcher le sieur de Roberval pour lui confier, à l'intention de son mari, un message de tendresse et d'encouragement.

Sur l'estrade dressée pour la circonstance, elle s'était approchée d'un groupe de notables qui avaient son mari en très haute considération, mais elle ne quittait pas des yeux celui dont elle aurait voulu attirer l'attention ou du moins

un signe de reconnaissance. Elle avait plusieurs fois rencontré son regard, mais il avait détourné la tête avec un air de parfaite indifférence. Autour d'elle, se pressaient les hauts dignitaires religieux et civils, les armateurs responsables de l'expédition, les bailleurs de fonds du sieur de Roberval et les officiers de qualité qui allaient s'embarquer à sa suite.

On y faisait grande dépense de recommandations, de souhaits de réussite et de sourires aussi. Car de « très hautes dames » avaient été invitées pour relever la cérémonie de leur somptueuse élégance. Elles entouraient même avec force minauderies, le Sieur de Roberval, bellâtre et célibataire par surcroît ! Pour l'instant, il faisait la roue au milieu de l'escadron féminin qui admirait, sans réserves, sa mine admirable sous son riche pourpoint de velours vert-paon tout brodé d'or. Hautain et superbe, la main fine, où scintillaient de magnifiques bagues, appuyée sur la hanche, il dominait de sa haute taille et d'un regard scrutateur, les êtres et les choses qui lui composaient un décor.

Cependant, de son ordinaire, volubile de compliments galants et de propos ambitieux, il semblait terriblement distrait, inquiet même, et l'attentive Catherine des Granges qui ne le quittait pas du regard, comprit que le « Superbe » (on l'avait surnommé ainsi à la cour) était en proie à une grande nervosité que trahissait la main crispée sur le pommeau d'or de sa rapière. Il prome-

nait son regard inquisiteur sur la foule qui devenait plus dense, allant des abords du quai, voisin des navires en partance, à une sorte de petite voie où s'engageaient les voitures des arrivants. Son expression d'impatience révéla à l'intelligente femme que l'objet de l'attente du vice-roi se faisait bien désirer.

Déjà sur l'estrade, certains officiers, gentilhommes richement vêtus, pour la plupart décorés, prenaient congé des notables venus saluer leur départ et s'inclinaient devant le prélat pour sa bénédiction. C'est qu'un nouveau venu, le capitaine Jean-Alphonse de Saint-Onge qui avait la charge directe de l'équipage des trois navires, annonçait qu'on allait lever l'ancre. Cet homme encore jeune et d'une élégance athlétique, possédait de l'instruction et une plume alerte et précise. Il devait donc, tout le temps qu'allait durer l'expédition, écrire le journal de bord.

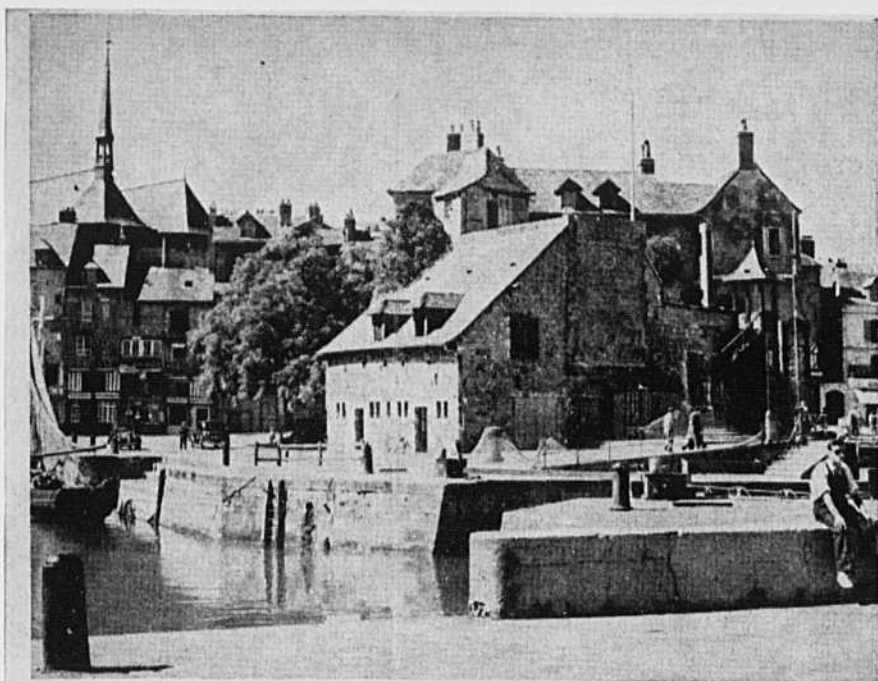
Ses hommes avaient en lui une confiance aveugle et appréciaient sa bravoure, sa clairvoyance et son sens de la justice. Cependant, sa suggestion de monter à bord, sans tarder, fit sursauter le Sieur de Roberval qui lui adressa la parole d'une voix tremblante de colère.

— Depuis quand vous croyez-vous le droit de donner des ordres ? Vous ignorez donc que je suis le maître de l'expédition... ?

— je n'ai nullement l'intention d'outrepasser mes droits, dit le capitaine d'une voix calme et en soutenant sans sourcilier le regard courroucé de son terrible

PERSONNAGES

- JEAN-FRANÇOIS DE LA ROCQUE, sieur de Roberval, 50 ans
- MARGUERITE DE ROBERVAL, nièce de M. de Roberval, 20 ans
- NICOLAS DE LESPINAY, amoureux de Mlle de Roberval, 22 ans
- DAMIENNE, chaperonne de Mlle de Roberval, 55 ans
- JEAN DE LA NOIREFONTAINE, confident de M. de Roberval, 23 ans
- CATHERINE DES GRANGES, épouse de Jacques-Cartier, 51 ans
- JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-ONGE, capitaine de vaisseau, 40 ans
- MARGUERITE D'ANGOULEME, soeur de François Ier, 52 ans



Honfleur d'où appareilla le vice-roi du Canada.

chef. Mais mon expérience de marin me conseille de lever l'ancre sans attendre davantage. La mer est bonne et les vents sont favorables. N'attendons pas que les éléments de la nature contrecarrent, une fois de plus, tous nos projets. N'avons-nous pas déjà retardé à quitter la France... ?

— Ceci n'est pas de votre concerne, M. de Saint-Onge. Dois-je donc vous répéter que je suis le seul, d'après la volonté royale, autorisé à donner des ordres, sur terre et sur mer, à tous les hommes qui sont du voyage ainsi qu'à vous-même, monsieur le capitaine ? Enfin tant que vous le demeurerez selon mon bon plaisir. N'insistez donc pas.

Le vice-roi avait prononcé ces dernières paroles d'une voix cinglante avant de tourner les talons devant le marin incliné, le visage crispé sous l'insulte. L'attitude soumise de M. de Saint-Onge était-elle inspirée par la crainte d'être privé de ses fonctions de capitaine ? Assurément non ! Mais le sens de l'honneur et du devoir envers les marins qui avaient bien voulu consentir à faire partie de l'expédition à condition de servir sous ses ordres personnels, l'exigeait. Ainsi s'il avait maté son indignation, c'était pour sauvegarder l'intérêt de tous ceux qui comptaient entièrement sur lui, sur sa présence en mer, afin d'être protégés contre la sévérité souvent trop rigoureuse et parfois cruelle du Sieur de Roberval. De trop nombreux échos de sa brutalité, ses folles libéralités, de ses appétits sexuels frisant les limites du scandale, des sanctions brutales imposées aux pauvres terriens qui vivaient sur ses domaines avaient fait de lui un sujet de répulsion et de crainte chez ses compatriotes, qu'ils fussent des grands de la cour ou d'humbles roturiers.

Le capitaine de Saint-Onge connaissait tout du caractère altier de son supérieur ainsi que de son existence ballottée entre ses innombrables créanciers, ses dettes de jeu, les hypothèques sans recours de ses différents domaines. A cinquante ans, la situation financière de Sieur de Roberval était dans le marasme complet et seule la générosité inépuisable de FRANÇOIS Ier avait pu l'en tirer, en payant toutes ses dettes et lui offrant, sur un plateau d'argent le titre de vice-roi du Canada convoité par tant d'autres. Le roi avait même poussé la générosité jusqu'à remettre à son protégé et

ami de jeux, la forte somme de 45,000 livres !

M de Roberval qui était le fils de Bernard de la Rocque appartenait à une très ancienne famille de Picardie. Mêlé au procès intenté par Anne de Bretagne au Maréchal de Gié, il avait rendu témoignage dans l'intérêt de celui-ci. Le Maréchal de Gié qui avait toute la confiance de Louis XII, époux de la reine Anne, était aussi le gouverneur du jeune François d'Angoulême, futur roi de France. Or il apparut que les deux rois, le régnant et celui qui allait être François Ier, aimaient le Maréchal de Gié, grand ami de Bernard de la Rocque, Sieur de Roberval. Il est aussi évident que le même maréchal n'était pas un ingrat et sut prouver sa gratitude à ceux qui lui avaient gardé toute leur confiance et leur loyauté car, immédiatement après son retour auprès de Louis XII, des charges de confiance furent largement accordées au Sieur de Roberval : Fonctions de maître du palais royal, connétable-gouverneur de Carcassonne en 1513, ambassade auprès du Sultan et porte étendard du Comte d'Armagnac.

Ces différents postes situés dans le voisinage royal immédiat firent donc que le fils de Bernard de la Rocque soit élevé et grandisse auprès du futur François Ier, au Château d'Angoulême, habitation de la famille royale. Ce qui explique aussi l'amitié fraternelle qui unit les deux jeunes hommes jusqu'à la mort de François Ier, le plus grand des Valois.

Le fils de Bernard de La Rocque avait toujours été bien vu à la cour de France où on l'appelait le « Petit Roi de Vimeu » sur le compte des immenses seigneureries qu'il possédait en Picardie et des domaines considérables qui lui venaient de sa mère, à Roberval, à Poix, à D'Asy et à Noé Saint-Remy. Son goût de l'opulence et du commandement s'explique également par son habitude d'évoluer parmi les grands de la cour. Ne s'étant jamais soucié du moindre calcul ou de se priver de quoi que ce fût, il avait dissipé, en peu de temps, la fortune considérable laissée par sa mère laquelle était une parente de Diane de Poitiers.

Aussi quand fut saisi son domaine de

Roberval, il vécut, pendant un certain temps, d'emprunts considérables aux membres de sa famille : les de la Rocque du Languedoc, ceux d'Armagnac et ceux de Picardie... Hypothéqué sans espoir, criblé de dettes et ayant atteint la cinquantaine, Jean-François réussit, une fois de plus, à atténuer le cœur de son roi et ami qui lui fit don d'avantages inimaginables pour refaire sa vie tout en ménageant sa dignité et son grand orgueil. Pour lui, la terre promise allait être le Canada alors que le rajeunissement de son cœur blasé allait être confié à la très gracieuse Marguerite de Roberval, une nièce éloignée orpheline et en possession d'une vaste fortune.

Un brouhaha, venant du côté de la voie où arrivaient les voitures, interrompit le cours des réflexions de Saint-Onge sur le sort du Sieur de Roberval. Une toute jeune femme, somptueusement vêtue, venait de mettre pied à terre. Elle était suivie d'une chaperonne vêtue à la normande, courte et bien en chair, le visage rougeaud et révélant les meilleures dispositions du monde. Afin de frayer un chemin à celle dont, apparemment, elle était la duègne, elle marchait la première en jouant du coude, du dos, du devant et des valises suspendues au bout de ses fortes mains dont elle se servait pour maintenir la voie libre. Accompagnant ses exercices vigoureux des hanches et des pectoraux, d'invectives hautes en couleur et de recommandations toutes maternelles à la gracieuse personne blonde qui la suivait pas à pas, elle provoquait sur son passage les quolibets sympathiques des Honfleurais. Les rires qui saluaient les poussoires de la bonne Damienne, car c'était son nom, attirèrent aussitôt l'attention du Sieur de Roberval. Voyant celle qu'il attendait, son visage se détendit et il s'adressa à un de ses jeunes officiers.

— M. de Lespinay, allez donc quérir la jeune fille blonde qui se dirige, avec sa gardienne, vers un de nos navires. Priez-la de bien vouloir vous suivre afin de recevoir les bons souhaits des personnages qui nous honorent de leur présence et la bénédiction de Monseigneur l'Evêque.

Le jeune homme s'empressa d'obéir à l'ordre donné et put échapper à l'oeil observateur de Jean-François de La Rocque qui n'eut pas le temps de constater le trouble et la rougeur qui transformèrent son visage. D'ailleurs, de son poste d'observation, l'oncle de la gracieuse Marguerite de Roberval se laissait aller à l'admiration de sa silhouette légère et charmante, de traits harmonieux de son visage angélique encadrée d'une chevelure blonde, abondante et mousseuse.

Le seul témoin perspicace qui comprit, au même instant, la nature des sentiments qui animaient les principaux acteurs du drame passionnel que la vie leur réservait, fut le capitaine Jean-François de Saint-Onge, qui se tenait à l'écart des autres invités.

Après avoir scruté le visage adouci du vice-roi du Canada, il chercha des yeux le jeune Nicolas de Lespinay qui s'approchait de Marguerite. De loin, il devina la nervosité mal contrôlée du nouvel officier de même qu'il discerna la timidité touchante de celle qu'on attendait sur l'estrade des invités. Après quelques phrases murmurées timide-

ment, M. de Lespinay présenta le poing et Marguerite y plaça sa petite main d'enfant. « Quel beau couple ils font ! » pensa M. de Saint-Onge.

Il y avait déjà deux ans que son cœur avait répondu à l'appel de Nicolas de Lespinay, orphelin comme elle et l'unique héritier de vastes domaines en Périgord, lieu d'origine de Marguerite. Ils avaient juré de s'appartenir, mais le jour où l'opulent Jean-François de La Rocque, vint au château revendiquer ses droits de tuteur en tant que seul parent vivant de la jeune fille, tous les rêves de bonheur avaient été menacés. De plus, récemment nommé vice-roi du Canada, M. de Roberval avait annoncé à sa nièce son intention de l'amener avec lui en Amérique où la puissance et la fortune l'attendaient, la jeune fille avait cru mourir de chagrin car aucune alternative, autre que celle de l'obéissance, ne s'offrait à elle. La révolte ne pouvait que la conduire dans un couvent, probablement pour le reste de ses jours. A Nicolas, elle avait confié ses craintes et son désespoir de ne pouvoir devenir sa femme, étant sous la tutelle d'un homme puissant et volontaire. Alors les deux enfants avaient décidé de ne pas se quitter et de partir ensemble en Canada, nourris d'un espoir que la liberté les y attendait sûrement.

Aussi, dès que la date fixée pour le départ de la flottille fut annoncée, le jeune chevalier de Lespinay était allé offrir ses services aux officiers recruteurs qui ne refusaient aucune recrue intéressante et riche par surcroît. La présence de Nicolas de Lespinay fut immédiatement signalée au Sieur de Roberval, qui s'empressa de l'attacher à son service personnel, appréciant la présence d'un officier titré, de vieille noblesse et fortuné. Ce qu'il ignorait, c'était la nature des liens qui unissaient le jeune seigneur à sa gracieuse nièce. Or, des événements fortuits allaient la lui apprendre.

Si Marguerite avait peine à contrôler une forte émotion, son compagnon, lui, ressentait une vive inquiétude. Dans son esprit une question ne cessait de se poser : « Pourquoi ai-je donc été choisi par M. de Roberval pour aller quérir ma chère Marguerite ? Pourquoi moi plutôt qu'un autre ? Saurait-il notre secret... ? Se douterait-il de notre complot de partir tous les deux en Canada ? Pourquoi, moi, plutôt qu'un autre ? »

Le fil de ses pensées fut interrompu par une pression légère de la main de Marguerite sur son poing nerveux ; c'est qu'ils étaient arrivés aux gradins de l'estrade. Elle leva vers son oncle ses beaux yeux myosotis, où toute la douceur du monde semblait être contenue, et le regard sévère du vice-roi s'adoucit aussitôt. Alors elle monta jusqu'à lui ; fit une courte révérence au chevalier de Lespinay qui s'éloigna aussitôt sans oser la regarder pour aller se réfugier auprès du capitaine de Saint-Onge dont il avait deviné toute la sympathie.

La voix impérieuse de M. de Roberval commanda maintenant le silence et toute l'attention.

« Avant de permettre à ma chère nièce de présenter sa soumission à Monseigneur l'Evêque, il me plaît de vous dire qu'elle a bien voulu consentir à quitter ses terres du Périgord afin de m'accom-

pagner en Canada. Aussi lui suis-je infiniment reconnaissant et lui accorde toute ma confiance et ma protection. Elle sera mon principal soutien durant la pénible traversée qui nous attend et si la Providence ainsi que la volonté royale me le permettent, après le succès qui couronnera sûrement tous nos efforts de colonisation et nos sacrifices, en tant que vice-roi, je conférerai à mademoiselle Marguerite de Roberval, ma nièce et ma pupille, le titre de reine du Canada.

Une sorte de stupeur se répandit aussitôt sur les traits de tous ceux qui venaient d'entendre la déclaration officielle du vice-roi. Cette déclaration n'était-elle pas aussi un engagement formel que prenait l'oncle envers la nièce et qui révélait les projets nourris secrètement par lui : épouser Marguerite afin d'en faire sa reine.

Marguerite chancela, mais un bras protecteur lui vint en aide. C'était celui de Catherine des Granges à ses côtés. A l'instar du capitaine de Saint-Onge elle avait su lire dans les coeurs des deux pauvres amoureux le secret qu'on voulait dérober, à tout prix, à la curiosité. Dame Catherine des Granges Cartier murmura à l'oreille de la jeune fille : « Courage, mon enfant ! Surtout ne trahissez pas votre secret. Il y va de la vie de Nicolas et peut-être, aussi, de la vôtre ! Je prierai pour vous ! »

Marguerite se ressaisit et chercha, dans l'assemblée, l'objet de son amour. Il était livide. Les deux malheureux amants échangèrent un long regard de détresse. Puis Nicolas baissa la tête.

Nicolas de Lespinay qui avait quitté Marguerite quelques semaines plutôt, ignorait tout des projets infâmes du vice-roi. Il se demandait donc si son amante ne les lui avaient pas cachés. Mais la jeune fille était innocente et n'avait jamais deviné les intentions de mariage de son parent et encore moins le sentiment amoureux qu'il ressentait à son égard. Et pourtant, d'un ton péremptoire, il venait d'annoncer sa volonté irrévocable de faire d'elle sa femme, sans même l'avoir informée de sa décision. La pauvre enfant complètement bouleversée ne trouvait plus les mots de remerciement aux notables qui la félicitaient... et lorsqu'elle s'approcha du prélat elle s'agenouilla sans mot dire. Le digne religieux la releva aussitôt et prononça pour elle seule des mots d'affectueux encouragement. Avait-il deviné le drame qui secouait le coeur de la jeune fille ? Catherine des Granges se tenait toujours à ses côtés et l'attira alors à l'écart. Elle s'efforça de la consoler puis lui demanda, comme une faveur, de bien vouloir apporter une médaille miraculeuse de Notre-Dame qu'elle destinait à son mari.

— Lorsque vous le verrez en ce lointain Canada, dites-lui bien que toute ma pensée et mon coeur sont pleins de ma tendresse pour lui et que je prie Dieu de nous le ramener satisfait de sa mission et en bonne santé.

Marguerite s'était blottie sur l'épaule chaude de la brave Catherine et s'abandonna à son désespoir. Elle lui murmura à travers ses sanglots qu'elle tiendrait sa promesse et demanda aussi qu'on priât pour elle. Comme il lui était pénible de s'arracher à une si sincère affection au moment de quitter la vieille terre de France ! Impatient, M. de Roberval vint mettre un terme aux effusions de la pauvre Marguerite.

— Ventre-saint-gris, mesdames, on dirait que vous le faite exprès ! Ne voyez-vous pas que vos sornettes et vos pleurnicheries menacent l'ordre de notre départ ? Dame Cartier, je vous prierai de libérer mademoiselle de Roberval. Nous partons à l'instant.

Peu après, au son des carillons de la ville et de la salve d'artillerie qui tirait le coup de partance, le *Lèche-Fraye*, le *Valentine* et l'*Anne* glissaient hors de la rade de Honfleur vers un destin inconnu et combien tragique.

Il y avait deux semaines que le *Lèche-Fraye*, suivi de distance stratégique par le *Valentine* et l'*Anne*, filait à voiles gonflées vers le Nouveau-Monde. Selon M. de Saint-Onge, la boussole indiquait le mouillage des trois navires, tout probablement vers la mi-juin, aux abords de Terre-Neuve, alléguant la présence continue du facteur « beau-temps » jusqu'au bout du voyage.

Les premiers jours de dépression et de malaises passés, la vie à bord, organisée par les sous-officiers François de Mire et Jean de la Salle, avait réussi à déridier les plus soucieux et à donner confiance aux passagers du premier pont comme à ceux de la cale. Conseillés par leur capitaine-pilote, les deux jeunes compères, boute-en-train infatigables, ne reculèrent devant aucun obstacle afin que les journées s'écoulassent dans une gaieté continue. Aussi les distractions se succédaient à un rythme endiablé et chaque jour consacré à une activité portant le cachet de la nouveauté. Certains jours étaient donc consacrés à la pêche, une pêche presque miraculeuse qui permettait de garnir la table de rares et succulents poissons. Si la mer était calme, on priait les plus hardis nageurs à faire preuve d'intrépidité et les plongeurs qui piquaient une tête par dessus bord, sur une lame couronnée d'écume, offraient un spectacle qui émerveillait les passagers, les femmes surtout, faisant partie de l'expédition. Parmi les plus spectaculaires, Nicolas de Lespinay s'avérait être le meilleur. Ses prouesses lui avaient même attiré les compliments du vice-roi. Ce dernier, plus affable depuis quelque temps, poussait même la condescendance à poser les yeux sur les humbles sujets qui se trouvaient à bord. Il avait donc assisté à quelques loisirs des gens de sa suite sans jamais y prendre part, ce qui aurait été contraire à sa dignité.

Les rapports plus conciliants qui s'établirent entre M. de Roberval et M. de Saint-Onge incitèrent ce dernier à obtenir de son chef le privilège de laisser monter sur le pont les futurs colons de la Nouvelle-France qui occupaient la cale, à titre de recrues du Roi. Au nombre d'environ 150, ces hommes et ces femmes avaient été, pour la plupart, sortis des prisons de Nantes et de Toulouse, de par la volonté de François Ier, et ils avaient été placés sous l'autorité de M. de Roberval dont le projet était de fonder une colonie calviniste au Nouveau-Monde. Le projet longuement mûri avait pour but de soustraire les Français, catholiques réformés, aux persécutions des catholiques tout puissants, précurseurs de la Ligue, et de les installer à perpétuité et hors de toute atteinte sur un continent libre.

Or il n'était pas encore répandu, chez les Français de l'époque, ce goût de

l'aventure et de la colonisation et bien qu'il fallait pour le Canada de nombreuses recrues, appartenant à tous les métiers, et capables d'affronter les mille et un dangers d'un pays inconnu dont l'étendue était inimaginable. C'est donc pour arriver à ses fins que le Sieur de Roberval obtint de François Ier la faveur d'offrir la liberté aux détenus des prisons de Toulouse et de Nantes, en échange de leur labeur et de leur loyauté à la cause de la colonisation en Amérique.

Parmi ces malheureux se trouvaient des voleurs, des assassins, des receleurs, des ribaudes et aussi des malades dont la vie ne tenait plus qu'à un fil. Certains étaient accompagnés de leur femme ou de leur fiancée ; celles-ci cependant étaient honnêtes et sans reproche.

Voilà le beau monde que M. de Roberval amenait pour fonder une colonie française et calviniste en Canada. Le risque était grand, mais l'autoritaire vice-roi n'était pas homme à reculer devant les conjectures embarrassantes que présentait son vaste projet. Le sort en était donc jeté et voguait la « galère » sur la mer de la liberté.

Ces lamentables aventuriers furent donc invités, eux aussi, à prendre part aux danses campagnardes sur le pont arrière du navire et à chanter en chœur, aux accords bien rythmés d'une guitare pincée avec entrain par le chevalier de la Salle. Ce qui faisait que certains soirs, quand la brise devenait complice de la bonne humeur, au coeur de l'océan, montaient et se répercutaient dans l'air salin, les éclats de rire et les refrains, nostalgiques ou grivois, de la vieille province française.

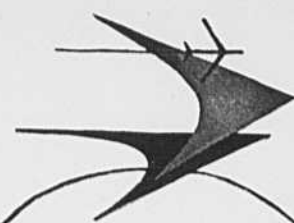
Que devenait la gracieuse Marguerite de Roberval ?

Depuis le départ de Honfleur, elle n'était presque pas sortie de sa cabine, voisine de celle de son oncle et à quelques pas de celle du capitaine de Saint-Onge et de son second, Michel Roussil.

Situées à babord, ces trois cabines étaient complètement isolées de celles qu'occupaient, à tribord, les officiers de la suite du Sieur de Roberval. Les communications entre passagers des ponts de gauche et de droite étaient interdites par ordre catégorique du vice-roi. Seuls les membres de l'équipage que le service appelait là et les soldats chargés du guet y avaient droit de passage. M. de Roberval s'étant réservé l'espace pour y faire ses promenades quotidiennes, seul ou en compagnie de sa nièce à qui il ne permettait de sortir que le soir.

Jaloux de son autorité et jaloux de son amour tardif pour sa gracieuse parente, il avait jugé à propos de la soustraire à toute curiosité, voire même à toute convoitise étrangères aux siennes. « Ainsi, pensait-il, je ne tente pas le diable. » Ignorant pourtant tout du lien amoureux qui unissait Marguerite à Nicolas, il éprouvait des craintes inexplicables et avait résolu de garder la jeune fille sous sa constante surveillance.

Ainsi la pauvre enfant ne parlait à aucune autre personne de l'équipage, à l'exception de son oncle et de la dévouée Damienne, et, en de rares exceptions, au capitaine de Saint-Onge quand celui-ci lui apportait un ordre de la part du vice-roi. En dépit des trop courts moments à sa disposition, M. de Saint-



Ne manquez pas cette merveilleuse occasion d'aller en

EUROPE CETTE ANNÉE

Copenhague ! La ville que l'on peut difficilement décrire tant elle est merveilleuse. Vous comprendrez pourquoi quand vous prendrez part aux plaisirs enchanteurs des jardins du Tivoli... que vous dégusterez les fameux mets de ses restaurants (attendez de goûter le smørrebrød dans toute sa gloire)... que vous vous baladerez dans ses magasins pleins d'aubaines... ou que vous ferez la fête dans ses joyeuses démonstrations nocturnes.

Voici une autre agréable surprise. Vous pouvez ajouter à votre voyage en Europe, une visite au merveilleux Copenhague — sans frais additionnels ! Laissez SAS vous expliquer comment. Ou, si votre voyage est encore à l'état de projet, faites que Copenhague soit pour vous la porte qui s'ouvrira sur toute l'Europe.

GRATUIT. Demandez au bureau de SAS ou à votre agent de voyage SAS — ou écrivez à SAS — pour le nouveau guide de voyage "Pleasure World". Il vous donnera tous les détails sur les villes que vous pourrez visiter sans frais additionnels, excursions, facilités de magasinage, louage d'automobiles, et beaucoup plus.

SAS
SCANDINAVIAN
AIRLINES SYSTEM

Edifice du Carré Dominion
Suite 323,
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, P. Qué.



PISTOLET
A PLOMBS
LUGER
AUTOMATIQUE

• Magasin de recharge
• Plus de 15 parties mobiles
• Entièrement automatique
Modèle automatique de même grandeur que le Luger. Contient 8 rondes complètes qui se déclenchent dans la crosse simulant le vrai Luger. Décharge 8 plombs forme de balles. Action automatique à glissière. Fait de Styrene résistant et moulé parfaitement dans tous les détails. Le modèle de pistolet le plus authentique jamais vu. Livré démonté avec ressorts habilement construits. Instructions complètes. Plombs et étui de ceinturon disponibles. Garantie sur remboursement. Envoyez \$2.98 plus .27 pour frais de poste ou commandez C.O.D.

NEW YORK IMPORTS Dépt. LR512 Downsview, Ont.



François Ver, ami et protecteur de M. de Roberval.

Onge avait su lui communiquer toute la confiance dont elle avait si grand besoin et l'assurer de son amitié sincère pour son amant Nicolas de Lespinay.

Convaincue de la loyauté du capitaine et incapable de vivre plus longtemps dans l'incertitude des sentiments que le jeune homme nourrissait à son égard, un matin Marguerite perdit toute prudence et supplia son ami de lui remettre un billet. Bouleversé par le trouble de la jeune fille, de Saint-Onge promit de transmettre le message de tendresse de vive voix mais refusa de se charger d'un billet doux compromettant qui pouvait, dans le cas de sa découverte par M. de Roberval, menacer la tranquillité relative de tous et peut-être l'existence de quelques-uns d'entre eux.

Pour Marguerite, l'aspect le plus cruel de sa situation était d'être privée de la présence de celui qu'elle aimait et, depuis l'embarquement sur le *Lèche-Fraye*, elle retournait dans sa tête les différents moyens de franchir la zone défendue afin de le retrouver sans risquer leur vie. Ce jour-là, après le départ de M. de Saint-Onge, elle sentit revivre sa foi et trouva en elle encore assez de courage pour jouer son rôle de confidente soumise et attentive auprès de son oncle. Car, les entretiens que, plusieurs fois par jour, le vice-roi sollicitait, lui devenaient une véritable corvée de plus en plus difficile à accomplir. C'est son amour persistant pour Nicolas qui lui avait donné la force de taire sa détresse et d'écouter les aveux de celui qui ne cachait plus ses intentions d'en faire son épouse, ses rêves de grandeur et de puissance, ses ambitions effrénées. D'être obligée de se taire et de cacher la vérité lui était un véritable supplice.

Elle appréciait, cependant, la réserve respectueuse qu'observait à son égard M. de Roberval et lui savait gré de sa grande discrétion durant leurs entretiens que, toujours, il provoquait en présence de sa dévouée Damienne. Autoritaire et intolérant de son ordinaire, l'oncle de Marguerite se montrait conciliant et déferent devant elle. Elle en conclut qu'il l'aimait vraiment et qu'il s'humanisait à son contact quotidien.

L'oeil exercé de l'écrivain Jean-Alphonse de Saint-Onge avait deviné les motifs responsables de la transformation du caractère de son supérieur, mais n'osa croire à sa constance. Connaissant trop bien l'intolérance et la dureté de son jugement, il en conclut que le fauve

n'était que charmé, non dompté.

L'avenir hélas! allait lui donner raison.

«**M**La blanche Marguerite est donc tellement absorbée par ses pensées mélancoliques qu'elle ignore, à ses côtés, la présence du plus soumis de ses sujets...? »

La jeune fille sursauta à la voix autoritaire de son oncle qui prononçait des paroles incompatibles avec son caractère. Et pourtant il était sincère, elle le savait. Mais combien à craindre!

Elle ne l'avait pas entendu venir. Elle attendit, parfaitement calme et sans baisser le regard devant son oeil scrutateur et surpris. Il n'arrivait pas à s'expliquer l'audace de sa nièce ni les motifs de sa désobéissance. Elle si soumise d'habitude, elle qui avait accepté, sans mot dire, le confinement dans sa cabine et qui s'était conformée à son désir de ne sortir sur le pont qu'en sa propre compagnie et toujours le soir afin de n'y être vue par aucun des membres de sa suite.

Il était dix heures et le soleil en plein ciel. Pourtant elle était sortie à son insu et, devant lui, appuyée sur le bastingage, elle accusait le plus complet contrôle de sa volonté! Soutenant le regard de son terrible parent, Marguerite crut le voir pour la première fois. C'est qu'elle se sentait de taille à lui tenir tête et capable de lutter, envers et contre tous, pour la conservation de son bonheur menacé.

Dans sa tête, tournaient et tournaient sans cesse les paroles que lui avaient répétées M. de Saint-Onge de la part du chevalier de Lespinay.

— Dites à ma blonde amante que je l'aime plus que jamais. Que je l'aimerai toujours, jusqu'à la mort s'il le faut. Dites-lui aussi que j'irai jusqu'au bout du monde pour un regard de ses yeux de ciel. Que je lui garde toute ma foi. Je sais qu'elle ne m'a jamais trahi comme je sais qu'elle est la victime de la convoitise du vice-roi.

Ce message avait transformé la jeune fille tout en lui dérobant toute prudence. Mais sa jeunesse et sa joie folle de se savoir aimée par l' élu de son coeur avaient été plus fortes que sa volonté et elle avait couru sur le pont, ivre d'air pur, de soleil et d'amour!

C'est dans ces dispositions que son oncle venait de la découvrir. Perplexe et désireux de cacher son trouble, le vice-roi sourit laconiquement tout en offrant à Marguerite de continuer la promenade afin de l'entretenir, comme à l'accoutumé, de ses projets d'avenir, en Canada.

L'incident n'eut pas de suite, du moins en apparence. Cependant, réveillé de sa torpeur amoureuse, M. de Roberval, maintenant harcelé par la jalousie dominante, résolut de chercher dans son entourage les choses ou les personnages responsables du changement d'attitude de sa nièce.

Il commença donc par élargir les barreaux de la prison où la pauvre enfant étouffait littéralement faute de clarté, d'abondance et d'exhubérance. Puis il entreprit une étude concise des officiers et sous-officiers de son service. Il fit mieux. S'efforçant d'être affable, il conçut le plan infâme d'inviter à sa table et au jeu, les gentilshommes de son entourage.

La partie commençait et M. de Roberval savait miser royalement!

«**M**onsieur de Saint-Onge, j'ai une mission à vous confier. Considérant votre parfaite connaissance du caractère des officiers à mon service, je vous prierais de les convoquer, en mon nom, à dîner dans ma cabine personnelle et à participer au jeu pour mon bon plaisir. Je vous prierais, également, de leur recommander la ponctualité la plus stricte et de les libérer pour l'entière soirée le jour de leur convocation. J'aimerais aussi savoir si tous ces officiers possèdent de la fortune. Voyez-vous, M. de Saint-Onge, j'aime jouer « gros jeu » et cela coûte toujours cher aux perdants. Vous ne l'ignorez pas? »

Le capitaine fut atterré par la nature d'une telle proposition. Que fomentait donc le vice-roi? Il ne se pouvait, selon lui, que sa transformation amoureuse lui fit perdre toute retenue hiérarchique à l'égard de ses subordonnés. Devant le silence inquiet de son capitaine, M. de Roberval resta imperturbable.

— « Si cela vous le dit, M. de Saint-Onge, vous pourrez, en dehors de vos heures de service, vous asseoir aussi à la table de jeu .. »

— « Monseigneur, je ne suis pas un adepte du jeu, vous le savez sans doute. Je vous remercie de votre invitation. D'ailleurs mes obligations familiales m'interdisent de pareils risques. Le jeu coûte cher. Ne venez-vous pas de le dire? »

M. de Roberval méprisait le caractère conciliant et dévoué du capitaine et lui adressait invariablement la parole avec une pointe d'ironie et de sarcasme. Et pourtant, dans son for intérieur, il ne se défendait pas d'apprécier la loyauté et les capacités incomparables de son navigateur dont la présence était indispensable.

Il y avait dans la nature un mélange de grandeur et de convoitise, de gratitude et de mesquinerie, de renoncement et d'égoïsme, de tendresse et de cruauté. Les facettes contradictoires de son caractère en faisaient un sujet de crainte pour tous ceux qui avaient été l'objet ou les témoins de ses bontés. L'opulent vice-roi dont le génie de colonisateur pouvait construire de grandes choses, avait aussi le don négligeable de détruire, sous l'impulsion du moment, tout le bien accompli. C'est donc ainsi que son existence avait été sectionnée par les forces bienfaisantes de sa nature généreuse et par les retours imprévus de son caractère cruel.

On était à la fin de mai. A part quelques journées venteuses et la présence de vagues surnois qui léchaient la proue avec violence, rien n'avait menacé la flottille vice-royale.

A bord, le jour, la vie avait pris couleur de routine. Les soirées, elles, s'écoulaient plutôt dans une ambiance inquiétante pour les voyageurs du premier pont.

Inactive, Marguerite devenait de plus en plus mélancolique. Elle avait bien cherché à franchir la zone défendue afin de rejoindre son aimé, mais la prudence l'avait retenue.

Par contre, elle se laissa prendre aux filets de son terrible gardien qui, sou-

dainement, eut l'air de se désintéresser de ses allées et venues. Mais M. de Saint-Onge veillait et ne lui laissait pas les loisirs de faire un faux pas. Son intuition lui disait qu'un danger menaçait les deux enfants dont le seul crime était de s'aimer.

Cependant tous les officiers du *Lèche-Fraye* étaient allés s'asseoir, à tour de rôle, à la table de jeu du vice-roi et tous, ou presque, y avaient perdu des sommes considérables. Peu étant de taille à combattre les tactiques du fin renard. Aussi la plupart regrettaient l'expérience, étant donné leur modeste état de fortune, alors que d'autres s'y montraient indifférents. Tels Jean de la Salle, M. Guignecourt et Nicolas de Lespinay. Leur fortune personnelle leur permettait de pareilles extravagances. Par la suite, quelques officiers déclinèrent l'invitation vice-royale en alléguant leurs heures de guet ou une maladie subite. Bon sire, M. de Roberval ne s'en était pas offusqué et continua de mener son enquête sous le couvert de la courtoisie. Mais la plupart des gentilshommes continuèrent de s'asseoir à la table de jeu du vice-roi. Cette persistance intrigua fortement de Saint-Onge qui résolut d'en savoir davantage auprès de ceux dont la discrétion était sûre. Il apprit donc que tous les officiers avaient été soumis à un véritable interrogatoire sur leurs antécédents, leurs relations, leurs amours ou autres liens sentimentaux à de présumées fiancées.

«**C**hevalier de Noirefontaine, vous devrez bientôt vous acquitter de votre dette. Une petite fortune en livres d'or? — « Dès l'arrivée du navire en Canada j'écrirai à ma famille et lui demanderai d'honorer ma signature. — « Etes-vous sûr de ne pas connaître un autre moyen de remplir vos obligations envers moi? »

Le ton de M. de Roberval était cynique et son sourire menaçant.

— « Je ne vois pas, Monseigneur. Pourtant s'il existe un autre moyen de me libérer de ma dette, je l'adopterai volontiers. »

— « C'est bien simple, Chevalier. Venez mon homme de confiance, mon confident. J'ai besoin d'être renseigné parfaitement sur le caractère de tous mes officiers. Aussi ce que je ne pourrais mener à bien vous pourriez, vous, en faire une réussite. Il serait facile de gagner la confiance de vos compagnons qui ne tarderaient pas à vous faire des confidences. N'est-ce pas, monsieur de Noirefontaine? — « Monseigneur! »

Révolté, de Noirefontaine s'était levé brusquement de la table où il avait achevé de perdre son honneur. L'offre de son supérieur équivalait à une insulte et la trahison qu'on lui proposait d'exercer auprès de ses compagnons d'armes venait de lui ouvrir les yeux sur les lamentables effets du jeu.

N'avait-il pas quitté son pays afin de fuir la passion qui avait déshonoré son nom et accablé sa famille? Il s'était pourtant juré de s'en éloigner pour toujours, mais en face de la tentation il n'avait pu résister et s'était laissé entraîner à faire des paris les plus déraisonnables contre un adversaire trop fort pour lui.

Aujourd'hui il était devenu son esclave, son instrument, sa chose et devait

lui obéir sous la menace d'être dénoncé publiquement, dépossédé de ses titres et droits d'officier et jeté aux fers. Il sentit les serres du vautour autour de son cou et baissa la tête.

— « Je compte donc sur vous et sur vous seul, Chevalier. Dès ce soir je vous charge d'une mission que je vous ordonne de mener jusqu'au bout. Sinon... Le jeune homme vaincu acquiesça aux instructions révoltantes de son chef, puis sortit en proie à une agitation nerveuse qui le fit marcher comme un fou sur la passerelle. Il entendit un pas derrière lui; c'était son compagnon de cabine qui allait à tribord. Insouciant et n'ayant pas remarqué le trouble de Noirefontaine, de Lespinay l'entraîna par le bras. — « Ah! Noirefontaine, que vous êtes fou de perdre votre temps à risquer votre réputation par trop de jeu et de ruineux paris! Que ne faites-vous pas comme moi en confiant tous vos risques à l'amour?... Ne savez-vous pas qu'à l'enjeu de l'amour, on est jamais perdant? »

De Noirefontaine se dégagea brusquement, fit quelques pas en arrière. Son compagnon, surpris, le dévisagea, essayant de comprendre sa mauvaise humeur. Ils étaient franchement bons camarades et aucun malentendu n'avait assombri leurs relations amicales depuis qu'ils se connaissaient.

— « Etes-vous malade, Chevalier? Vous avez très mauvaise mine.

— « Laissez-moi, laissez-moi tranquille et rentrez sans moi. J'ai besoin d'être seul, de respirer librement. Je n'ai pas besoin de personne. Ne l'oubliez pas.

Sans attendre davantage, de Noirefontaine se dirigea en courant vers l'arrière du navire pendant que peiné et inquiet, de Lespinay regagnait sa cabine. Il hocha la tête en pensant à la conduite étrange de son compagnon puis s'abandonna tout à son rêve en souriant. C'est qu'il venait de quitter la douce Marguerite qui lui avait donné rendez-vous au pied du mât de misaine. C'était la première fois qu'un pareil bonheur lui était offert depuis le départ de Honfleur, et Nicolas n'avait pu refuser la chance qui s'était offerte à lui. Ils avaient passé une heure de rêve, oubliant dans les bras l'un de l'autre, tous les ennuis passés et toutes les menaces futures. Le mât de misaine avait été choisi par Marguerite parce qu'il permettait de surveiller la cabine du vice-roi tout en étant situé en dehors du champ d'activité des membres de l'équipage. De plus, une embarcation recouverte de toile pouvait servir d'abri aux amoureux.

Au moment de se quitter les deux amants s'étaient promis de se retrouver au même lieu, un soir prochain. Puis ils s'étaient séparés afin de n'éveiller aucun soupçon.

Ce même soir, de Noirefontaine, après avoir quitté son compagnon, ne revint pas dans sa cabine car il alla se jeter sur un amas de toile, à l'arrière du navire et s'endormir d'un lourd sommeil peuplé de cauchemars, jusqu'au matin. Des mouettes le réveillèrent à l'aube et il éprouva la lourdeur d'un homme assommé par l'ivresse. Il alla prendre son poste de service, évitant tout contact avec ses compagnons d'armes. Dans son for intérieur, il se sentait déjà coupable de trahison et il n'avait pas le triste courage de se montrer aimable et confiant.

Son sort ne lui appartenait déjà plus

puisqu'il était devenu le lamentable allié d'un chef méprisable.

Deux jours plus tard, Marguerite recevait la visite matinale du capitaine de Saint-Onge. Il était venu lui faire part de ses craintes, car il avait ouï dire que la cabine de Nicolas était constamment surveillée. On contrôlait également tous ses gestes. Les deux matelots de fortune qu'avait choisis M. de Roberval parmi la racaille logée dans la cale, Michel Colon et Jean de Nantes, avaient été chargés de cette basse besogne. Il pria la blonde Marguerite de ne pas se compromettre et de chasser de son esprit l'idée de rencontrer secrètement le Chevalier de Lespinay. Le bon et naïf de Saint-Onge n'était pas au courant de l'entrevue des deux amoureux au pied du mât de misaine, ayant été tenu dans l'ignorance de leur folle audace.

Marguerite se garda bien de l'en instruire, craignant d'être empêchée de se rendre auprès de Nicolas comme la chose avait été entendue deux soirs plus tôt. Elle baissa la tête en rougissant. Mais immédiatement après son départ, elle chargea Damienne de porter un message d'urgence au chevalier de Lespinay, l'avertissant du danger qu'ils encouraient en se rendant de nouveau au lieu choisi. Elle savait que Nicolas était de faction sur le pont arrière et recommanda à Damienne la plus grande prudence. A lui seul, seulement, elle devait remettre le billet compromettant.

Damienne partit, en promettant de revenir sans tarder, rendre compte de sa mission. Mais les heures passèrent et Damienne ne revint pas. Marguerite éprouva l'inquiétude lancinante puis le remords d'avoir écrit ses recommandations à Nicolas. La soirée s'écoula dans l'attente du retour de Damienne qui ne donna pas signe de vie. Lorsque la cloche du navire indiqua onze heures, n'y tenant plus, Marguerite s'élança sur le pont, traversa la passerelle et arriva toute transie dans les bras de celui qui l'attendait depuis une demi-heure.

Auprès de son amant, Marguerite se sentit en sécurité et oublia, pendant les premières minutes, la précieuse prudence qu'elle avait abandonnée si légèrement. Blottie sur l'épaule de Nicolas, elle se laissait bercer par ses douces paroles et par la caresse de ses lèvres sur ses paupières alanguies.

La nuit était sans lune et le *Lèche-Frayer* voguait laborieusement contre des vents soudain menaçants. Tous les passagers avaient réintégré leur lit et les quelques soldats, chargés du guet, s'étaient mis à l'abri des embruns. Nulle lumière ne trahissait une présence et la cabine même du vice-roi était obscure. On eut dit que tout ce qui entourait les deux amoureux contribuait à servir leur rencontre. Brusquement Marguerite se dégagea de l'étreinte de Nicolas.

— Mon billet, ce matin, tu ne l'as pas reçu?

— Quel billet, mon cher amour?... Mais non, je n'ai rien reçu. Explique-moi, que veux-tu dire?

Ils se regardaient avec effroi car ils venaient de se rendre compte de l'étendue de leur imprudence.

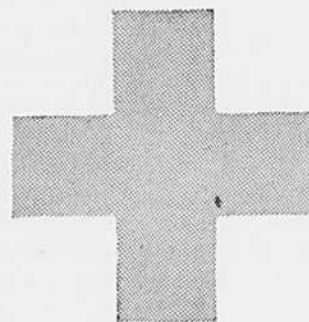
— Damienne devait te remettre un billet sur lequel je te priais de ne pas venir au rendez-vous. M. de Saint-Onge m'ayant avertie, ce matin, de la surveillance étroite dont tu es l'objet.

À L'OEUVRE...

partout au Québec



Près de 200,000 chopines de sang devront être recueillies dans la province de Québec en 1963. Le sang et ses dérivés sont donnés gratuitement à 187 hôpitaux pour les malades et les blessés qui en ont un besoin urgent. Cette année plus que jamais, les 10 services principaux de la Croix-Rouge dépendent de votre générosité, car les besoins augmentent sans cesse.



CAMPAGNE
DE
1963

AIDONS LA CROIX-ROUGE

QUARTIER GENERAL DE LA CAMPAGNE :
2170, BOUL. DORCHESTER OUEST — 937-7761



MARGUERITE DE NAVARRE
Sœur de François Ier
(Estampe de la collection de l'auteur)

Marguerite de Navarre, l'auteur de l'Heptaméron.

— Mais ce billet, puisque je ne l'ai pas reçu, a été remis à un autre. Ce serait à de Noirefontaine, car il était de corvée à ma place sur le pont arrière...

— Damienne, ne l'as-tu pas vue ?

— Je n'ai pas vu Damienne et je ne sais rien de plus, ma pauvre Marguerite ! Il faut partir avant que les filets ne se referment sur nous...

— Mais que serait devenue Damienne ?

— Adieu, mon pauvre amour, adieu. Regagne ta cabine immédiatement. De mon côté, je vais interroger de Noirefontaine. Demain, nous aviserons avec M. de Saint-Onge.

Angoissés, les deux amants s'enlacèrent pour un dernier baiser... quand la lumière d'un falot les fit sursauter de frayeur. Le bruit des flots avait assourdi les bruits de pas des personnages qui les contemplaient en silence. Quand la voix glaciale et sifflante du vice-roi les fit sursauter.

— Emmenez cet homme et mettez-le aux fers et au cachot.

Deux matelots s'approchèrent de Nicolas pour s'emparer de lui. C'étaient les deux mécréants, Michel Collin et Jean de Nantes.

— Quant à vous, ma chère nièce, je regrette de constater que vous avez la nature d'une ribaude. Votre conduite déshonore le nom des Roberval et je verrai à ce que vous soyez punie en conséquence. Nous aviserons demain, car la nuit porte conseil, sur le genre de châtement que mérite votre trahison.

Mais Marguerite, revenue de sa stupeur, n'écoula plus les menaces proférées à son endroit par son oncle. Elle assistait à la révolte de Nicolas que les deux brutes tentaient d'assommer. Alors elle se jeta aux pieds du vice-roi et le supplia de faire grâce à celui qu'elle aimait, mais qu'elle avait entraîné par sa folle imprudence. Elle criait son désespoir en voyant que les deux matelots avaient réussi à maîtriser le malheureux jeune homme et qu'ils l'entraînaient vers la soute du navire. Folle de frayeur, la pauvre enfant se jeta de nouveau aux pieds de son cruel parent, demandant grâce, promettant d'obéir aveuglément à toutes ses volontés, à tous les sacrifices, de ne plus jamais revoir Nicolas de Lespinay.

— Relevez-vous, femme de rien. Votre repentir ne saurait me fléchir. Je ne vous trouve pas digne de ma confiance et de mon affection. Je saurai donc vous punir selon la gravité de votre faute. Ne vous considérant plus comme pa-

rente, je vous renie des cadres de la famille. Chevalier de Noirefontaine, ramenez cette femme jusqu'à sa cabine que vous fermerez à double tours.

Repoussant du pied la pauvre enfant qui se lamentait maintenant comme une biche blessée, le vice-roi, dont le visage accusait le dépit et la vengeance, s'éloigna dans la direction où étaient disparus les matelots et Nicolas. Une pensée atroce traversa, alors, l'esprit de Marguerite : la torture que M. de Roberval allait faire subir à son chevalier.

Quand elle reprit ses sens, elle était étendue sur son lit et Damienne, en larmes, lui prodiguait ses soins maternels.

Une semaine s'écoula dans le plus profond mystère. Seule Damienne avait accès auprès de Marguerite depuis le soir où M. de Roberval s'était montré d'une rigueur implacable. Elle avait espéré la visite de M. de Saint-Onge et fut déçue. Il lui semblait que toute vie extérieure était retranchée de sa propre existence, car le silence complet s'était fait autour d'elle. Elle ignorait tout du sort qu'on avait réservé à Nicolas et pensait au pire.

Elle savait maintenant comment Damienne avait été molestée et volée du billet destinée à Nicolas par les deux misérables à la solde du vice-roi. Elle savait également que la pauvre femme, après un questionnaire serré devant le vice-roi, avait été enfermée jusqu'au soir, pour l'empêcher d'avertir sa demoiselle des intentions du Sieur de Roberval.

Le chevalier de Noirefontaine lui-même avait été gardé à vue, car il avait été témoin de l'enlèvement de Damienne et de l'interrogatoire auquel elle avait été soumise.

Les événements, ce jour-là, avaient donné gain de cause au terrible gouverneur.

Marguerite n'avait pas revu son oncle qui observait le plus tenace silence à son endroit. Quel sort lui réservait-il donc ?

Les journées s'écoulaient dans une torpeur décourageante et, bientôt, Marguerite en vint à ne plus distinguer les jours et les heures. Sa pensée se tendait toute vers la possibilité d'un miracle.

Un matin, à l'aube, des bruits inaccoutumés arrivèrent aux oreilles de la jeune fille. Une agitation générale secoua tout le navire, des voix montèrent de partout, des clameurs de surprise et de joie sortirent de toutes les bouches et, de sa cabine, Marguerite entendit que l'on criait : « TERRE ! »

Elle perçut enfin le bruit des chaînes. On jetait l'ancre. Bientôt l'arrêt du navire paralysa tout mouvement. Puis des commandements furent donnés et des pas précipités lui annoncèrent que des barques étaient lancées à la mer. La joie que témoignaient les passagers, révéla qu'une heureuse journée était en perspective et déjà on entendait les coups de fusil des chasseurs impatients. Des nuées d'oiseaux survolaient le navire et leurs cris révélaient leur frayeur. Damienne annonça, en effet, qu'on venait d'accoster devant des terres invitantes, recouvertes de fleurs chatoyantes et de fruits succulents.

Des oiseaux s'envolaient de partout. Des soldats et des matelots étaient débarqués sur l'île pour y chasser du gibier et faire la cueillette. Elle ne savait rien de plus.

Deux longs jours s'écoulèrent dans une nouvelle incertitude quand, vers le soir, Damienne revint dans la cabine, bouleversée d'émotion. Elle avait vu le chevalier de Lespinay, remontant du cachot, où il était enfermé depuis deux semaines. Son visage était hagard et il portait, sur tout le corps, les marques de coups reçus pendant sa captivité. On l'avait attaché au mât de misaine.

« Au pied du mât de misaine », pensa douloureusement Marguerite. « Mon Dieu, protégez-le, protégez-nous ! » Elle avait le pressentiment que l'heure de la vengeance était arrivée, mais elle n'osait imaginer la nature de cette vengeance. La soirée s'écoula, interminable, et la nuit s'éternisa plus sinistre encore. Le matin vint surprendre la pauvre Marguerite endormie au pied de son lit quand des coups discrets à la porte lui annoncèrent un visiteur. C'était le capitaine de Saint-Onge chargé d'une mission. Il était ému et défat. Il regarda longuement la douce jeune fille, presque un enfant, sans défense et si pitoyable, et l'assura, une fois de plus, de tout son dévouement. Il ajouta que des ordres formels du vice-roi lui avaient interdit de s'approcher de la cabine. Puis avec infiniment de douceur, il annonça à mademoiselle de Roberval que son oncle avait décidé de la laisser dans l'île en compagnie de la fidèle Damienne.

Marguerite chancela sous le coup de la terrible nouvelle. Seule sur une île inconnue et inculte ? Que ferait-elle pour subsister. Qu'advendrait-il de sa pauvre Damienne ?

A voix basse, M. de Saint-Onge la réassura en lui promettant de remettre à Jacques Cartier, dès leur rencontre à Terre-Neuve, l'hydrographie de l'île et des côtes que la flottille avait longées. Ainsi, en retournant en France, les navires de l'explorateur pourraient retracer l'île et rescaper les deux pauvres femmes. Puis il dit encore qu'ayant été chargé de la déposer dans l'île en compagnie de la dévouée Damienne, il emporterait dans l'embarcation une grande quantité de provisions et des armes.

Des coups violents à la porte de la cabine interrompirent la conversation. Un matelot annonçait que Monseigneur le vice-roi attendait impatiemment Mlle de Roberval pour son débarquement dans l'île. Tous les passagers, en plus de l'équipage, allaient être témoins du départ de la pauvre Marguerite !

Elle serra une dernière fois la main du fidèle de Saint-Onge et s'empressa, avec Damienne, de compléter les bagages. C'est la gorge serrée par l'émotion et le sentiment que son cœur était comme une pierre, que Marguerite traversa le pont à babord pour se rendre à la trouée où l'attendait le vice-roi et sa suite. Le navire était rempli de passagers et un silence complet régnait. Elle promena son regard sur les compagnons du voyage et vit, sur le pont avant, attaché au mât de misaine où il attendait depuis la veille, son pauvre Nicolas, livide et les muscles tendus désespérément.

— Marguerite, ne pars pas !... Je t'en supplie, ne pars pas ! cria-t-il.

Elle aurait voulu courir vers lui, l'enlacer et mourir dans ses bras. Le visage cruel de son oncle la cloua sur place. La malheureuse enfant baissa la tête et pleura doucement.

— Mademoiselle Marguerite de Rober-

val, votre voyage se termine ici. Je suis persuadé que vous saurez apprécier votre séjour dans une île peuplée de riche gibier et parfumée de fleurs. Dame nature vous permettra donc de vous isoler, sans être dérangée, dans vos réflexions sur le repentir. De mon côté je prierai que vos remords fassent de vous une meilleure chrétienne. Adieu ! Marguerite leva les yeux et comprit toute la haine et la rancune qu'éprouvait son oncle à son égard. Devant elle, ce n'était pas le vice-roi et l'opulent seigneur qui demandaient réparation pour désobéissance et affront à son autorité. C'était l'homme jaloux, l'amoureux bafoué dans son amour-propre et dans son cœur. Avant de remonter sur la passerelle, il jeta un bref commandement à M. de Saint-Onge qui avait voulu prendre la responsabilité du débarquement de Marguerite dans cette île inconnue. Figée par la terreur, la jeune fille entendit encore la sentence que le vice-roi avait réservé à Nicolas.

— Chevalier de Lespinay, vous êtes condamné au supplice de la cale.

Des exclamations de pitié se firent entendre. On savait que ce supplice n'offrait aucune chance de salut. A la plupart, le châtement paraissait trop sévère.

— Je sais que vous êtes un plongeur incomparable, chevalier de Lespinay, et que vous seriez bien capable de sortir vivant de l'expérience si on vous jetait à la mer d'un mât de ce navire. Vous serez donc soumis au supplice de la cale et projeté sur le pont du navire du haut du mât de misaine que vous semblez affectionner tout particulièrement.

Marguerite venait de tomber, inerte, dans les bras de M. de Saint-Onge qui l'emporta et la déposa dans le fond de l'embarcation comme on emporte un enfant.

— Détachez le prisonnier et exécutez la sentence, commanda le vice-roi. Et lorsqu'il aura constaté de son point d'observation que Mlle de Roberval a été débarquée en lieu sûr, vous lui donnerez « l'élan de grâce ». Chevalier de Noirefontaine, prenez charge de l'exécution. Ce dernier s'empressa d'obéir aux ordres reçus. Repoussant brutalement le mercenaire désigné pour lancer du haut du mât le pauvre Nicolas, il grimpa immédiatement après lui.

Qu'allait donc faire celui que la passion du jeu avait transformé en faussaire et en lâche. Une fois au faite du mât, il découvrit enfin son jeu.

— Chevalier de Lespinay, j'ai une dette envers vous et le moment est venu de m'en acquitter. Sachez d'abord que mon existence sans idéal m'a conduit vers le déshonneur et la trahison. Mais je vous jure que j'ignorais que M. de Roberval vous poursuivait de sa haine. Je ne vous ai donc pas trahi. Mais aujourd'hui je me sens partiellement responsable de votre grand malheur. Que puis-je faire pour vous ? Dites vite car les minutes sont précieuses.

— Permettez-moi de sauter non pas sur le pont mais à la mer. Le saut est presque irréalisable, mais la foi aidant, je cours le risque d'en sortir vivant. Ainsi je pourrai rejoindre ma chère Marguerite et partager son injuste châtement.

— Accordé, chevalier de Lespinay. Que Dieu vous protège. Moi, je vais de mon côté, prouver aux témoins de ma lâcheté que je suis capable de repentir. Adieu.

Les deux hommes, qu'un sort impitoyable réunissait, échangèrent un regard d'amitié et de pardon. Nicolas re-

garda ensuite la barque qui emporta Marguerite vers l'exil et se jeta tout d'une pièce dans les flots pouvant le briser. Il disparut un moment puis remonta à la surface, au moment même où l'embarcation coupait la vague. De Saint-Onge, tenu au courant des projets de Noirefontaine jeta immédiatement une corde au malheureux que la mort semblait avoir miraculeusement épargné.

Au même moment une clameur monta de toutes les poitrines, car venait de s'écraser devant les passagers du navire, le corps mutilé du chevalier de Noirefontaine qui venait de payer sa dette de gentilhomme en s'élançant du mât de misaine où il était monté avec le chevalier de Lespinay.

La panique qui s'empara des passagers détourna l'attention de Nicolas que M. de Saint-Onge maintenait avec une corde, sur le côté de l'embarcation opposé au navire. Quelques minutes plus tard, débarquaient sur la plage déserte Marguerite et Damienne ainsi que Nicolas, évanoui. Pendant que les matelots transportaient les provisions de toutes sortes préparées par M. de Saint-Onge, ce dernier tenta de ranimer le pauvre chevalier.

Sa jeunesse et sa dextérité de plongeur lui avaient permis de l'emporter.

Le capitaine après avoir recommandé à ses matelots la plus grande discrétion concernant le sauvetage de Nicolas, quitta la plage déserte où, par suite de la cruauté du vice-roi du Canada, trois êtres inoffensifs allaient subir les tortures de la faim et de la peur.

Quand le navire leva l'ancre et se dirigea vers Terre-Neuve, tous les passagers demeurèrent sur le pont et contemplèrent tristement les pauvres silhouettes de cette île sans nom qui allait devenir celle de la Damoiselle.

Les événements qui se déroulèrent après l'abandon de Marguerite de Roberval sur son île déserte sont les chaînons qui relièrent son retour en France jusqu'à sa mort.

Après avoir vécu 18 mois de misères inimaginables et d'excursions infructueuses de même que coûteuses en munitions et en vies, sur les bords du Saguenay où M. de Roberval avait fait construire un bastion et une habitation digne d'un vice-roi, l'heure du retour en France sonna pour les expatriés incapables de lutter plus longtemps.

Les maladies et les escarmouches avaient fauché trop de vies et la survivance des survivants était devenue une chose trop aléatoire pour que le vice-roi ait cru encore dans son vaste projet. Il décida donc le retour en France, à l'automne de 1543, et revint dans sa patrie complètement désenchanté et ruiné par surcroît!

Dans les prisons de Nantes et de Toulouse furent renvoyés les forçats qui avaient survécu à la malheureuse expédition. Les soldats, encore capables de lutter, furent réintégrés dans les régiments du roi.

Désormais sans protecteur, car François Ier était mort depuis peu, Jean-François de la Rocque, sieur de Roberval, obtenait un droit d'exploitation pour les mines du nord de la France, signé par Henri II. Mais bientôt saisi de toutes parts, obligé de vendre son château de Roberval et complètement ruiné par la trop coûteuse expédition en Canada, l'ancien vice-roi s'embarqua sur

un bateau de corsaires à la poursuite des navires anglais.

Le nom de l'impitoyable M. de Roberval n'était pourtant pas sur le point de s'effacer dans la mémoire des témoins de sa tentative de colonisation au Nouveau-Monde. Car les écrits du journal de bord de Jean-François de Saint-Onge devaient inspirer un autre essayiste, André Thévet, dont le livre intitulé *Cosmographie Universelle* devait relater toute l'expédition du sieur de Roberval et le triste sort de la malheureuse Marguerite.

Instruite de l'infortune de la jeune fille, Marguerite d'Angoulême, l'illustre soeur de François Ier, invita à son château de Nérac, les témoins du drame de l'île de la Damoiselle et, de la bouche même du capitaine de Saint-Onge et de Thévet, apprenait l'exacte vérité sur le sort affreux qui avait été celui de Marguerite et de ses compagnons d'infortune. La reine de Navarre décida sur l'heure de s'inspirer du récit authentique pour son dixième conte du septième jour du volume l'Heptameron.

Profondément touchée par le malheur de l'héroïne, elle donna des instructions pour que les pêcheurs bretons qui allaient, chaque année, s'approvisionner de poissons sur les côtes du Labrador fouillent toutes les rives afin de retrouver les traces des malheureux abandonnés.

C'est donc au cours de l'été de 1545 que le hasard amena les Bretons aux abords de l'île de la Damoiselle où Marguerite seule fut retrouvée. Démente, dans un état physique pitoyable impossible à décrire, la malheureuse était sur le point de mourir. Elle avait été le témoin de la mort de Damienne, de Nicolas de Lespinay et de l'enfant né de leur union. Les squelettes des disparus étaient exposés sur la grève.

Elle avait aussi perdu l'usage de la parole... Mais une fois ramenée dans son château du Périgord, en France, des soins attentifs lui redonnèrent un peu de santé et une partie de sa mémoire. Une lucidité temporaire lui permit donc de faire le récit de son existence sur l'île de la Damoiselle.

Mais l'illustre rescapée ne devait pas vivre bien longtemps. Sa santé, fortement ébranlée par toutes les misères inimaginables connues dans l'île déserte des côtes du Labrador, finit par l'abandonner tout à fait et, en 1547, âgée de 25 ans, elle mourait dans son manoir du Périgord. Sa petite fortune devait être remise à son seul héritier, Jean-François de la Rocque, Sieur de Roberval! L'opulent seigneur réclama son héritage, ayant oublié depuis longtemps, son extrême dureté et son intolérance criminelle à l'égard de sa nièce.

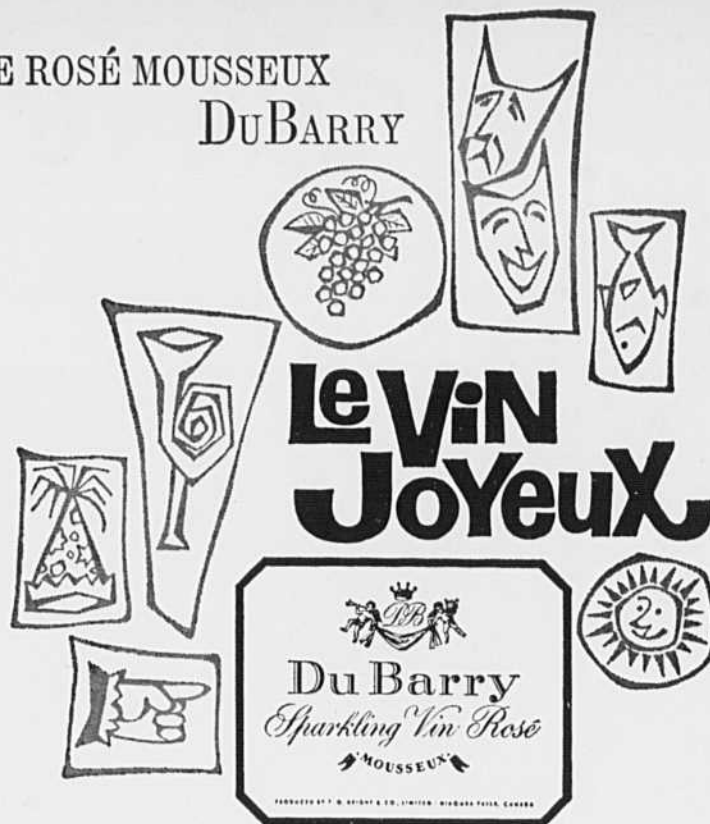
L'ancien vice-roi était certes doté de qualités remarquables chez un colonisateur; qualités qui auraient pu le servir de façon grandiose, n'eut été son caractère intransigent et son immense orgueil.

Faute de pays à coloniser, M. de Roberval consacra ses dernières années à la propagation de la foi calviniste en France.

Il fut tué, un soir d'été de l'année 1560, à la sortie d'une réunion protestante dans le voisinage du cimetière des Innocents, à Paris.

Ses nombreux crimes devaient demeurer impunis.

LE ROSÉ MOUSSEUX
DU BARRY



Présenté dans la belle bouteille à champagne enveloppée de papier rose, c'est vraiment le clou de toutes les réceptions.

Le vin rosé mousseux Du Barry, vieilli dans les caves de Bright, est fait de raisins spéciaux de la péninsule du Niagara.

LES BONS Vins CANADIENS DE Brights DEPUIS 1874

pour
EUX LE SAMEDI

LE SAMEDI



COUPON D'ABONNEMENT

	Canada	Etats-Unis
1 an	\$2.00	\$2.50
2 ans	3.75	4.50
3 ans	5.00	6.25

IMPORTANT : — Marquez d'une croix s'il s'agit d'un renouvellement.

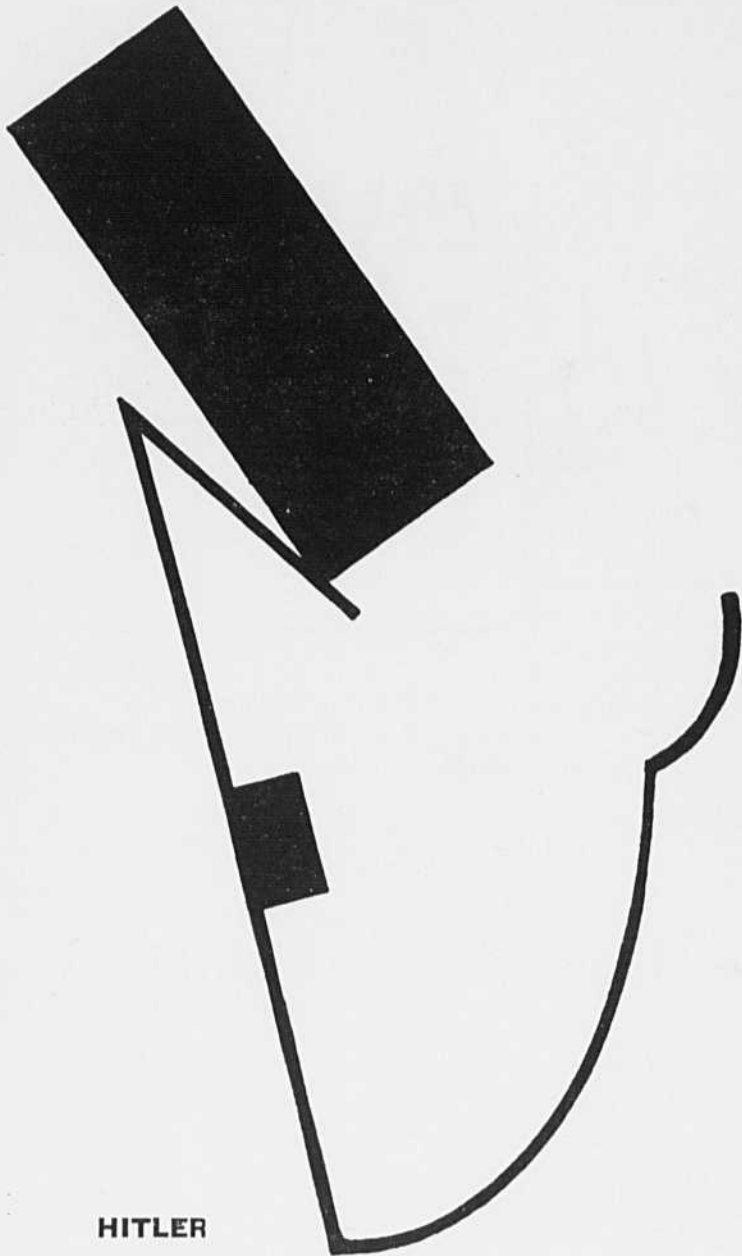
Nom

Adresse

Municipalité Province

POIRIER, BESSETTE & CIE, LIMITEE — 975-985, rue de Bullion, Montréal 18, P.Q., Canada

La Palme



HITLER

Cette caricature remarquable de Robert LaPalme fut signée en décembre 1933, au moment où Hitler venait d'être nommé chancelier du Reich. La mèche (à la Napoléon) et la moustache (à la Charlot) d'Hitler n'avaient pas encore retenus, comme des symboles, l'attention des caricaturistes ; mais d'un seul coup, LaPalme, le premier avait stylisé l'essentiel du personnage.

Pour avril
et la
naissance
du
printemps

LE CORPS HUMAIN

Solution du mois précédent.

1	R	E	S	P	E	C	T	K	E	L	A	N	I	E	E	C	R	A	S	E	R	
2	O	S	E	V	A	E	M	A	N	O	E	U	V	R	E	L	O	U	F	S	E	
3	C	I	N	K	E	S	O	V	A	I	A	I	S	A	R	S	E	T				
4	M	A	N	I	E	U	R	S	S	P	O	R	E	F	O	R	T	U	N	E	S	
5	F	E	L	S	E	A	U	E	N	E	P	O	N	T	E	R	R	U				
6	N	O	M	S	E	G	A	S	S	R	O	N	D	E	E	O	L	E				
7	A	P	I	R	E	D	I	T	E	A	O	R	T	E	N	C	I	D				
8	E	G	E	S	E	C	I	L	O	T	I	S	M	E	S	P	E	C	H	O		
9	E	D	E	F	A	T	E	U	R	O	T	A	S	P	O	I	L	S	I			
10	R	A	S	I	M	O	N	T	E	N	O	N	S	A	R	G	E	O	S			
11	E	A	S	D	A	L	V	N	S	I	N	C	U	L	T	E	U	S	E			
12	Y	O	N	R	E	C	U	L	E	P	L	I	E	R	A	N	T					
13	P	E	U	F	A	R	E	L	O	N	T	E	N	T	A	I	S	E	P			
14	H	O	R	R	I	D	E	E	D	U	N	E	S	T	O	I	L	E	H	O		
15	R	I	G	O	L	E	R	D	E	T	E	N	T	E	T	R	O	U	S	S	E	
16	T	E	S	E	S	R	E	N	I	S	T	A	N	T	E	T	E	I	L			
17	I	L	L	I	T	B	A	I	L	E	G	O	U	T	E	O	B	I				
18	E	O	R	S	A	L	I	R	E	C	E	C	R	A	N	R	A	V	E			
19	R	E	T	B	O	U	L	E	T	L	A	S	H	I	L	A	R	E	E	R		
20	P	I	S	E	U	R	C	A	R	T	H	E	R	O	L	I	S					
21	C	O	M	E	T	F	I	C	E	L	E	A	T	I	T	A	N	S				
22	V	I	S	E	N	T	C	E	R	E	M	O	N	I	E	H	O	T	R	E	S	
23	A	L	E	R	T	E	S	R	E	T	E	N	U	E	S	E	R	E	T	I	N	E

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		

HORIZONTALEMENT

- Agents diplomatiques.
- Général français qui se signala à Austerlitz. — Poisson de mer qui se reproduit dans l'eau douce.
- Ante Meridiem (*abr.*). — Divinités qui présidaient à la gaieté. — Espèce de poche. — Connus. — Article espagnol.
- Manière de colorier un dessin. — Genre d'oléacées. — Laine qu'on retire en tondant.
- Embarras. — Se servir de finesses. — Attention que l'on porte à une chose.
- Grand fleuve. — Préposition de temps. — Masque. — Petite monnaie japonaise.
- Symbole chimique du *germanium*. — Solennisés. — Chef-lieu dans l'île de Ré. — Note.
- Qui mange avec excès. — Salutation angélique.
- Mort, ruine. — La plus vile populace. — Courageux.
- Ancienne marque d'auto. — Instrument pour administrer des pilules aux grands animaux.
- Symbole chimique de l'*aluminium*. — Préfixe. — Fort tendu. — Note.
- Epouse de Jacob. — Prénom masculin. — Instrument pour accorder les pianos. — Animal contractile.
- Mois. — Détérioration. — Epouse d'Abraham.
- Fils du marquis et de la marquise de Montespan. — Un des auteurs de la révolution des Etats-Unis. — Fromage des Alpes.
- Ile de l'Atlantique. — Partie d'une église. — Ville d'Autriche. — Possessif. — Lui.
- Fleuve de Russie. — Actions.
- Qui rendent sensibles à l'action de la lumière.

VERTICALEMENT

- Chacun des petits os qui composent les doigts. — Liste des lauréats d'une distribution de prix.
- Fille de saint Joachim. — Plante grimpanche.
- Article espagnol. — Abject. — Pic des Pyrénées. — Adresse. — Pronom indéfini.
- Machine hydraulique. — Instrument d'acier pour pratiquer des trous. — Nom de diverses cavités irrégulières de l'économie.
- Genre d'oiseaux échassiers. — Particule chimique pour indiquer la deuxième proportion d'un corps. — Fondateur de la congrégation de l'Oratoire.
- Progrès. — Unité de mesure de longueur adoptée en France. — Qui cède facilement au toucher. — Franco à bord (*abr.*).
- En quel endroit. — Fils de Noé. — Réfléchit. — Mesure itinéraire chinoise.
- Titre anglais. — Personne malpropre.
- Apprécié. — Fleuve. — Saisi.
- Qui a une conduite légère. — Ville de Prusse.
- A toi. — Pressé. — Etendue d'eau. — Dans la gamme.
- Eux. — Coupé court. — Régent, tuteur. — Terme du jeu d'échecs.
- Mois. — Stérile. — Partie du jour.
- Ancienne ville de l'Asie Mineure. — Très ménager. — Fortement congu et exprimé.
- Note. — Possessif. — Première femme. — Fleuve torrentueux de France. — Symbole chimique du *scandium*.
- Canal. — Du verbe *être*.
- Pompeux. — Choses extraordinaires.

**PARCE QUE LE PÉNITENCIER
N'EST PAS UNE ÉCOLE DE RÉFORME
60% DES PRISONNIERS LIBÉRÉS Y RETOURNENT**



**Des mille prisonniers de Saint-Vincent-de-Paul,
225 sont logés dans deux dortoirs - faute
de cellules pour les isoler.**

LES TROIS PLAIES DU PÉNITENCIER: les "goofballs" les caïds l'homosexualité

LE juge Marc-André Blain, de la Cour des sessions de la Paix, regarda Jacques Cyr, 29 ans, récidiviste, qui, dans la boîte des accusés, ne semblait pas impressionné par l'appareil judiciaire. Cyr, une mèche rebelle sur le front, aux lèvres, un rictus dédaigneux qui laissait voir ses dents de jeune carnassier indompté, fixait ses pairs avec une insolence étudiée. Il incarnait le prototype du révolté chronique que rien n'émeut extérieurement. Il crânait. Un peu plus, il se serait écrié : « Allez-y, condamnez-moi, envoyez-moi pourrir en prison... Un jour, j'aurai ma revanche. Quand ? J'ai tout mon temps... tout mon temps... »

Le juge Blain laissa tomber la sentence, cependant que ses yeux n'étaient pas de pitié pour cet homme encore jeune qu'il allait priver de sa liberté durant les dix prochaines années : trois ans pour voies de fait sur la personne d'un gardien du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, assommé à coups de bâton ; deux ans pour évasion, et en dernier ressort, cinq ans pour vols d'automobiles.

Silence... puis, il y eut un léger brouhaha. Les chroniqueurs judiciaires quittaient la salle indifférents, légèrement ennuyés et peu surpris. Cyr, déjà oublié, flanqué d'un policier, franchit une porte massive derrière laquelle d'autres inconnus attendaient leur tour. Dehors, un soleil d'hiver, gai et vif, s'engouffrait par les larges fenêtres de la salle d'audience... un soleil de liberté !

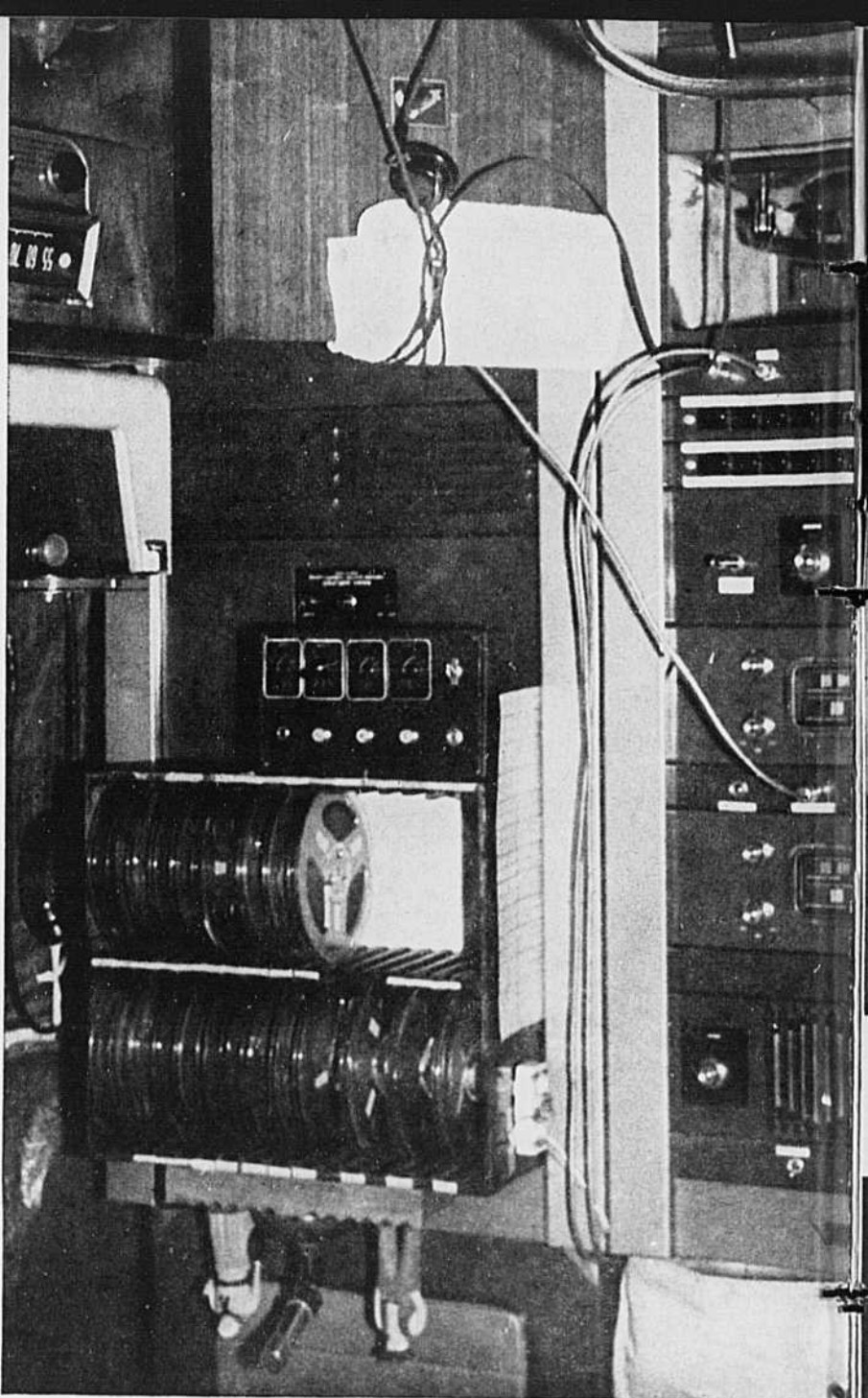
Cyr expédié, classé et rayé de la circulation, je ne pus m'empêcher de me souvenir d'un ancien récidiviste, un « tendre » qui se croyait un « dur », que la vie avait secoué comme la vague ; une vieille épave. Il n'oubliait jamais de cracher énergiquement, disait-il, en passant devant le pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Ça le soulageait.

La seule vue de l'immense souricière lui donnait des nausées.

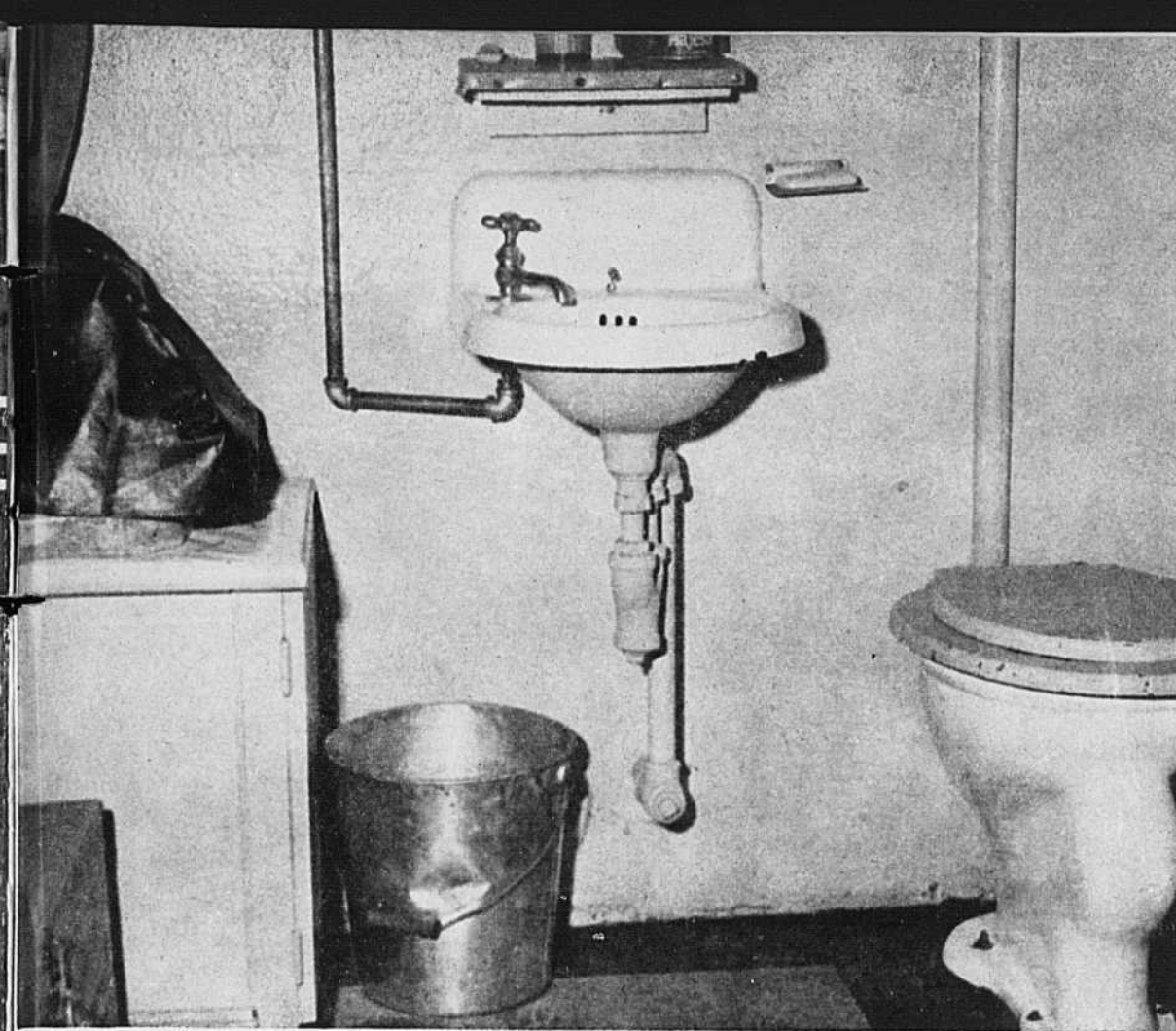
Le regard voilé, il ajoutait, sur le ton convaincu du néophyte qui sait ce dont il parle :

— J'y ai laissé 15 années de mon existence. J'peux pas oublier ça. Ce souvenir-là, ça colle à la peau comme une lèpre. J'te jure, jamais j'y remettrai les pieds. C'est fini pour moi, la taule !

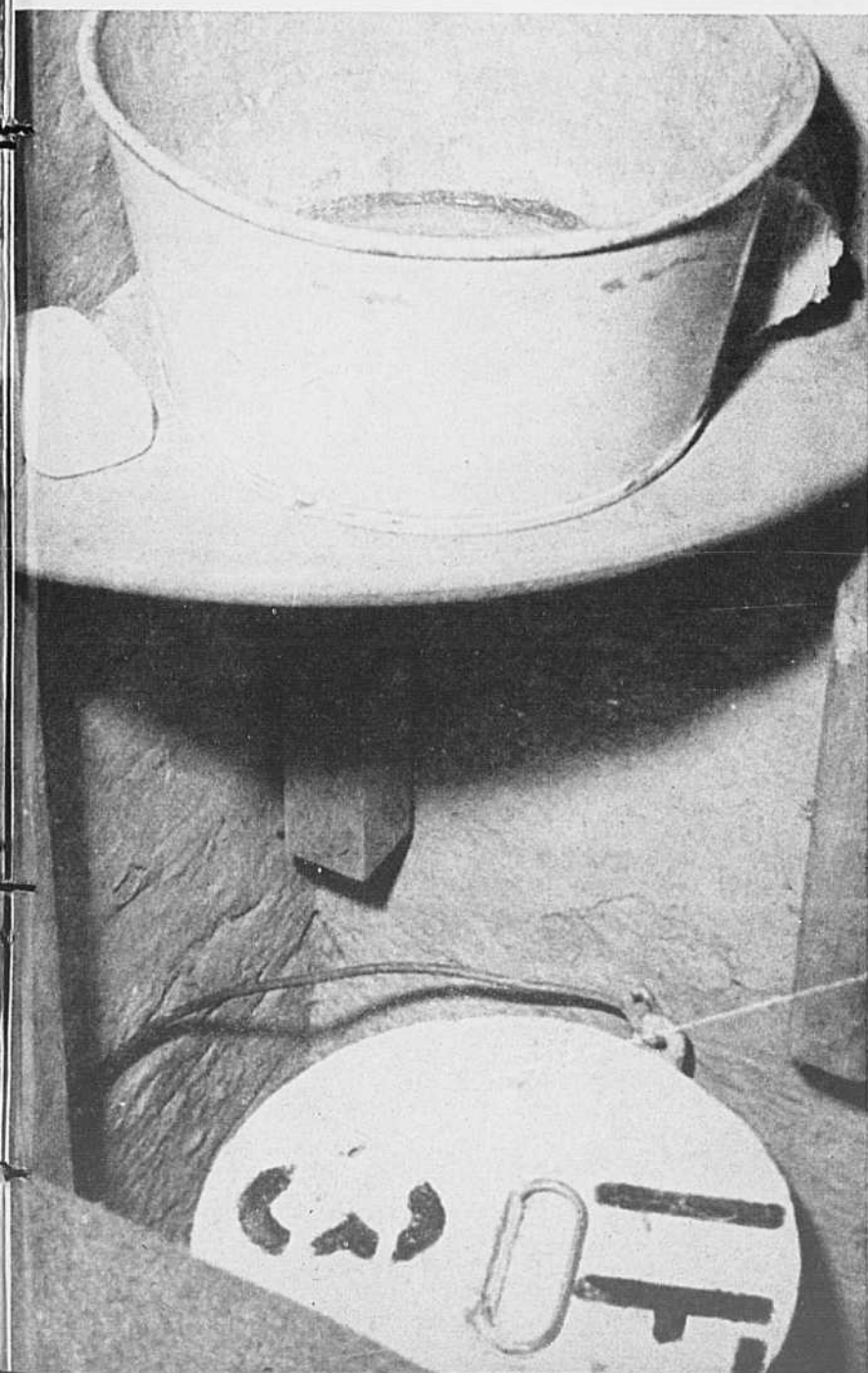


De ce poste de contrôle, les émissions de radio sont diffusés dans les cellules. En bas de page, un déjeuner typique tel que servi aux prisonniers.





Beaucoup de cellules sont équipées de facilités sanitaires relativement modernes. Mais 400 prisonniers doivent s'accommoder d'une cuvette et d'un seau hygiénique.



Et il répétait pour lui-même :

— Fini la taule !

Il venait tout juste d'être libéré. Sa dette payée, il cherchait maintenant à se réhabiliter. Il voulait repartir à zéro, recommencer. Mais après quinze longues années derrière les barreaux, ce monde nouveau, la société, le décontençait. Il n'appréciait plus sa liberté qu'à moitié... cette liberté retrouvée, qui, certains soirs, lui pesait lourdement. Il s'accrochait, cherchait un point d'équilibre, visiblement aux abois. Dans ses moments d'abattement, il me confiait :

— J'arrive trop tard. J'ai joué et perdu. Je ne dois plus rien à la société...

Et il s'écriait avec une soudaine violence :

— Je ne lui dois plus rien ! J'ai payé... mais on ne veut plus de moi. Je suis un taré, un paria. Je porte dans ma face la marque de mon passé...

Il habitait, à ce moment-là, rue Papineau, un grand immeuble divisé en petits appartements. Il logeait dans un meublé de deux pièces que, plus tard, il partagea avec la voisine, une blonde dans la trentaine, originaire de l'Ontario.

A vrai dire, ça ne cassait rien. Il me présenta cette « trouvaille » avec l'air du conquérant qui s'apprête à mettre pied sur la planète Vénus !

Une semaine plus tard, il me téléphona.

— Tu sais ce qui m'arrive ?

— Non, que se passe-t-il ?

Il hésitait à me l'apprendre.

— Je vais te le dire... je suis fait et refait...

— Comment ça ?

— La garce, la m... garce !... Elle a pris tout le « foin » que j'économisais depuis un mois... Elle a emporté mon radio et autres effets personnels... Elle a profité de mon absence pour me voler.

Dans sa bouche, le mot sonnait drôle. Il s'en aperçut... et ajouta :

— Je suis un m... voleur volé...

— Plaie d'argent n'est pas mortelle.

— Ouais ! c'est tout ce que j'avais. \$150 que je voulais déposer à la banque, demain matin. Pour une fois que je gagnais honnêtement mon argent, il fallait que ça arrive...

Il paraissait encore plus touché de s'être fourvoyé en plaçant sa confiance en cette fille laquelle, du jour au lendemain, le détroussait allègrement et prenait le large sans laisser d'adresse.

Il encaissa mal cette trahison. Non pas qu'il se fut amouraché de « l'Anglaise », mais bien parce qu'il sentait le besoin d'une femme à ses côtés. La présence de la fille le reconfortait.

Le jour même, il vint me voir au bureau. Il empestait la boisson. Il s'était rendu dans un cabaret, là où il savait pouvoir rencontrer





APRÈS L'ÉMEUTE DE JUIN DERNIER

Il vaut d'être noté que les prisonniers, accusés d'avoir fomenté l'émeute du 17 juin, ont été traduits devant les tribunaux au lieu d'être punis sur place. A droite, en bas de page, vue générale de Saint-Vincent après « la goofball party » de ce sombre dimanche.

des anciens « chums », *restants* de prison qui ne s'arrosaient pas le gosier avec du surmoût. On leva le coude d'un commun accord et, l'ambiance aidant, les compères échafaudèrent des plans d'avenir : un vol à main armée dans une succursale bancaire de l'ouest de la ville.

J'ignore, d'ailleurs, si « les mauvais » mirent leur projet à exécution. Lui-même m'avoua tout simplement qu'il ne voulait pas marcher dans la *combine*.

Je l'en félicitai.

Avec une certaine nostalgie qui ne m'échappa point, il me confia :

— Un « coup » m'a déjà rapporté \$35.000. J'ai tout flambé en six mois. Les clubs, les filles, la grosse bagnole... ça ne marchait pas avec des radis.

A ses heures, il philosophait :

— Tu sais pourquoi on le dépense vite l'argent volé ? C'est justement parce qu'on ne l'a pas gagné honnêtement, à la sueur de son front. Quand on a plus rien dans les poches, on recommence. Y'a toujours un « sucker » quelque part, sur notre chemin.

Naturellement, il connaissait tous les malandrins de la métropole.

— Peu roulent sur l'or, m'expliquait-il. Y'a des exceptions, mais la majorité ne font pas d'économies. Et puis, les avocats, ça vous grugent un magot dans le temps de le dire !

Il revenait, invariablement, au seul « milieu » qu'il connaissait vraiment : le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Il en parlait d'abondance, citait des noms de vieilles « connaissances », analysait leur caractère.

Par exemple, je lui demandais :

— Que penses-tu de Frankie Ouellette ?

— Lui, il était « régule », reconnu comme un « dur de dur » dans le milieu de la petite pègre. Les détenus le craignaient. Frankie était fort comme un boeuf et vindicatif avec ça. Il vivait luxueusement, aimait les femmes, les grosses bagnoles et les chalets confortables.

— Et Maurice Leblanc ?

— Lui, c'est un « double crosser », un peureux, un voleur à la petite semaine. Un peu fou sur les bords.

— Et celui-là ?

IL LES CONNAISSAIT TOUS. Il était resté si longtemps à l'ombre qu'il savait par coeur son dictionnaire de la pègre... de l'aristocratie à la plèbe.

— Un gars, disait-il, peut toujours s'en réchapper, redevenir honnête, s'il échappe au milieu, à l'emprise d'un chef de « gang », aux homosexuels et à toutes ces crapules qui cherchent à enrôler les « nouveaux dans le régiment des tarés. S'il réussit à se tenir loin des « mauvaises influences », à trouver une situation à sa sortie de prison, il peut refaire sa vie. Dans le cas contraire, il est *foutu*, juste assez bon pour la poubelle. Va faire un tour... Ça te donnera une meilleure idée. Tu verras comment les gars vivent à Saint-Vincent-de-Paul. Mais attarde-toi à regarder le côté minable du détenu, les pièges qui lui sont continuellement tendus.

Moi, je ne demandais pas mieux.

Un bon jour, je m'amenai sous les hauts murs du pénitencier, lequel se trouve situé en bordure de la rivière-des-Prairies, à une douzaine de milles de la ville de Montréal. Nanti d'une permission spéciale, je m'introduisais à l'intérieur de la « GRANDE GRILLE ».

Là, dans l'immense cour, des centaines de détenus, des jeunes pour la plupart, se dirigeaient vers la cuisine. Les vieux, les épaules rondes, allaient sans hâte. Dans le regard furtif de l'un ou le ricanement sardonique de l'autre, je ne fus pas long à découvrir l'effrayante détresse de l'homme privé de sa liberté et retenu en cage comme un fauve.

BATI à la sortie du village de St-Vincent-de-Paul, le pénitencier ressemble à une petite ville fortifiée. Il s'étend sur une superficie de 790 acres, dont 12 acres se situent à l'intérieur des murs actuels. Avant l'émeute de l'an dernier, 35 bâtiments s'élevaient ici et là, à l'ombre des murs.

Une véritable ruche humaine avec ses huit sections de cellules, ses magasins, une infirmerie, une salle des gardes, les ateliers, une bibliothèque imposante, une école, des chapelles, une boutique de coiffeur, un atelier pour le broyage de la pierre, cinq tours massives, des cuisines immenses, une étable et autres dépendances. Si l'on ajoute à cette nomenclature la maison du directeur, l'institut Leclerc, le Centre fédéral, une porcherie et quelques autres bâtiments que nous oublions volontairement de mentionner, on aura une idée de l'importance du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, considéré comme la plus grande maison de détention au Canada. En forçant, il serait possible d'y loger 2,000

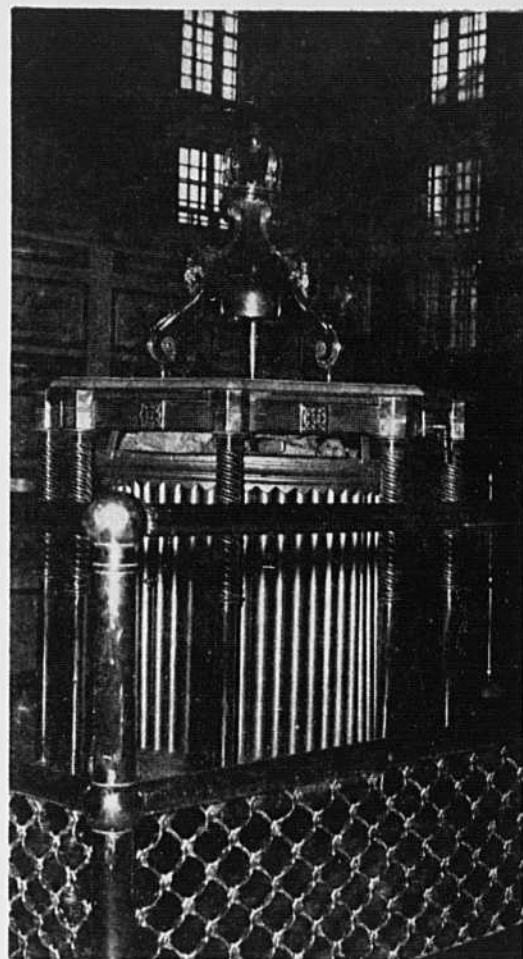
détenus, dans des conditions, il est vrai, plus ou moins acceptables.

LES AMOURS INTERDITES

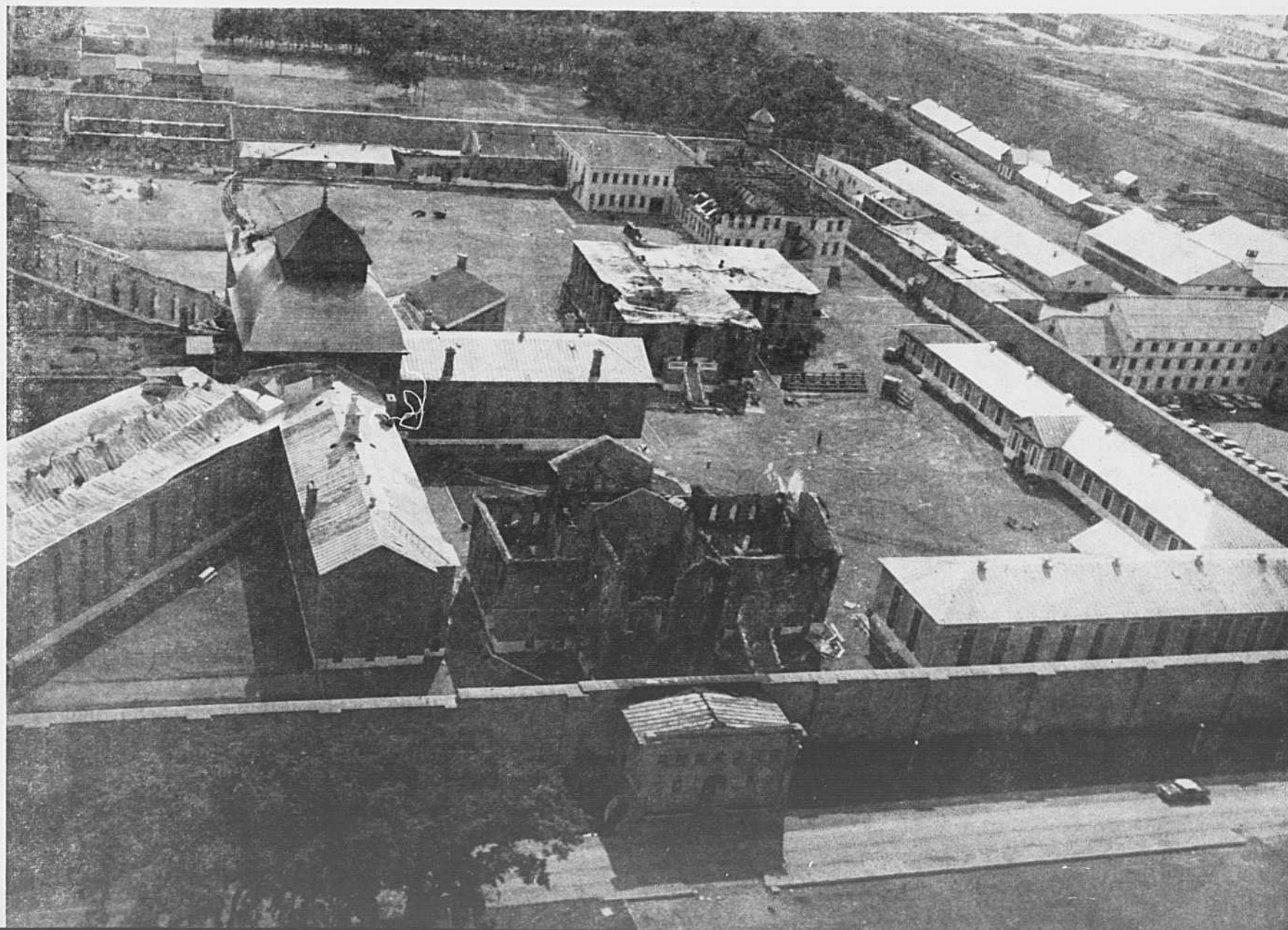
UN pénitencier ne ressemble en rien à l'antichambre du paradis. Je ne tardai pas à le constater. En mettant les pieds dans l'immense cour intérieure, j'aperçus un groupe d'homosexuels. Ils ne se cachaient d'ailleurs pas. Ces mignons entouraient un efféminé, style danseur de ballet, qui s'affichait sans vergogne. Ces petits messieurs, méprisés par la majorité des détenus, faisaient clan à part. Un clan pitoyable. Interrogé sur leur comportement, un officier haussa les épaules, avouant son impuissance.

— Ce sont des malades. Nous n'y pouvons rien.

L'homosexualité, nous l'avons appris, cause de gros maux de tête aux autorités pénitenciaires. Le problème est d'importance. Un jour ou l'autre, il faudra séparer les prisonniers normaux des « déséquilibrés ». Le tri n'est pas facile, car des hommes jusque-là normaux, privés d'une présence féminine, cherchent des compensations à leur esseulement. Un « mignon » se trouve sans trop de difficulté, à condition d'y mettre le prix. Le



Le dôme est la plus vieille construction de Saint-Vincent. Outre l'appareil de contrôle, on y trouve les cellules les plus délabrées de la prison.



plus « viril » s'efforce alors d'exaucer les caprices de son protégé, le comble de « douceurs », lui distribue des gâteries, chocolats, cigarettes et le reste.

Le ménage file le parfait amour et ne s'offusque pas si, parfois, il devient la risée des autres. Les quolibets pleuvent. Qu'importe !

Il y a quelques années, lors d'une crise de jalousie, un furieux poignarda sa « flamme », un gosse outrageusement gâté, qui menaçait de rompre. Le drame éclata dans les ateliers de menuiserie, à un moment imprévisible. Les jeux interdits sont toujours dangereux.

Le prisonnier, celui qui doit purger une longue peine entre les quatre murs de sa cellule, cherche à profiter de la vie à son maximum et à récolter le plus grand nombre de satisfactions physiques. Sans souci du lendemain, il essaie de vivre le moment présent avec toute son animalité. Il expédie des missives (cail) inimaginables à l'objet de sa passion. Il se triture l'esprit pour provoquer les rencontres. Les toilettes, douches, dortoirs deviennent des lieux de rendez-vous.

Les « équilibrés » regardant d'un oeil indifférent les accouplements, souhaitant parfois qu'un gardien (screw) vienne interrompre les ébats amoureux d'un ménage.

Les autorités veillent, mais elles ne peuvent pas toujours brider les imaginations malsaines.

Dans tous les pénitenciers du monde entier, il y aura toujours des macaques qui jetteront leur dévolu sur un « jeunet ». C'est la loi de la solitude forcée.

On cherche à limiter les dégâts, à séparer les jeunes des vieux routiers ancrés dans le vice qui ne reculeront devant rien pour assouvir une passion honteuse. Coups de foudre qui se terminent ordinairement par des coups de couteau.

LES « GOOFBALLS » OU « LA VITAMINE »

ON a fait beaucoup état du commerce des « goof » à St-Vincent-de-Paul.

Ces drogues se divisent à peu près comme suit :



HIER —
Un anneau de fer auquel on attachait les prisonniers récalcitrants.

Les barbituriques, tels l'amytal, Guardenal, Nembutal, Seconal, Truinal, etc... sont des tranquillisants et peuvent rendre de grands services aux hypertendus souffrant d'insomnies. Par contre, les amphétamines, Dexedrine, Benzedrine et leurs dérivés produisent des effets contraires et fouettent les individus dans un état dépressif.

Combien de ces stupéfiants circulent-ils, quotidiennement, à St-Vincent ? 3, 4 ou 5,000 ?

Il serait difficile de le préciser. Les détenus, eux savent comment se procurer la « vitamine ». Un « caid » désigné par des gars vivant à l'extérieur du « pen » se charge de la commercialiser. Les amateurs de « dope » trouvent toujours l'argent nécessaire pour acquitter le coût peu élevé de cette drogue. Les autorités multiplient les précautions, mais les commerçants ne se découragent pas. Ils peuvent compter sur la complicité d'un tas de malheureux devenus les esclaves d'une funeste habitude. Dans le passé, pour grossir leurs revenus, des gardes sont devenus les complices des trafiquants. Mais les autorités se sont efforcées de couper court à ce marché noir.

Comment arrive-t-on à payer la camelote ? Opération fort simple. En arrivant à St-Vincent, le « nouveau » passe à la fouille. On lui enlève ses vêtements pour lui en donner d'autres. On regarde sous ses fausses dents. S'il ne porte pas de diachylon douteux, on se contentera d'un « palpage » sommaire. Mais le récidiviste endurci en a vu bien d'autres. Il place quelques gros billets, là où on le devine, et le tour est joué. Ces billets leur serviront à se procurer des douceurs... même les plus douteuses.

Les détenus débordent d'imagination.

Au besoin, si le garde impliqué dans le « racket », n'arrive pas à percevoir sur le champ, il ira trouver la famille de son client. Une lettre signée par le prisonnier lui ouvre toutes les portes. Personne ne le dénoncera. Il le sait bien. Sans son étroite collaboration, le détenu se verrait privé, du jour au lendemain, de toutes ces gâteries qui meublent si agréablement la vie d'un prisonnier, tablettes de chocolat, cigarettes, « goofballs » et le reste.

Mais à St-Vincent, le commerce du « goof » est moins florissant qu'autrefois. Les autorités ouvrent l'oeil... et le bon.

CAIDS ET CHEFS DE CLAN

CE sont les fortes têtes des pénitenciers. Par la force ou autrement, ils imposent leur dictature. Ces indisciplinés congénitaux recrutent sous leur bannière les indécis, les faibles qui obéissent au doigt et à l'oeil.

Les meneurs font des visites régulières au « cell block » (cellules de punition) où ils mijotent leurs mauvais coups. Ces cellules mesurent approximativement cinq pieds de large par dix pieds de haut. Le lit se résume

à un plancher de bois posé sur une base de ciment. Dans un coin, une bûche en béton d'environ deux pieds sert de table au reclus. Dans cette thébaïde de ciment et de pierre, nourris au pain et à l'eau, les inflexibles sont séparés du reste des vivants. Ils sortent de ce tombeau, plus aigris et plus féroces que jamais.

Les « caids » imposent leur loi. Ils s'occupent très activement de recrutement. A la sortie du pénitencier, il faudra bien se remettre à la besogne. Malheur à qui tombe entre les pattes des fauves, de ces « irrécupérables ».

LA LIBERATION OU LE CERCLE VICIEUX

EN 1932, le détenu recevait \$10.50 à sa libération. En 1963, il reçoit à peu près la même somme pour se lancer dans la grande bagarre de la vie courante. Les cinquante cents solderont la course d'un taxi jusqu'au pont Pie IX. Avec \$10.00 en poche, il se rendra d'abord déguster un bon repas, histoire de varier un peu le menu. Ce qui lui reste d'argent servira à la location d'une chambre.

Ensuite, que fera-t-il ?

Pour ne pas crever de faim, les jours suivants, il retournera à ses anciennes habitudes, rencontrera des vieux copains, leur empruntera de l'argent et demandera une « part » sur le prochain coup que la bande doit exécuter.

Un cercle vicieux.

S'il s'adresse à la Société de Réhabilitation, l'ex-prisonnier recevra deux semaines de chambre, plus .50 cents par jour. Avec un budget annuel d'à peu près \$250,000., les services de réhabilitation ne sauraient pécher par excès de générosité !

LES VRAIS COUPABLES

ENTRE les années 1945 et 1951, il y eut un surplus de détenus — sans précédent — dans l'histoire pénale de la province de Québec. Construit pour héberger 800 prisonniers, on en compta, à cette « époque noire », plus de 1,200. Ce furent des années où le pitoyable chevaucha l'inconséquence. Aussi l'époque des grands chambardements, des



DEMAIN —
Projet d'un nouveau Saint-Vincent.



La récréation des prisonniers, un jour de fête. Un ring a été dressé et un match de boxe va s'engager pour la plus grande joie des détenus.

congédiements massifs, de la pagaille à tous les échelons.

Profitant de la confusion apportée par le nombre des prisonniers qui ne cessaient d'affluer, les gardes trafiquaient à qui mieux mieux pour arrondir leur maigre pitance. Les ingénieurs, au cœur même du pénitencier, construisaient des alambics miniatures et transportaient le « frelaté » dans des thermos!

Le premier, et non sans mal, le directeur d'alors, M. Emile Brodeur, entreprit de créer un nouveau climat, d'adoucir un régime archaïque. Il s'attaqua aux préjugés et à l'indifférence crasse. Par malheur, les autorités gouvernementales refusèrent d'emboîter le pas. Il fit beaucoup, compte tenu des faibles moyens mis à sa portée.

C'était l'époque de la « strap ». Elle jouait un rôle d'importance dans l'éducation des prisonniers. Il arrivait aussi que le prisonnier fut enchaîné à la porte de sa cellule. Les malheureux, condamnés au pain et à l'eau, couchaient sur le ciment, les pieds nus. Au lieu de rééduquer les hommes, on domptait des fauves à la force du poignet.

DE LA HAINE A LA COMPREHENSION


VERS les années 1940, une COMMISSION ROYALE dirigée par l'honorable Joseph Archambeault, juge de la Cour supérieure de la province de Québec, fit enquête sur le système pénal au Canada. Il en résulta 88 recommandations auxquelles les autorités n'ont pu ou n'ont voulu donner suite.

Toutefois, il serait faux de prétendre que, depuis 25 ans, les administrateurs se sont croisés les bras.

Autrefois, les prisonniers étaient traités comme des bêtes, entassés dans de véritables réduits où la vermine faisait bonne chère. Nous n'en sommes plus là. L'ignorance a fait place à la compréhension. Peu à peu, les préjugés tombent. Car ces hommes, malgré leurs fautes — si énormes soient-elles — appartiennent à la race humaine. A ce titre, ils

ont droit à certains égards. Ou exige davantage des geôliers. Ils apprenaient à haïr, on leur a montré à comprendre. Demain, les pénitenciers retrouveront peut-être un autre visage. Ce ne seront plus des cages à dompter des bipèdes vicieux... mais des maisons de réforme où l'homme égaré apprendra à s'interroger et à se préparer pour entrer dans la vie de tous les jours.

S'INSTRUIRE ET TRAVAILLER

DANS la plupart des pénitenciers du Canada, le *travail organisé* marche au ralenti. Faute de place, d'ateliers, d'outils, de matériel technique, de professeurs et d'un budget consacré exclusivement aux métiers, plus de 50% des détenus nagent dans la plus parfaite inaction. Tout au long du jour, ils ne font rien de leurs dix doigts. Inaction pernicieuse que déplorent, les premiers, les autorités. 

A St-Vincent-de-Paul, depuis l'émeute de juin dernier, le problème du travail organisé prend une acuité particulière. En détruisant — par le feu — les bâtisses industrielles dans lesquelles logeaient divers ateliers, cordonnerie, fabrique de brosses et balais, les mutins se sont volontairement punis. En général, ils regrettent ce « coup de tête ». Même si l'équipement utilisé ne rencontrait plus les exigences modernes, ils pouvaient tout de même s'occuper et apprendre un métier. Précisons, toutefois, qu'avant l'émeute, les médiocres ateliers de St-Vincent ne pouvaient absorber qu'un nombre relativement restreint de prisonniers. Mais les autres ? Eux, ils se rongeaient les ongles, souhaitant intérieurement le jour prochain où ils pourraient mettre la main à la pâte.

Mais, ce n'est pas tout de montrer un métier aux détenus. Il faut encore leur apprendre un métier pratique qui pourra les aider à gagner leur vie plus tard. Un dicton affirme qu'il n'y a pas de sot métier. Erreur ! Dans les pénitenciers, on fait spécialité d'enseigner des métiers « dépassés » qui n'ont plus cours sur le marché du travail. Personnellement, je ne méprise pas les fabricants de brosses et de balais, pas plus que j'ai du ressentiment contre les balayeurs qui s'emploient à nettoyer les rues. Il faut bien gagner sa vie ! Mais qu'un prisonnier n'apprenne rien d'autres et ses chances seront minces de trouver du travail, une fois libéré. Et même s'il sait comment fabriquer un balai, ça ne veut pas dire que la ville va lui donner un « job » sur-le-champ, pour balayer la rue. Or, dans les pénitenciers, aussi bien à St-Vincent-de-Paul que dans le reste du Canada, Kingston, Collin's Bay, ceux de la Colombie Britannique ou de Saskatchewan, on fait *métier*, semblait-il, de montrer aux détenus, des *métiers* désuets. Les autorités pénales manqueraient-elles de réalisme ? Le gouvernement devrait s'employer à fournir des « spécialistes » aux pénitenciers, lesquels ne joueraient qu'un seul rôle : enseigner. A l'heure actuelle, selon les besoins, les gardiens deviennent des instructeurs et vice-versa. Ou voit ce que ça donne...

NOS pénitenciers, non seulement ne font pas oeuvre éducative, mais fabriquent des robots par centaines, lesquels se détraquent à la moindre secousse. Et voilà pourquoi la « grande grille » s'ouvre si souvent pour accueillir des figures familières.

— Bonguienne, t'as pas mis de temps à revenir, Arthur ?

— Ben oui, je m'ennuyais de vous autres. Comme je trouvais pas de travail, j'ai décidé de « faire » une p'tite vieille. On m'avait dit qu'elle cachait un magot... mais c'était des maudites *menteries*. Me vlà !

Un cas classique ? Non, car 60% des détenus relâchés reviennent à leurs anciennes amours. Ne nous leurrons pas. Tout notre système pénal a besoin d'être refait de A à Z, car s'il nous arrive de le comparer avec ceux d'autres pays, nous faisons piètre figure et nous mar-

chons plutôt vers l'invololution que l'évolution. Abstraction faite des raisons purement sentimentales, l'emprisonnement, dans des cadres normaux, devrait être une « correction » et transformer le criminel en un citoyen respectueux et conséquent des lois. Rapidement la société y trouverait son profit. Il n'existe qu'un pourcentage restreint de criminels véritablement endurcis. Ils sont catalogués, reconnus comme des « irrécupérables », des *criminels d'habitude*, comme on dit familièrement dans les milieux policiers. Cette racaille coûte une fortune à l'Etat, donc, par ricochet, aux citoyens. Si l'intraitable, au cours de son existence, passe une trentaine d'années en prison, cela veut dire — sans exagération — que l'ensemble des payeurs de taxes aura déboursé, au bas mot, la jolie somme de \$60,000. Calcul fort simple. En 1963, un prisonnier, dans le Québec, incarcéré à St-Vincent-de-Paul, nous coûte \$6 par jour, soit un peu plus de \$2,000 par année. Si vous aimez l'arithmétique, nous vous dirons que 1,100 détenus vivent actuellement en bordure de la Rivière-des-Prairies, derrière la « Grande Grille ».

De ce nombre, sans vouloir jouer les optimistes et nous basant sur la loi de la moyenne, 750 détenus, non gangrenés, auraient de fortes chances, s'ils étaient bien dirigés, de reprendre leur place dans la société, si nos institutions pénales tiraient pleinement parti du rôle qui leur échoit.

Mais il y a un si...

REHABILITER LES LIBERES

GEORGES répondra, infailliblement :

— Voilà, pour le moment, je ne fais rien...

— Et votre dernier emploi ?

Georges cherche à se sortir du pétrin. Son imagination travaille à toute vapeur. Il s'aperçoit qu'il ne lui reste plus qu'une solution : mentir. Et il mentira outrageusement, abondamment, vertueusement.

Il a besoin de gagner son sel.

Il triche... et de tricher au départ ne laisse augurer rien de bon pour l'avenir.

D'accord. Georges obtient la situation. Mais il vivra dans la hantise que l'on découvre son passé, jusqu'au moment où son équilibre sera rompu. Alors, il trichera vraiment parce qu'il sent, en son for intérieur que, malgré sa bonne volonté, il ne gagnera pas la partie. Tôt ou tard, le chef du personnel le fera demander pour lui dire, du ton que l'on emploie pour chasser un chien indésirable :

— Nous ne gardons pas de bandit ici...

Georges vit dans une sorte de somnambulisme. Et son travail s'en ressent. Il commet des erreurs, s'accuse, accuse les autres... Finalement, il n'en peut plus d'endurer cette appréhension continuelle. Il rompt le lien qui l'unit à cette société où il réclame sa place.

La SOCIETE, elle aussi, est malade. Elle a grand besoin de s'humaniser. Elle a besoin de comprendre, de ne pas se retrancher dans l'ignorance ou l'indifférence.

De là le rôle de l'Etat dans la réhabilitation du détenu. A sa sortie de prison, nanti d'un bon métier, si l'Etat décidait de besogner sur le plan *préventif*, plutôt que *punitif*, l'ancien détenu devrait être confié à une maison d'affaires ou tout autre commerce. Dès le départ, le ou les patrons sauraient à quoi s'en tenir.

L'Etat, par l'entremise d'un représentant, dirait au patron :

— Bon, il est entendu que Georges Dupont va travailler chez vous...

Il est possible que le patron formule quelques objections.

— Et s'il me vole ?

— S'il vous vole, nous nous engageons à vous rembourser. En un mot, nous endossons Georges Dupont.

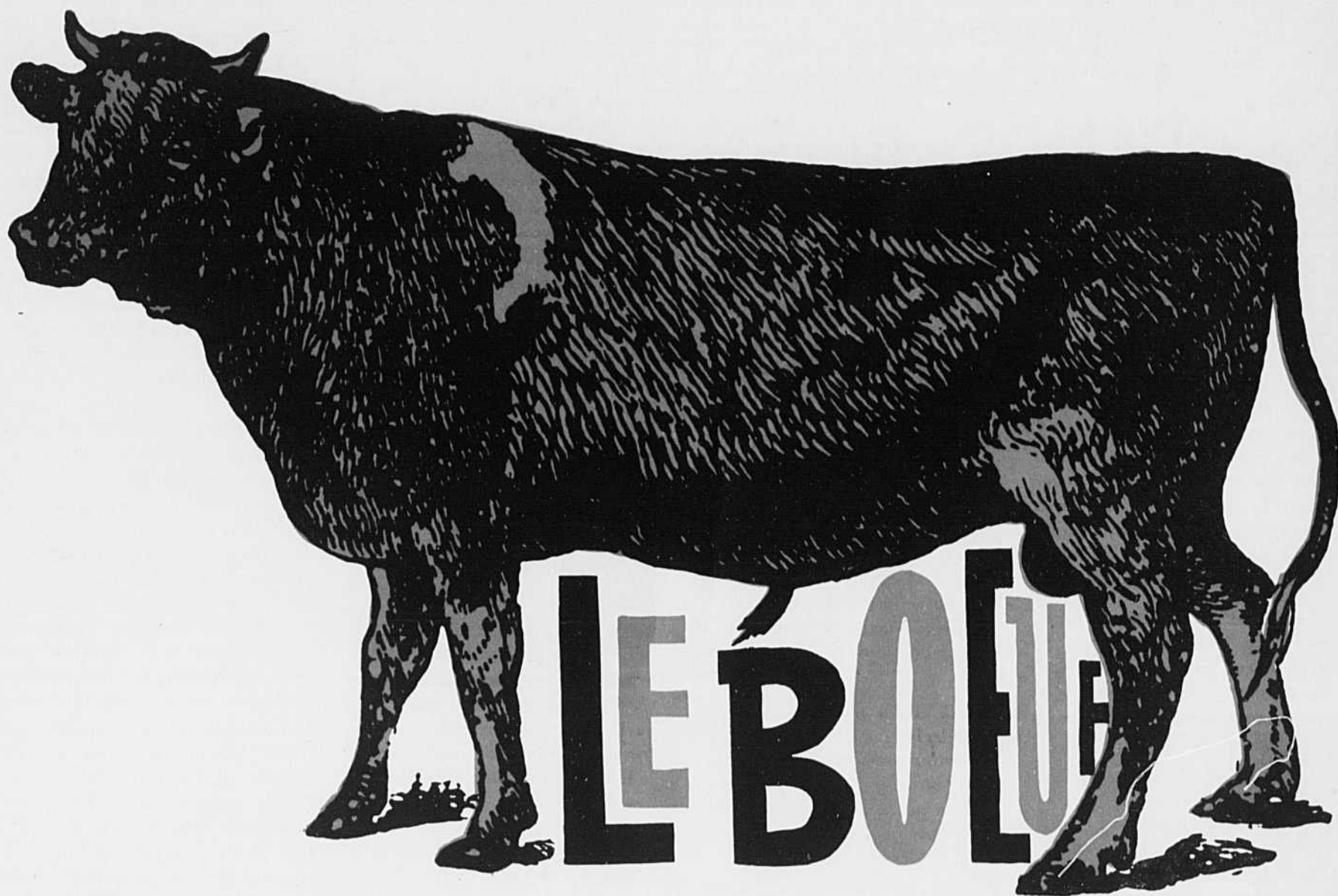
Pour que l'ancien prisonnier puisse se réadapter à l'existence normale, il faut lui tendre la main. A sa libération, après plusieurs années entre quatre murs, il entre dans la société avec un énorme complexe d'infériorité. Ce n'est pas tout de dire, condescendant : « Allez et ne péchez plus ! ». Pour éviter la récurrence massive, il importe de créer du travail pour le libéré. L'Etat doit mettre en branle, sans plus tarder, un dispositif réaliste. D'abord *enseigner*, ensuite *prévenir*. 90% des détenus actuels retrouveront un jour leur liberté. Combien de temps en profiteront-ils ? Deux mois, six mois, un an ? La récurrence, une plaie que l'on réussira à guérir avec des remèdes modernes.

Certes nous sommes loin de l'époque où le code d'Hammourabi traçait sommairement la ligne de conduite des babyloniens ; nous sommes loin de l'époque où la Justice épousait les vengeances personnelles des individus ; l'époque durant laquelle les féodaux s'en rapportaient au JUGEMENT DE DIEU pour trancher leurs litiges... époque d'égarements, de sombres cruautés et d'injustices...

NOUS vivons à l'ère atomique. Ce qui était vrai hier, ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Demain, nos savants poseront un pied sur Vénus ou une autre planète. On se passionne pour les exploits scientifiques, mais quand il s'agit de « découvrir » un homme, l'un de ses semblables, de lui redonner sa chance, de laisser jouer le mécanisme normal de l'évolution, alors, par une sorte de défaitisme inexplicable, on bloque toutes les issues et on invoque une foule de raisons futiles, dont la plus courante : pas d'argent !

Pour les guerres, les coffres regorgent, les milliards pleuvent. Mais quand il faut sauver des hommes d'urgence, on ne trouve même pas sous la main une modeste bouée de sauvetage...

JEAN COTE



CONSOMMÉ VODKA

Ce mois-ci, je vous parlerai du BOEUF. Ayant été pendant quelques années avec mes camarades du l'ancien « BEU QUI RIT », vous comprendrez que cela me tient un « beu » à coeur.

Très souvent j'ai servi à des invités, un consommé au sherry. Vous me direz que c'est banal et j'en conviendrai : c'est pourquoi aujourd'hui je vous propose un consommé à la vodka.

Il existe deux façons de le faire... la première est très facile et la deuxième est impensable pour un célibataire comme moi qui n'ai que très peu de temps à consacrer aux fourneaux. C'est donc cette deuxième façon que je vais vous décrire, car vous, vous avez sûrement tout le temps voulu et, aussi, tous les moyens sont à votre disposition !

Premièrement, tuez la bête.

Personnellement je m'assure toujours que le boeuf soit bien mort, avant d'en prendre une bonne partie d'épaule.

par NOEL GAUVIN

Je combine tous les ingrédients et les place dans une énorme marmite (que je n'ai pas, mais que me prête ma voisine) puis je mouille le tout avec quatre feu très vif, puis réduire immédiatement la flamme pour laisser mijoter le bouillon pendant cinq heures.

Comme je n'ai jamais eu le temps de préparer moi-même ce potage, voici ce que je fais à la place. Je me procure le meilleur bouillon de boeuf sur le marché, (et il y en a de l'excellent), je le fais chauffer à feu moyen, le dilue avec très peu d'eau fraîche, puis j'ajoute la vodka... Le résultat est étonnant.

Si vous voulez le servir en gelée, vous n'avez qu'à ajouter un peu de gélatine et à le laisser prendre au réfrigérateur. Personnellement j'ajoute comme décoration, une touffe de crème sure couronnée d'un peu de caviar noir.

Pour ce qui est du *BIFTECK CANADIEN*, c'est beaucoup plus simple. Je me procure chez mon meilleur ami (mon boucher) qua-

BIFTECK AU RYE WHISKY

tre magnifique entrecôtes, je les fais couper à une épaisseur d'un pouce et trois quart. Avant de les saisir dans une poêle en fonte très chaude (brûlante), je les assaisonne d'un peu d'ail en poudre et de beaucoup de poivre.

Comme tout le monde, je demande toujours à mes convives ce qu'ils préfèrent... bien cuit, médium, saignant ou bleu ? Alors je cuis les biftecks, sans tenir compte de ce que l'on m'a dit, c'est-à-dire de la seule façon qui à mon avis est la meilleure : BLEU mais bien chaud.

Je déglace avec un bouillon de boeuf en ajoutant beaucoup de poivre concassé. Très rapidement, j'y dépose les biftecks puis je flambe au Rye Whisky...

C'est spectaculaire, c'est délicieux et bien canadien. Petites pommes natures, haricots verts complètent l'assiette.

... et vous serez un CHEF !



MAIS TOUT ÇA

N'EMPECHE PAS

LA TERRE DE TOURNER

les GRANDS du jour

ON PEUT ETRE ASSURE qu'une intense activité diplomatique suivra la découverte, par les services secrets, de la possession de la bombe atomique par la Chine communiste. Pékin procéderait, d'ici la fin de l'année, à ses premières expériences nucléaires. A Moscou comme à Washington, on estime que le seul véritable danger de conflit atomique réside là car, à l'heure actuelle, la Chine populaire est le seul pays qui considère la guerre comme souhaitable...

L'OPPOSITION au parlement de la Nouvelle-Delhi est numériquement très faible et ne saurait obtenir un renversement de la



politique de M. Nehru. Mais cette opposition dispose de la presque totalité de la presse, qui réclame à

grands cris un traité d'alliance avec les Etats-Unis, et elle pourrait gagner la partie si Nehru venait à disparaître...

La déstalinisation progresse au sein du parti communiste français. Maurice Thorez serait relégué au poste de secrétaire général honoraire et les intellectuels, exclus du parti au cours des dernières années, rentreraient en grâce... Le racisme n'est pas à sens unique.

AU SENEGAL, l'opposition ne se prive pas d'accuser le président Senghor d'avoir trahi sa race en épousant une (jolie) Française...

Jean XXIII a déclaré à un groupe de pèlerins: « Dans un an, peut-être aurez-vous un nouveau pape ». Mais cette phrase du souverain pontife ne se retrouvait pas dans le compte rendu de l'Observateur Romano...

UN LIVRE PUBLIE récemment à Moscou a révélé l'existence des affreux camps de concentration de l'ère stalinienne.

Et voici qu'un autre livre, écrit par un officier russe, raconte quel dur entraînement doivent subir les cadets de l'armée soviétique. Aujourd'hui encore, les futurs officiers sont punis, sous le moindre prétexte, de 10 à 100 coups de bâton...



C'est par inadvertance que l'on a parlé d'une ligne téléphonique directe entre la Maison blanche et le Kremlin, qui pourrait servir aux moments de crise, pour éviter une erreur irréparable. En fait, le projet élaboré au temps d'Eisenhower concerne un télex dont seuls les deux leaders — américain et russe — possèderaient la clé... Le président de la Tunisie, atteinte d'une mystérieuse maladie, songe à assu-

rer sa succession. Il vient de se réconcilier avec son fils, Habib Bourguiba junior, ambassadeur à Washington, qui reprochait à son père d'avoir répudié sa mère, d'origine française, pour épouser une Tunisienne...

LE PRESIDENT KENNEDY devra attendre longtemps son admission au club Cosmos, l'un des plus exclusifs de Washington. Le comité du club a, en effet, refusé de réintégrer les 11 membres qui avaient démissionné pour protester contre le refus d'admettre un Noir. Parmi les onze se trouve l'ambassadeur des Etats-Unis en Inde, M. Gailbrith, qui était le « parrain » du chef d'Etat.

L'aide économique fournie par l'URSS aux pays asiatiques et africains a souvent provoqué des critiques. Aussi, les Russes font-ils de prodigieux efforts pour restaurer leur prestige en menant à bien la construction du gigantesque barrage d'Assouan, en Egypte. Les travaux progressent normalement et l'an prochain pas moins de 30.000 ouvriers y seront affectés...

FAITES ECLORE VOTRE CIRQUE MARIN

Ajoutez de l'eau et il PREND VIE INSTANTANEMENT

C'est la pure vérité. Après 24 à 72 heures seulement, vous voyez éclore toute une troupe joyeuse et délurée de « singes de mer » (crevettes marines exotiques de Saskatchewan). Enfants et adultes riront et trépidneront d'émerveillement devant les cabrioles comiques de ces fantastiques bouffons sous-marins. A toute minute du jour et de la nuit, vous les verrez se poursuivre dans une chasse enjouée. Le perdant, accroché par la queue, tourne follement. Voyez-les faire la roue sous l'eau... voyez-les se chatouiller le dos entre eux. Voyez-les nager en solo ou en groupe gracieux comme dans un cirque aquatique.

Le miracle de la vie

Ces créatures marines authentiques sont au tout début de minuscules oeufs, inanimés en apparence, qui peuvent de fait survivre jusqu'à HUIT ANS. Et ces petits animaux ensorceleurs sont si petits... à peine UN DEMI-POUCE DE LONG à l'âge adulte. Vous pouvez en élever toute une ménagerie dans un bocal ordinaire de verre, dans l'eau du robinet. Aucun danger: videz simplement le paquet dans le bocal ou dans un aquarium, ajoutez de l'eau et la vie reprend INSTANTANEMENT. Et vous faites ainsi éclore tout un lot nouveau que vous pouvez donner en cadeau ou vendre, à votre gré.

Soumis à votre commandement

De fait, vous pouvez faire en sorte que ces merveilleuses créatures marines agissent comme une troupe de phoques savants puisqu'elles suivent partout un rayon de lumière. Assombrissez la pièce et voyez-les suivre la lumière d'un projecteur ou d'une chandelle, en avant, derrière, de côté ou tout autour du bocal, comme une bande d'enfants joyeux qui suivent leur chef. Ne tardez pas. Commandez sans délai. Seulement \$1.98 plus 25¢ de frais d'envoi, en tout.

SEULEMENT
\$1.98



Faites-les changer de couleur

Nous vous envoyons des « singes de mer » de trois couleurs! Roses, blancs et rouges. Ce sont leurs couleurs naturelles. Pourtant, il suffit d'une goutte de colorant végétal dans l'eau pour changer la couleur de ces SINGES DE MER aussi souvent que vous le désirez, sans leur nuire: bleu, vert, pourpre, jaune et toute autre teinte ou nuance. Et le colorant rend visibles leurs organes internes; vous assistez à leurs fonctions vitales! Ces bouffons aquatiques vous parviennent d'une mer intérieure salée dans le nord du Canada, si désolée que nul autre être vivant n'y peut vivre. Pourtant les « singes de mer » y foisonnent par milliards. Et ces crevettes marines sont si simples à traiter qu'un enfant de six ans peut les élever avec succès.

REMBOURSEMENT GARANTI

New York Imports, Dept. SC 512
Downsview, Ont.

S.V.P. m'expédier sans délai mes oeufs pour l'éclosion de mon cirque marin. Si je ne suis pas enchanté à 100%, je pourrai retourner le tout pour obtenir un prompt remboursement du prix d'achat.

Ci-inclus \$1.98 plus 25¢ de frais d'envoi. Même garantie.
 Envoyez contre remboursement. Je paierai le portillon sur livraison, frais d'envoi et de c.o.d. en plus.

NOM _____
ADRESSE _____

Vos Fausses Dents tombent ou remuent-elles?

FASTEETH, une poudre améliorée qu'on saupoudre sur le dentier du haut ou du bas pour les faire tenir en place plus solidement. Finis les glissements, chutes ou remuements. Pas de goût ni sensation gommeuse, pâteuse d'aucune sorte. FASTEETH est alcaline (non-acide). — Ne surit pas. Enraye l'odeur des dentiers". FASTEETH se procure dans toutes les pharmacies. 3

MARIÉES DE 1963!

Vos Faire-Part



seront plus beaux et vous coûteront MOINS CHER si vous les confiez à notre imprimerie spécialisée dans ce travail depuis plus de 25 ans.

GRATIS

Joli catalogue contenant 35 modèles et les prix des plus nouveaux faire-part, cartes de remerciements, menus, etc., envoyé gratuitement sur demande.

IMPRIMERIE G. DESILETS INC.
C.P. 910-M - ACTON VALE, Qué.

Commandes remplies dans les 24 heures
Satisfaction absolument garantie

nous chez nous



veler leur cotisation. Ils déploieraient en particulier certaines déclarations intempestives et seraient vexés de ne pas être consultés sur les décisions importantes prises par l'exécutif du M.L.F. ... La Commission royale d'enquête sur l'éducation, présidée par Mgr

Parent, aurait d'ores et déjà décidé de recommander la création d'un ministère de l'Instruction publique... Il faudra toute la haute autorité morale de Mgr Parent pour faire pardonner à la Commission d'être allée jusqu'en Union soviétique pour se documenter sur certaines techniques modernes d'enseignement...

LE CHEF du Parti républicain du Québec, M. Marcel Cha-

put, a ouvert la voie à de dangereuses controverses en dénonçant la présence d'« agnostiques » à la direction du Rassemblement pour l'indépendance nationale. Il regrettera peut-être amèrement cette tactique si, dans le camp adverse, on s'avise, qu'en cherchant bien, on pourrait en trouver parmi les collaborateurs les plus précieux de M. Chaput.

LES LIBERAUX DE L'OUEST auraient accueilli sans enthousiasme les déclarations de M. Lester Pearson sur les armes nucléaires. Certains d'entre eux lui reprochent notamment de considérer que le Canada est lié par des « engagements » que le Parlement — pas plus que l'électorat, d'ailleurs — n'a été appelé à rectifier. Ceux qui conservent leur appui à M. Pearson expliquent son attitude en disant qu'il a tenu à rassurer nos alliés américains, qui le taxaient d'indépendance, avant que ne s'engage une campagne électorale où les puissants intérêts américains pèseront de tout leur poids. ... Quant à la fameuse indécision de M. Diefenbaker à tout propos des engins nucléaires, il n'est pas exclus qu'elle s'inspire, pour une fois, d'un subtil calcul politique...

ON CHUCHOTTE à Ottawa, dans les milieux bien informés, que les procédures sont lentes à venir contre les compagnies qui ont présenté des soumissions rigoureusement identiques au gouvernement fédéral. Cette collusion les rend, en principe, passibles de sanctions pour violations à la loi sur les cartels. Le tout puissant sénateur McCutcheon, du groupe A. P. Taylor, ne serait pas étranger à l'indulgence dont bénéficient les compagnies en question.

M. ROGER DUHAMEL trouvera bientôt une tribune digne de lui, car M. Jacques Marteau, animateur des « Amis de l'Esprit nouveau », a indiqué qu'il serait un collaborateur du journal hebdomadaire que publiera prochainement ce mouvement d'extrême droite...

A propos, le projet de fondation d'un quotidien par les Amis de l'Esprit nouveau est remis aux calendes grecques. Il semble que les souscripteurs se soient fait tirer l'oreille...

TOUT NE TOURNE PAS ROND au sein du Mouvement laïque. Nombreux seraient les adhérents qui ont refusé de renou-

Transformations? Agrandissements? Réparations?



N'attendez pas! Demandez à la Banque Royale un PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS!

Votre succursale de la Banque Royale peut vous aider à réaliser vos projets afin de rendre votre maison plus confortable et d'en accroître la valeur.

Qu'il s'agisse de refaire le toit, d'ajouter une pièce, de rénover la cuisine ou la salle de bains, de remplacer le système de chauffage ou les canalisations électriques, vous n'aurez aucun problème de financement en recourant à la Banque Royale. Venez nous voir ou demandez notre fascicule sur les Prêts pour l'Amélioration des Habitations. POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?



BANQUE ROYALE



MAIS TOUT ÇA
N'EMPECHE PAS
LA TERRE DE TOURNER

le beau monde

LIZ TAYLOR a mis la FOX aux bords de la faillite au cours du tournage de « Cléopâtre » et fait trembler les actionnaires. Son tour est venu de connaître l'angoisse, car une clause de son



contrat exige qu'elle obtienne pour se remarier l'autorisation de Darryl Zanuck et celui-ci prend la défense de Sybil Burton, épouse de Richard Burton en qui Elizabeth

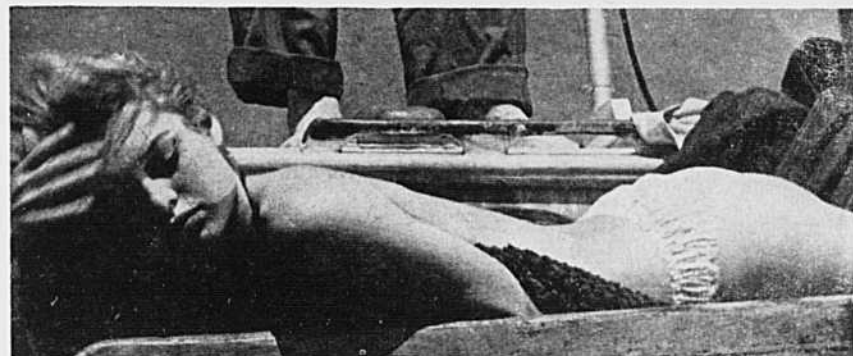
voit déjà son cinquième mari... L'ex-roi Léopold de Belgique envie au commun des mortels le privilège d'avoir avec sa femme, la princesse Liliane, des scènes de ménage sans que toute la presse européenne n'en parle. La jeune épouse de l'ex-souverain souffre d'être tenue à l'écart du palais royal depuis le mariage du roi Baudoin avec Fabiola...

UNE EXPOSITION DE PEINTURE et de sculpture se tient à Paris au café « Le Procope » que fréquentaient Voltaire et ses amis : elle groupe les oeuvres d'amateurs : un veilleur de nuit, un porteur aux Halles, une cuisinière, un vendeur de journaux, etc.

Le metteur en scène H.-C. Clouzot se prépare à tourner un film ayant pour thème la jalousie. Sa vedette féminine devra avoir les nerfs solides : Clouzot a déjà giflé Cécile Aubry, Suzy Delair, Simone Si-

gnoret et conduit Brigitte Bardot aux bords du suicide...

Le Grand-Guignol, ce théâtre parisien spécialisé dans les pièces d'horreur, bat de l'aile. Au temps de sa gloire, on avait dû un soir



soirée
au
théâtre
alcan

RÉSEAU FRANÇAIS DE TÉLÉVISION
RADIO-CANADA

Au cours de la saison 1963, la Société Radio-Canada est heureuse de vous présenter les spectacles de choix de la série « Soirée au Théâtre Alcan ».

Consultez les journaux pour ne pas manquer la prochaine représentation.

interrompre une représentation, la vedette, Antoine Marin, prenant son rôle trop au sérieux, était en train d'étrangler sa partenaire sur scène.

FERNANDEL chante sur disque la bouillabaisse mais il préfère personnellement le caviar...



L'un des dirigeants du parti communiste français, Florimond Bonte, a écrit des chansons et ne dédaigne pas, à l'occasion, de les interpréter en public... Un rayon de produits de beauté pour fillettes de moins de huit ans vient de s'ouvrir dans un grand magasin à rayons de Paris.

HANS SCHWARZ a créé près de Berne, Suisse, une pension pour chevaux où les anciennes gloires du turf, les chevaux de labour ou de trait, peuvent finir paisiblement leurs jours... Les producteurs de films allemands ont décidé, d'un commun accord, de fixer à \$26,000 le cachet maximum de leurs plus grandes vedettes...

LE DIVORCE DE FRANÇOISE SAGAN a été accueilli dans son entourage avec « un certain sourire » ; il y a longtemps que son mari, l'Américain Robert Westhoff, avait déserté le domicile conjugal...

Avec OLDSMOBILE il y a toujours une PLUS-VALUE



Pneus à flanc blanc moyennant supplément.

Prenez la route!... EN STARFIRE

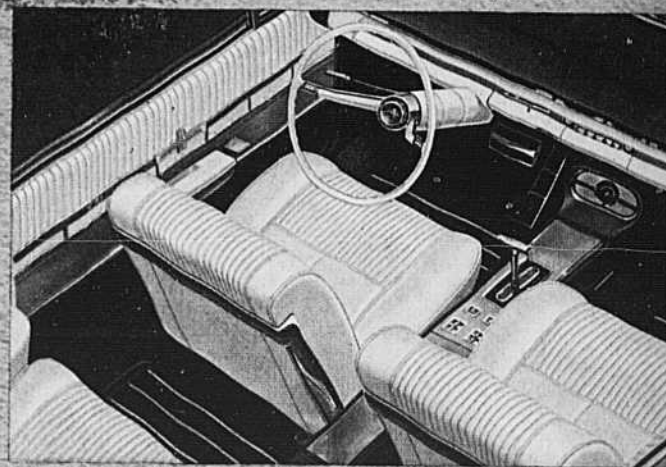
La nouvelle et magnifique Starfire Oldsmobile, si luxueuse et si séduisante, fait sensation au Canada: c'est la grande voiture vraiment sportive.

La distinction de ses lignes, son luxe incomparable, les reprises à la fois nerveuses et souples de son moteur, sont caractéristiques de la qualité que l'Oldsmobile 63 a fait entrer dans le domaine de la voiture de classe.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

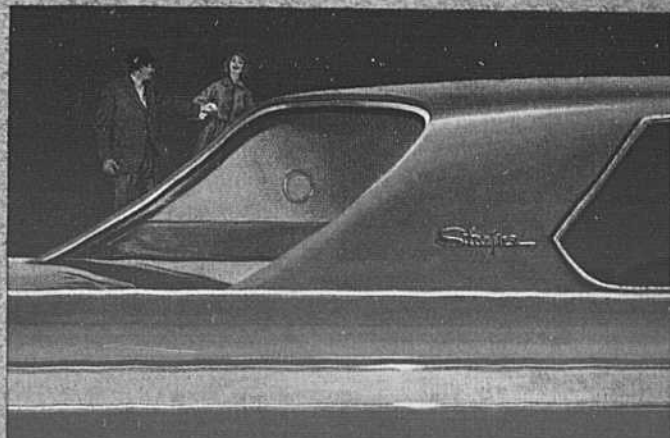
LA *Starfire*
OLDSMOBILE

QUATRE-VINGT-DIX-HUIT • SUPER 88 • DYNAMIC 88 • STARFIRE • F-85 • JETFIRE



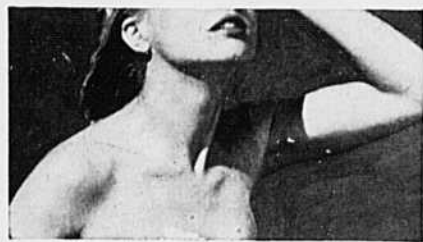
CI-DESSUS: Le bloc de commandes de grande longueur, placé entre les sièges baquet à garniture de cuir, comporte le sélecteur de l'Hydra-Matic, à levier en T, le compte-tours et la boîte à gants.

CI-DESSOUS: La Starfire se distingue de toute autre voiture par des panneaux latéraux en aluminium satiné, des lignes de toit absolument originales et une glace arrière galbée.



Le beau monde

BARBARA SOMERS, la jeune New-yorkaise de 27 ans que la télévision française a rendue célèbre en un soir, a eu des débuts difficiles : elle a vendu des journaux dans les rues, a posé pour des peintres et a été danseuse nue au



Lido. Ces avatars n'ont en rien diminué sa foi et, pour remercier la Vierge de son succès, elle s'est rendue à la cathédrale de Chartres faire brûler deux cierges...

Le musée de « Parva Domus » contient, entre autres pièces « rares », l'épée de Damoclès, une dent de Mathusalem et l'oeuf de Christophe-Colomb...

Le décès de la reine Wilhelmine de Hollande fait disparaître le plus grand obstacle au bonheur de la princesse Béatrix. La vieille souveraine n'aurait jamais permis que sa petite-fille, oublieuse de son rang, se mésallie en épousant le jeune étudiant de La Haye, sans titre et sans fortune, qui a conquis le coeur de l'héritière du trône...

Il existe à Montevideo, en Uruguay, une curieuse « république libre » nommée « Parva Domus » où l'on peut se payer toutes ses fantaisies. Celui qui rêve d'être général n'a qu'à porter un uniforme chamarré de décorations pour y être traité avec déférence comme un héros...



délicat

un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique *exactement* au délicat et moelleux "Black and White," le whisky par excellence des réunions amicales. *Le secret de sa qualité réside dans le mélange.* "Black and White" résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais. Ce mélange, dosé avec un art consommé, donne une finesse de goût que vos hôtes apprécient au plus haut point. "Black and White" est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

Fournisseurs attitrés
de Sa Majesté



James Buchanan & Co. Ltd.
Distillateurs de Scotch Whisky

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"

B-223MF

EN EUROPE

Avec le groupe du "SAMEDI"
et de la "REVUE POPULAIRE"

- du 1er juin au 22 juin 1963.
- Envoyées à bord d'avions de la Scandinavian Airlines System : Gros avion DCS réacté pour la traversée transatlantique et avions Caravelle turbo-propulsés pour envolées continentales.
- Hôtels confortables — Groupe select de voyageurs.
- 22 jours inoubliables dont 3 à Rome et 3 à Paris.
- Visite de chaque ville en autocar de luxe et accompagné d'un guide français habitant la région visitée.



le dépliant relatif à votre excursion.
Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Prov.....

Ville.....

LRP-6

Adresser à :
EUROPE 1963, 975, rue De Bullion, Montréal 18, P. Q.



LS-2

AIR CANADA

ADRESSEZ À: GUIDE DE VOYAGES ITINER-AIR
D'AIR CANADA, C.P. 598, MONTRÉAL 3, P.Q.

Veuillez me faire parvenir votre brochure GRATUITE de 16 pages en couleurs sur les voyages en Europe pour 1963.

Veuillez me faire parvenir votre guide de voyages ITINER-AIR d'Air Canada pour m'aider dans la préparation de mon voyage en Europe. J'inclus \$1.00 en chèque ou en mandat.

M.
MME
Nom _____

(LETTRES MOULÉES S.V.P.)

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Mon agent de voyages est _____
(SI CONNU)

Adressez ce coupon à Air Canada pour connaître 58 autres raisons de voir l'Europe cette année

Villages pittoresques, ruines romaines, itinéraires en France — vous trouverez tout cela dans la brochure GRATUITE de 16 pages en couleurs d'Air Canada...de même que 58 photographies de personnages, de sites et de paysages qui vous attireront vers la France, l'Italie et toute l'Europe. Elle indique aussi les prix pratiqués en Europe et elle vous explique comment vous pouvez vous permettre le voyage en Europe. Après vingt ans de service transatlantique, AIR CANADA est maintenant représentée dans plus de 15 villes européennes. Vous pouvez voyager à bord d'un réacté DC-8 géant d'AIR CANADA, vers la

France, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, ou (avec BOAC) vers l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, ou encore, à bord des avions des compagnies de correspondance, vers la Grèce, l'Italie, le Danemark et tout autre pays de votre choix. Écrivez-nous et demandez la brochure gratuite d'AIR CANADA — et le guide de voyages ITINER-AIR d'AIR CANADA (\$1.00).

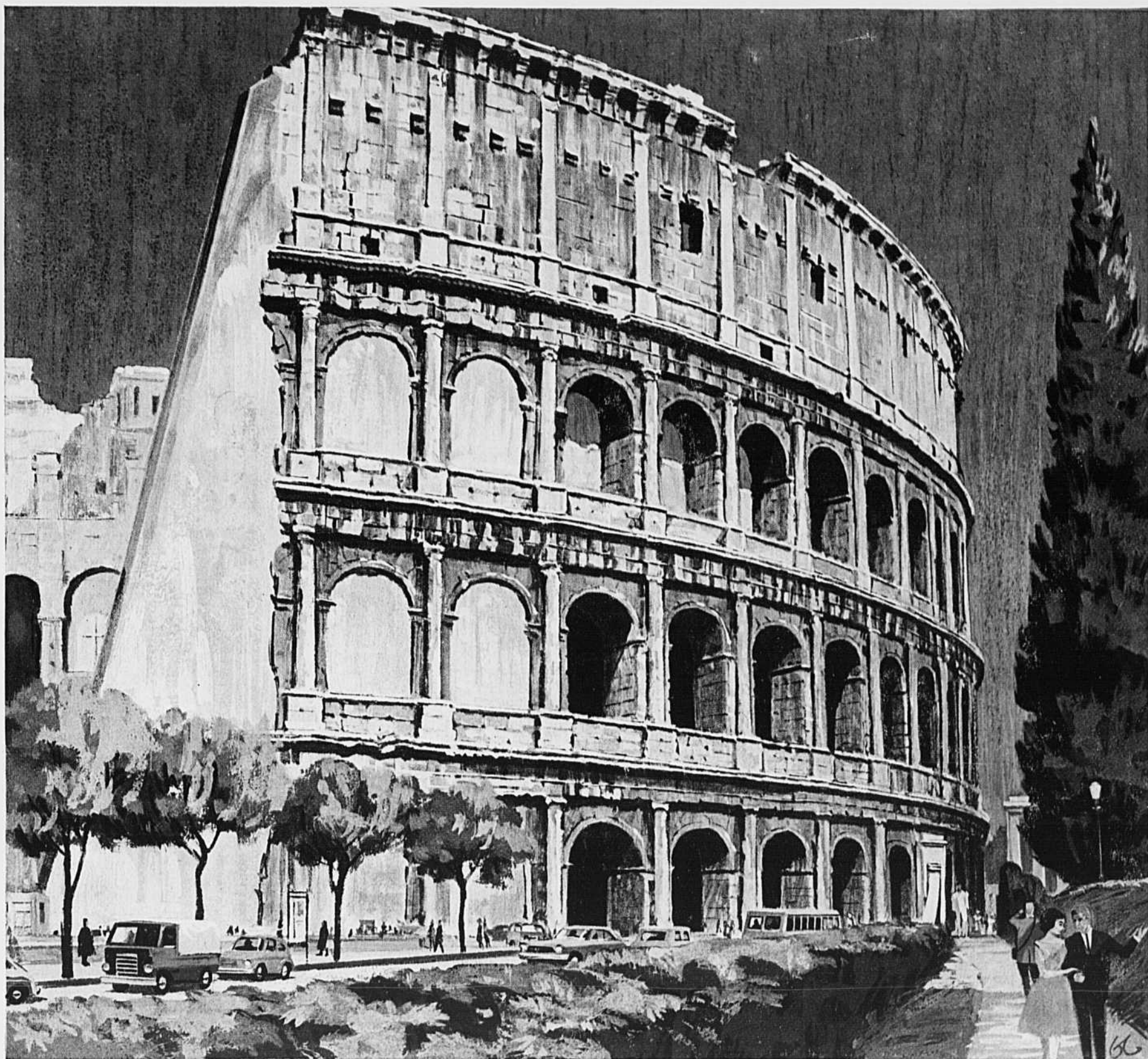
Ce guide de voyages contient 2 brochures sur la France et l'Italie, une carte pour tracer votre itinéraire, des formules pour établir votre budget et des prospectus concernant les coutumes et les excursions spéciales. Adressez votre commande à: Guide de voyages ITINER-AIR d'AIR CANADA, C.P. 598, Montréal 3, (P.Q.)

Consultez votre agent de voyages ou AIR CANADA.

Voyagez à la canadienne . Voyagez par Air Canada



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES



Du nickel canadien pour conserver l'antique Colisée de Rome

Après avoir résisté pendant des siècles aux intempéries, l'immense Colisée a commencé récemment à donner des signes d'une grave détérioration. Des réparations immédiates s'imposaient pour conserver ces ruines célèbres. On eut recours au nickel canadien. Des experts enfoncèrent dans la pierre des barres d'acier inoxydable au nickel comme renforts invisibles mais permanents. Pourquoi l'acier inoxydable au nickel? Parce qu'il est robuste et qu'il résiste à la corrosion. L'expansion des marchés du nickel, au pays et à l'étranger, renforce l'économie canadienne et crée de l'emploi pour les Canadiens.

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

100 BAY STREET TORONTO

BIBLIOTHÈQUE LEGISLATIVE
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC 4 QUE

JJT63-R-200